



IPMR de Nevers
Institut Paramédical des Métiers de la Rééducation
10 place du Général Pittié 58000 NEVERS
☎ 09.81.79.27.57 – www.ipmr-nevers.fr – ✉ secretariat@ipmr-nevers.fr



DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE

Arrêté du 5 juillet 2010 modifié

Session 1 – Promotion 2020-2023

**L'ergothérapie, un bénéfice dans le projet
d'insertion professionnelle en milieu ordinaire
des personnes porteuses de trisomie 21 ?**

Étudiant : DELAVOIX Louisa

Directeur de mémoire : LEMAIRE Astrid

NOTE AUX LECTEURS

Les mémoires des étudiants de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Nevers sont des travaux réalisés au cours de l'année de formation, en partenariat avec l'Université de Bourgogne.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs.

Ces travaux ne peuvent faire l'objet d'une publication, en tout ou partie, sans l'accord de l'auteur, de l'Institut de Formation et de l'Université de Bourgogne.

*« Je dérange car je suis différent,
Et vous,
Vous me dérangez,
Car vous êtes, tous pareils »*

- Sam Yǎ -

A toutes ces personnes qui ont la force de briller chaque jour, avec un chromosome supplémentaire, et qui ont le courage d'affronter le milieu ordinaire...

« La persévérance est la force qui nous permet de tenir bon, même lorsque tout le monde abandonne » - Martin Luther King

REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui ont été à mes côtés durant mes trois années de formation et qui m'ont soutenu durant l'élaboration de ce mémoire :

Tout d'abord, un grand merci à Astrid LEMAIRE, ma directrice de mémoire, pour sa disponibilité, son investissement, ses encouragements et ses précieux conseils.

Merci pour tout !

Ensuite, merci à Cécile SALORT ma co-directrice de mémoire et référente pédagogique, les intervenants de l'Institut Paramédical des Métiers de la Rééducation de Nevers et l'équipe pédagogique pour leur suivi et leurs conseils

Puis, mes remerciements s'adressent à :

Ma famille, qui a su me soutenir et m'encourager lorsque je n'y croyais plus. Merci pour tout l'amour que vous m'apportez. Des remerciements particuliers à mes parents et mes deux petits frères, qui ont été quotidiennement à mes côtés, et qui n'ont jamais cessé de croire en moi,

Toutes mes copines de promotion, et plus particulièrement Roline, Fifi, Susu et Lulu, qui m'ont épaulé et redonné confiance en moi, durant ces trois belles années d'étude. Nos moments de joie et de rires, sont inoubliables. Je vous souhaite la réussite et tout le bonheur du monde pour la suite,

Manou ma meilleure amie, qui a toujours trouvé les mots pour m'encourager, me faire sourire et me redonner la force d'avancer,

Mes p'tits loups ergos, kinés et psychomots pour leurs ondes positives et leur bonne humeur lors de nos soirées étudiantes. Merci pour ces magnifiques rencontres,

Mes amies diplômées : Marine et Clem pour leurs relectures et généreux conseils,

Les ergothérapeutes interrogés, pour le temps que vous m'avez accordé, ainsi que tous les ergothérapeutes et autres professionnels, qui m'ont aidé au mieux sur ce mémoire. Et merci à Cynthia pour ses relectures et ses retours,

Enfin, un grand merci aux équipes qui m'ont reçue en stage pendant ma formation. Des remerciements sincères à toutes mes tutrices ergothérapeutes, Céline, Élodie, Magalie, Rachel et Anaïs, pour leur écoute, leur soutien, leur pédagogie et leur bienveillance. J'ai à cœur de pouvoir exercer cette profession d'ergothérapeute, portée par vos belles valeurs et votre professionnalisme.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. Cadre théorique	6
1.1 Trisomie 21.....	6
1.1.1 Définition et étiologie.....	6
1.1.2 Diagnostic et dépistage prénatal.....	7
1.1.3 Signes cliniques.....	8
1.1.4 Prise en soin.....	9
1.2 Ergothérapie.....	10
1.2.1 Définition.....	10
1.2.2 Champs d'intervention et rôles de l'ergothérapeute.....	10
1.2.3 Ergothérapie et trisomie 21.....	12
1.3 Insertion professionnelle.....	13
1.3.1 Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en France.....	13
1.3.2 Être travailleur en situation de handicap.....	14
1.3.3 Ergothérapie et insertion professionnelle.....	15
1.3.4 Les lieux d'insertion professionnelle.....	16
1.3.4.1 Le milieu protégé et le milieu adapté.....	16
1.3.4.2 Le milieu ordinaire.....	17
1.3.5 L'insertion de la trisomie 21 dans la société.....	17
1.3.5.1 La place de la trisomie 21 dans le monde du travail.....	17
1.3.5.2 La socialisation en milieu ordinaire.....	18
1.3.5.3 L'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.....	19
2. Question de recherche et hypothèses	20
2.1 La question de recherche.....	20
2.2 Les hypothèses.....	20
3. Méthodologie de recherche	21
3.1 Outil de recueil de données.....	21
3.1.1 Choix de la méthode de recherche.....	21
3.1.2 Choix de l'outil.....	22

3.2 Biais et limites de l'outil.....	22
3.3 Critères d'éligibilité.....	23
3.4 Démarches et recrutement des participants.....	24
3.5 Elaboration de l'outil.....	25
3.6 Conditions de passation et déroulement des entretiens.....	27
4. Résultats.....	27
4.1 Analyse longitudinale.....	28
4.1.1 Ergothérapeute n°1 (E1).....	28
4.1.2 Ergothérapeute n°2 (E2).....	30
4.1.3 Ergothérapeute n°3 (E3).....	32
4.1.4 Ergothérapeute n°4 (E4).....	34
4.2 Analyse transversale.....	36
5. Discussion.....	41
5.1 Interprétation des résultats.....	41
5.2 Validation des hypothèses et réponse à la question de recherche.....	44
5.3 Analyse de la méthode.....	46
5.3.1 Choix de la population.....	46
5.3.2 Critiques et limites méthodologiques.....	46
5.4 Perspectives.....	47
5.5 Apports personnels et pour la profession.....	48
5.5.1 Apports personnels.....	48
5.5.2 Apport pour la profession.....	49
CONCLUSION.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES	
RÉSUMÉ	
ABSTRACT	

Sommaire des tableaux :

Tableau n°1 : Les différentes formes de trisomie 21.....	7
--	---

GLOSSAIRE

ADAPT	Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
AVQ	Activités de la Vie Quotidienne
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CTD	Centres de Distribution de Travail à Domicile
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESPO	Établissements et Services de Pré-Orientation
ESRP	Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle
FALC	Facile A Lire et à Comprendre
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
HAS	Haute Autorité de Santé
IIDRIS	Index International et Dictionnaire de la Réadaptation et de l'Intégration Sociale
IME	Institut Médico-Éducatif
IMPro	Institut Médico-Professionnel
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PNDS	Protocole National de Diagnostic et de Soins
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
UEROS	Unité d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnelle
UNAPEI	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
SAT	Service d'Aide par le Travail
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

INTRODUCTION

Je suis entrée à l'école d'ergothérapie en ayant pour souhait d'orienter mon sujet de mémoire sur la trisomie 21. Tout commence avec un livre que j'ai découvert pendant mes années lycée. Il s'intitule « La vie réserve des surprises » (1) et a été écrit par Caroline Boudet, maman d'une petite fille (Louise) porteuse de trisomie 21. A travers ce livre, elle décrit avec sincérité et délicatesse, cette peur de l'inconnu. Nous percevons au fil des pages, sa détresse, son impuissance, sa peine mais surtout son amour inconditionnel pour son enfant, son envie de se battre et de faire évoluer le regard des autres sur le handicap. J'ai eu un immense coup de cœur pour ce livre, et j'ai ainsi pu développer un véritable intérêt pour cette maladie génétique, qui m'était presque inconnue quelques années auparavant.

Ainsi, pour en apprendre davantage et enrichir mes connaissances sur le sujet, j'ai continué de lire plusieurs témoignages de divers auteurs. J'ai aussi pu regarder des reportages et des films faisant intervenir des acteurs porteurs de trisomie 21. Je me suis alors beaucoup interrogée sur l'intégration et l'insertion de ces personnes dans la société. Pour avoir une vision plus concrète de cette anomalie génétique, j'ai eu l'occasion de côtoyer plusieurs personnes porteuses de trisomie 21, dans un cadre personnel comme professionnel. Suite à cela, j'ai eu l'occasion de me rendre dans des entreprises de restauration rapide qui emploient des personnes en situation de handicap. Celles-ci se nomment « Café Joyeux ».

De nos jours, l'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 en milieu ordinaire, est une thématique de plus en plus récurrente. Elle est d'ailleurs une étape importante dans l'autonomie, l'indépendance et l'intégration sociale et professionnelle pour tous. C'est pourquoi j'ai décidé de m'orienter plus particulièrement sur cette approche permettant de relier l'ergothérapie avec la trisomie 21. Même si les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés dans le « monde du travail », le handicap se fait progressivement une place dans le milieu ordinaire.

Malgré le fait que la trisomie 21 soit peu abordée dans notre formation d'ergothérapeute, la prise en soin ergothérapique des personnes porteuses de trisomie 21 est tout de même au cœur de notre pratique. L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est une question récurrente et intégrale dans l'accompagnement professionnel des personnes porteuses de trisomie 21. Tout d'abord, traiter ce thème permettrait de comprendre davantage l'intervention de l'ergothérapeute auprès de ce public. De plus, il pourrait promouvoir la profession d'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle.

A travers les diverses recherches effectuées dans le cadre de ce mémoire, je me suis aperçue que la littérature est relativement limitée sur le thème de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. Même s'ils se font rares, il est tout de même possible de trouver des articles scientifiques sur l'ergothérapie et la trisomie 21, l'insertion professionnelle et l'ergothérapie, et sur la trisomie 21 et l'insertion professionnelle. Il est donc essentiel de réussir à faire du lien entre ces différentes notions clés. Les limites de la littérature peuvent aussi être d'ordre linguistique. En effet, pour une expression ou un mot recherché, il se peut que je trouve des résultats qui diffèrent de la thématique recherchée.

Les différents éléments exposés au cours de cette introduction conduisent à mon premier questionnement qui fût :

- *“ Quel est le rôle de l'ergothérapeute dans la prise en soin de la trisomie 21 ? ”*
- *“ Comment l'ergothérapeute peut-il intervenir dans l'insertion professionnelle auprès de ce public ? ”*

Dans un premier temps, j'énoncerai le cadre théorique de mon sujet de mémoire, en définissant les différents concepts clés. Dans un second temps, j'exposerai ma question de recherche ainsi que mes hypothèses de réponses. Dans un troisième temps, j'aborderai ma méthodologie de recherche. Dans un quatrième temps, je développerai les résultats obtenus avec l'analyse longitudinale et transversale. Dans un dernier temps, je présenterai la partie discussion afin de donner une réponse à la question de recherche, ainsi qu'aux hypothèses émises. Ensuite, une conclusion viendra clôturer ce travail.

1. Cadre théorique

1.1 Trisomie 21

1.1.1 Définition et étiologie

La trisomie 21 est une maladie génétique, également appelée syndrome de Down. Cette appellation fait référence à un médecin anglais, John Langdon Down, qui apporta la première description complète de la trisomie 21 en 1862 (2). L'expression « trisomie 21 » a été suggérée par le Professeur Jérôme Lejeune en 1959, en découvrant l'existence d'un troisième chromosome sur la 21ème paire (3).

Cette anomalie chromosomique se caractérise par la présence du chromosome 21 en trois exemplaires, plutôt que deux. Elle est alors la cause génétique la plus fréquente de troubles du développement et de déficience intellectuelle dans le monde (4). D'après la fondation Jérôme Lejeune, nous comptons environ 50 000 personnes porteuses de trisomie 21 en France, en 2017. Ce qui correspond à 450 naissances par an en France (3).

Ce chromosome supplémentaire entraîne un déséquilibre du fonctionnement de l'organisme. Le tableau clinique de la trisomie 21 peut associer de façon variable un phénotype particulier, diverses malformations ainsi qu'un retard mental, toujours présent et plus ou moins sévère. La sévérité de la trisomie 21 est variable d'un individu à un autre, notamment au niveau de la déficience intellectuelle. Celle-ci peut aller d'une déficience sévère à une intelligence proche de la normale (5).

D'après le Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS), une prise en soin pluridisciplinaire précoce peut alors avoir un avantage majeur sur la qualité de vie des personnes porteuses de trisomie 21. De plus, l'insertion en milieu ordinaire et un meilleur accès aux soins, sont de véritables atouts pour l'augmentation de l'espérance de vie de ce public. En effet, leur espérance de vie est réduite, mais elle n'a cessé de progresser, et atteint de nos jours les 55 ans (6).

La trisomie 21 peut s'exprimer sous 4 formes différentes (7,8) :

<p>Trisomie 21 libre et homogène <i>93% des cas</i></p>	<p>Elle est dite "libre" car les trois chromosomes 21 ne sont pas unis les uns les autres, ils sont séparés. Elle est également "homogène" car toutes les cellules de l'organisme sont touchées et ont alors un chromosome 21 supplémentaire.</p>
<p>Trisomie 21 en mosaïque (= T21 non-homogène) <i>Rare</i></p>	<p>Le chromosome 21 supplémentaire n'est pas présent dans toutes les cellules de l'organisme. L'individu possède des cellules dites normales ainsi que des cellules dites trisomiques. Les répercussions peuvent être des traits physiques moins apparents ou un potentiel cognitif plus présent, en comparaison d'une personne ayant une trisomie 21 libre.</p>
<p>Trisomie 21 partielle <i>Rare</i></p>	<p>Seulement une partie du chromosome 21 supplémentaire, est dupliqué sur un chromosome aléatoire dans toutes les cellules de l'organisme. Les signes et la sévérité de cette trisomie 21 dépendent de la zone du chromosome qui est dupliquée.</p>
<p>Trisomie 21 par translocation (= T21 non-libre) <i>5% des cas</i></p>	<p>Parmi les 3 chromosomes 21 que possède l'individu, deux sont "libres", et le troisième est "non-libre". Celui-ci est alors nommé "chromosome transloqué". Cela signifie qu'il est transposé sur un autre chromosome que le chromosome 21.</p>

Tableau n°1 : Les différentes formes de trisomie 21

Une schématisation des différentes formes de trisomie 21, se trouve en *Annexe n°1*.

1.1.2 Diagnostic et dépistage prénatal

D'après la Haute Autorité de Santé (HAS), en France et chaque année, 800 000 femmes enceintes peuvent avoir recours à un dépistage de la trisomie 21. Toutes les femmes doivent être informées de la possibilité de réaliser ce dépistage au cours de leur grossesse. Il n'est pas obligatoire et elles peuvent le réaliser quel que soit leur âge. Cependant, le risque d'avoir un fœtus avec une trisomie 21, augmente avec l'âge maternel (9). Ce dépistage est pris en charge par l'assurance maladie.

Le dépistage consiste à réaliser une échographie ainsi qu'une prise de sang afin d'évaluer la probabilité que le fœtus possède ou non une trisomie 21. En 2021, le dépistage prénatal de la trisomie a été réalisé par 629 688 femmes enceintes (10). Si les résultats du dépistage révèlent une forte probabilité que le fœtus soit porteur d'une trisomie 21, un diagnostic prénatal sera alors proposé à la femme enceinte. Il se réalisera ou non, en fonction de ses souhaits.

Le diagnostic quant à lui, revient à analyser les chromosomes du fœtus, suite à un prélèvement du liquide amniotique ou d'un fragment de placenta. Les femmes ayant une probabilité élevée d'avoir un fœtus atteint par l'anomalie, pourront avoir accès à cet examen (6). Si le fœtus est porteur d'une trisomie 21 à la suite de celui-ci, un accompagnement auprès de la femme enceinte et de son entourage, sera nécessaire. Suite à cela, diverses options sont possibles pour la femme enceinte. Il peut y avoir une poursuite de la grossesse avec une préparation à la naissance de cet enfant porteur d'une trisomie 21 et la mise en place d'un suivi adapté. Il est aussi possible, d'après la loi, de confier l'enfant aux services de l'Aides Sociale à l'Enfance (ASE). Elle autorise également à la femme enceinte de faire une demande d'interruption médicale de grossesse (avortement).

1.1.3 Signes cliniques

La trisomie 21 comporte des signes cliniques communs à toutes les personnes atteintes de cette anomalie chromosomique. Cependant, chaque personne porteuse de trisomie 21 est unique. Les signes cliniques s'expriment alors avec une grande variabilité, d'un individu à un autre. D'après Monique Cuilleret, psychologue (11), une symptomatologie a tout de même été dressée. Une hypotonie musculaire et des traits physiques comme un visage rond, une nuque courte et large et des yeux en amande écartés, peuvent être plus ou moins présents.

Comme déjà évoqué, le degré de déficience intellectuelle peut varier de faible à sévère chez les personnes porteuses de trisomie 21 (12). Il n'y a pas de données actuelles expliquant la cause spécifique à cette variabilité. Cependant, il semblerait que ce degré peut être renforcé par la présence ou non de problèmes comportementaux ou psychiatriques, chez la personne porteuse de trisomie 21. De plus, dès l'enfance, le niveau intellectuel pourrait dépendre de l'accompagnement et de l'apprentissage dans le développement des capacités, puis de leur maintien. Créer un environnement stimulant à l'enfant, permettrait également de favoriser son développement intellectuel (6).

Les personnes porteuses de trisomie 21 peuvent présenter divers troubles associés (troubles neuromoteurs, neurocentraux, immunologiques, moteurs, etc). Nous pouvons également parler de « Surhandicap » (11,12). Toutes ces notions seront explicitées dans les Annexes (*cf Annexe n°2*). Afin de faciliter la compréhension, les informations principales du livre de Madame Cuilleret, ont été répertoriées dans un tableau. Les personnes porteuses de trisomie 21 peuvent aussi être porteuses de malformations, qu'elles soient cardiaques, digestives ou encore oculaires (11).

Tous ces troubles énoncés ont un véritable impact sur les Activités de la Vie Quotidienne (AVQ) des personnes porteuses de trisomie 21. C'est pourquoi il est indispensable d'apporter une prise en soin adaptée et personnalisée à tous (13).

1.1.4 Prise en soin

Après des personnes porteuses de trisomie 21, la prise en soin pluridisciplinaire doit être précoce et régulière, afin de leur apporter une qualité de vie optimale. Pour permettre à la personne de vivre le mieux possible avec son handicap, l'objectif serait de proposer un accompagnement personnalisé (13).

La prise en soin est nécessaire dès la naissance chez les personnes porteuses de trisomie 21. Afin d'approfondir cela, un tableau du suivi médical des personnes porteuses de trisomie 21 a été rédigé par l'association Trisomie 21 France (*cf Annexe n°3*). Le suivi médical implique une surveillance rigoureuse des diverses complications provoquées par cette maladie génétique (13). Cependant, la prise en soin d'une personne porteuse de trisomie 21 est médicale, sociale et paramédicale. Elle permet de cibler le suivi de la personne autour de sa scolarité, de son travail ainsi que de son environnement. La prise en soin rééducative repose sur des approches thérapeutiques : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie et psychomotricité (14).

Les atteintes physiques et cognitives peuvent limiter les activités quotidiennes des personnes porteuses de trisomie 21. Afin de ne pas les négliger, la prise en soin médicale comme paramédicale est essentielle (15). Ce mémoire étant axé sur l'insertion professionnelle, nous nous intéresserons majoritairement aux limitations que peuvent rencontrer ces personnes dans le cadre de l'insertion au travail.

1.2 Ergothérapie

1.2.1 Définition

L'étymologie grecque du mot ergothérapie provient de « ergon » signifiant « travail », et « therapia » correspondant à « soins, service ». L'ergothérapie a été fondée sur le principe que l'être humain est un "être d'agir" et que les activités peuvent alors avoir un rôle fondamental sur l'amélioration de la santé (16). En effet, l'ergothérapeute « fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé ».

L'ergothérapie est un métier paramédical de la rééducation, visant à restaurer ou à maintenir les capacités, ainsi que la qualité de vie d'une personne en situation de handicap (17). L'ergothérapeute accompagne les personnes à réaliser leurs activités de vie quotidienne, de travail et de loisirs, de manière sécuritaire, autonome et indépendante. De plus, il a un rôle important dans le processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale des personnes en situation de handicap (25).

D'après le Ministre de la Santé et de la Prévention, l'ergothérapeute prend en charge les personnes, dès lors où un problème de santé physique comme mental, limite les activités de la vie quotidienne (soins personnels, déplacements, communication). Ce professionnel doit également tenir compte des habitudes de vie du patient et de son environnement. De plus, l'ergothérapeute évalue les capacités et les limitations de son patient, mais aussi ses intérêts, afin de favoriser son quotidien. Ce professionnel de santé intervient sur prescription médicale (18).

1.2.2 Champs d'intervention et rôles de l'ergothérapeute

L'ergothérapeute peut intervenir auprès de tous types de populations : du nourrisson à la personne âgée et pour tous types de pathologies (neurologiques, traumatologiques, rhumatologiques, cardiaques, etc) (19). Ce professionnel de santé est au cœur d'une équipe pluridisciplinaire pouvant collaborer avec de nombreux professionnels du champ médical, paramédical, éducatif ou même social. L'ergothérapeute peut exercer dans diverses structures. Elles se catégorisent en plusieurs champs : la rééducation, la santé mentale, le lieu de vie et le libéral.

L'ergothérapeute évalue les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, psychiques ou encore cognitives. De plus, il analyse les besoins, les habitudes de vie et l'environnement dans lequel évolue la personne (17).

L'un des objectifs majeurs de l'ergothérapie est de faciliter les activités du quotidien. Pour cela, l'ergothérapeute peut proposer une prise en soin de rééducation visant la récupération des capacités fonctionnelles dans les gestes de la vie quotidienne. Ainsi, il peut mettre en place des programmes de prévention et d'éducation. Ce professionnel peut également concevoir et aménager l'environnement (espace de vie, de conduite et de travail) de la personne, afin de le rendre accessible et sécuritaire. Dans le but de favoriser la participation quotidienne de la personne, il peut également préconiser des assistances technologiques, des aides techniques, humaines ou animalières (17). L'ergothérapeute propose principalement des solutions et activités, relatives aux métiers manuels (activités utilitaires et créatives), ainsi qu'aux gestes de la vie quotidienne et professionnelle.

Pour une prise en soin optimale, l'ergothérapeute « exploite au maximum le potentiel thérapeutique de l'activité » afin de solliciter l'intérêt de la personne. Il est primordial que celle-ci soit actrice dans sa prise en soin. Pour cela, l'ergothérapeute peut proposer des activités dites signifiantes, qui ont du sens pour la personne (20).

L'ergothérapeute peut avoir des rôles divers et variés selon la structure dans laquelle il intervient. Les domaines d'intervention ergothérapeutiques sont multiples, et nous pouvons retrouver dans ceux-ci, la réadaptation professionnelle. En effet, l'ergothérapeute peut intervenir dans les projets d'insertion professionnelle afin d'accompagner au mieux la personne dans la recherche et le maintien dans l'emploi (21). Nous préciserons que ce champ d'intervention est un des éléments principaux de ce mémoire. C'est pourquoi nous expliciterons principalement cette notion.

C'est ainsi que nous nous intéresserons à la place de l'ergothérapie auprès de la trisomie 21.

1.2.3 Ergothérapie et trisomie 21

Les parties précédentes ont pu révéler l'importance d'une prise en soin pluridisciplinaire précoce et personnalisée auprès des personnes porteuses de trisomie 21 (15).

L'ergothérapeute dispose de compétences et de connaissances sur la motricité fine, les capacités cognitives humaines ou encore le processus intellectuel. Cependant, malgré les bénéfices qu'ils peuvent apporter, les ergothérapeutes exerçant auprès de ce public, ne semblent pas nombreux.

Concernant la trisomie 21, l'ergothérapeute peut intervenir auprès d'un public pédiatrique, au sein de Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), au sein de Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), etc.

La prise en soin est tout aussi pertinente au-delà de l'enfance. Son intervention peut également se dérouler durant l'adolescence afin de faciliter la gestion de l'autonomie et l'indépendance au quotidien, et des relations sociales. Cette prise en soin a aussi son intérêt pendant la vie adulte de la personne porteuse de trisomie 21, afin d'agir au niveau de l'insertion sociale et professionnelle (22). Lors de l'adolescence du jeune, l'ergothérapeute peut également intervenir dans des Instituts Médico- Educatif (IME) ou des Instituts Médico-Professionnel (IMPro). Auprès de l'adulte porteur de trisomie 21, l'intervention ergothérapique peut se réaliser dans des Foyers de vie proposant un accueil temporaire, de jour ou en internat.

Au cours de sa prise en soin auprès des personnes porteuses de trisomie 21, l'ergothérapeute peut avoir de nombreux champs d'action. Les principaux sont alors présentés ci-dessous (6) :

- Le développement des habiletés motrices et cognitives,
- Le développement des préhensions et de la dextérité,
- Le renforcement de l'autonomie au quotidien (au domicile, lieu scolaire, travail),
- La participation dans les activités de vie quotidienne,
- Les habiletés sociales et de gestion de l'attention,
- Adaptation du poste de travail.

1.3 Insertion professionnelle

1.3.1 Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en France

L'insertion professionnelle correspond au mécanisme permettant à un individu ou à un groupe d'individus d'intégrer le marché du travail, dans le but d'obtenir un emploi (23).

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, la France a intégré un dispositif législatif depuis 1975. Celui-ci reconnaît alors comme une obligation nationale l'emploi, l'orientation professionnelle et l'insertion sociale des personnes en situation de handicap (24). En France, le Ministère de la Santé et des Solidarités, a établi diverses lois en lien avec l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (24,25) :

- La **loi 75-535 du 30 juin 1975** (26) qui instaure le principe d'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, dans les institutions sociales et médico-sociales.
- La **loi 87-517 du 10 juillet 1987** (27) qui expose véritablement la volonté d'intégrer davantage les personnes en situation de handicap dans la collectivité. Pour cela, elle institue à toute entreprise ayant plus de vingt salariés, l'obligation d'employer des personnes en situation de handicap à hauteur de 6% de l'effectif total.

Suite à cette loi, l'employeur doit déclarer chaque année, le nombre d'emplois occupés par un travailleur en situation de handicap. Cela permet de justifier que l'employeur respecte son obligation d'emploi. Si celui-ci ne la respecte pas, il doit alors verser une contribution annuelle.

- La **loi du 11 février 2005** dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » (28). Elle a pour but de favoriser l'intégration socio-professionnelle ainsi que l'autonomie des personnes en situation de handicap. Cette loi a apporté des évolutions fondamentales dans les domaines suivants (29) :

- Reconnaissance du droit à la compensation, création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées » (MDPH) et création des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique » (FIPHFP),
- *La scolarité* : Tout enfant en situation de handicap a le droit de bénéficier d'un accompagnement adapté et personnalisé. Pour cela, tous peuvent être inscrits en milieu ordinaire,
- *L'emploi* : Cette loi réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6% des personnes en situation de handicap. Elle priorise l'insertion en milieu ordinaire des travailleurs handicapés,
- *L'accessibilité* : Instaure l'obligation d'accessibilité des bâtiments et des transports. L'objectif est aussi de rendre le logement accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.

1.3.2 Être travailleur en situation de handicap

Être reconnu travailleur en situation de handicap permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier de mesures permettant de favoriser leur insertion professionnelle et leur maintien dans l'emploi. Toutes démarches doivent s'effectuer auprès de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Il existe alors la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) (30). Cette reconnaissance signifie aux personnes concernées que leurs possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi, sont réduites. Cela peut être dû à une insuffisance ou à une diminution des capacités physiques et/ou mentales. Il existe alors 3 catégories : « catégorie A (handicap léger), catégorie B (handicap modéré) et catégorie C (handicap grave) ». Ce classement n'est pas à négliger car il permet de déterminer l'éventuel abattement de salaire qui est appliqué aux travailleurs handicapés (31) .

D'après le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'Insertion : « L'ensemble des personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, peut être concerné par le travail en milieu ordinaire » (32). Cela signifie donc que toutes personnes en situation de handicap, dont les personnes porteuses de trisomie 21, peuvent avoir l'opportunité de travailler en milieu ordinaire.

En fonction de leur état de santé physique et mentale, les travailleurs en situation de handicap peuvent bénéficier de diverses aides au travail (dispositif d'aides : contrats en alternance ou d'apprentissage, organismes : pôle emploi, cap emploi, missions locales, aménagements du poste de travail : adaptation, aides techniques, etc...). L'objectif étant de faciliter leur insertion et leur maintien dans l'emploi (33).

1.3.3 Ergothérapie et insertion professionnelle

De nombreuses personnes considèrent l'activité professionnelle comme étant primordiale et nécessaire. L'ergothérapeute a une connaissance de l'humain sous toutes ses dimensions et intervient sur la capacité de la personne à agir. C'est pourquoi il a un rôle essentiel dans l'insertion des personnes dans le monde du travail. Il a pour mission d'accompagner au mieux la personne dans la recherche d'emploi mais aussi dans le maintien de celui-ci. Il est essentiel de permettre aux personnes en situation de handicap, non seulement d'accéder au travail, mais surtout d'y accéder dans les meilleures conditions possibles (34).

La plupart des ergothérapeutes proposant un accompagnement en insertion professionnelle, exercent dans des cliniques, des structures de réadaptation ou en indépendants (35). Dans les projets d'insertion professionnelle, l'ergothérapeute peut assurer les missions suivantes (34,36) :

- Evaluation de la personne (capacités et incapacités) en proposant des mises en situations écologiques,
- Aménagement du poste de travail (adaptations, aides techniques),
- Aménagement de l'emploi du temps (adaptation horaires et jours de présence),

- Améliorer la communication (de la personne, auprès d'une clientèle / des autres employés / de l'employeur),
- Contact permanent avec les employeurs, les assistantes sociales et les entreprises,
- Prise de confiance en soi et amélioration de l'estime de soi.

1.3.4 Les lieux d'insertion professionnelle

Les différents lieux d'insertion professionnelle sont : le milieu **ordinaire**, le milieu **protégé** et le milieu **adapté**. Je définirai dans une première partie, le milieu adapté et le milieu protégé. Puis dans une seconde partie, je développerai le milieu ordinaire puisque c'est essentiellement sur cette thématique que portera ce mémoire.

1.3.4.1 Le milieu protégé et le milieu adapté

Ci-dessous se trouve un tableau répertoriant les structures associées au milieu protégé, ainsi qu'au milieu adapté :

<i>Milieu protégé (37)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT)
<i>Milieu adapté (38)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises adaptées • Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD)

Le travail en milieu protégé est une opportunité d'exercer une activité professionnelle adaptée et encadrée, pour les personnes ne pouvant pas intégrer un milieu ordinaire. Ils peuvent alors bénéficier d'un soutien médico-social et éducatif, fourni par la structure (39).

Le travail en milieu adapté correspond aux entreprises du milieu ordinaire, ayant pour obligation d'employer 55% de travailleurs en situation de handicap. Elles permettent de proposer un environnement adapté à la personne en situation de handicap, afin de faciliter son insertion et son maintien dans l'emploi (40).

1.3.4.2 Le milieu ordinaire

Aujourd'hui, la situation de handicap est reconnue comme une partie intégrante de notre société. Ci-dessous se trouve les structures associées au milieu ordinaire :

<i><u>Milieu ordinaire</u></i>	<ul style="list-style-type: none">• Entreprises privées et publiques• Associations
--------------------------------	---

Le travail en milieu ordinaire obtient une place de plus en plus importante dans le monde du travail (41). Il est issu du marché du travail dit « classique ». Celui-ci correspond à un emploi dans une entreprise du secteur privé ou publique. Les personnes en situation de handicap auront alors un statut de salarié (31). C'est la CDAPH qui décide d'orienter vers le milieu ordinaire, en fonction des capacités et besoins de la personne en situation de handicap.

1.3.5 L'insertion de la trisomie 21 dans la société

1.3.5.1 La place de la trisomie 21 dans le monde du travail

De nos jours, nous pouvons constater qu'une part croissante des personnes porteuses de trisomie 21, parviennent à intégrer le milieu professionnel (qu'il soit ordinaire, adapté ou protégé) (42).

Cependant, pour de nombreux employeurs, les contraintes d'insertion dans la société, des personnes porteuses de trisomie 21, sont trop importantes (43). Les contraintes économiques de rentabilité peuvent alors limiter l'insertion des personnes porteuses de trisomie 21, qui rencontrent des difficultés pour atteindre les rendements espérés. Ainsi, nous pouvons citer Benoît Pigé dans son article « Les trisomiques changent notre regard sur le travail » (43) : « *Le travail n'est pas seulement un mode d'accès à la consommation, il est avant tout une contribution à la société* ». Ainsi, il développe l'idée que le travail des personnes porteuses de trisomie 21 est essentiel. Les intégrer, c'est permettre l'intégration de tous dans le monde du travail. Insérer professionnellement les personnes porteuses de trisomie 21, c'est aussi « accepter l'humanité dans sa diversité ».

Les personnes porteuses de trisomie 21 évoquent un réel désir de travailler. Certains peuvent bénéficier de contrats spécifiques, comme des stages de quelques heures par semaine. En revanche, une majorité d'entre eux s'insèrent professionnellement par le biais d'établissements comme les ESAT. En effet, 39% des personnes porteuses de trisomie 21 travaillent dans ces structures (42). Celles qui ne travaillent pas au sein d'un ESAT, peuvent être embauchées en milieu ordinaire dans les domaines de l'hôtellerie, les espaces verts ou encore l'entretien. (42).

1.3.5.2 La socialisation en milieu ordinaire

Comme explicité dans la partie précédente, s'insérer sur le plan social en société, n'est pas évident pour des personnes en situation de handicap. Les personnes porteuses de trisomie 21 rencontrent alors des difficultés d'insertion sociale. Afin de comprendre au mieux les notions d'insertion sociale et professionnelle, il est important d'expliciter le lien majeur existant entre ces deux processus.

D'après l'Index International et Dictionnaire de la Réadaptation et de l'Intégration Sociale (IIDRIS), l'insertion sociale se définit comme une : « action visant à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son environnement » (44). Le concept d'insertion professionnelle est alors indissociable du concept de socialisation car pour être inséré au travail comme dans la société, l'homme doit intérioriser un ensemble de valeurs, de normes et de règles communes (45).

De plus, il existe deux types de socialisation (46) :

1. La socialisation primaire est celle de l'enfance et de l'adolescence. Elle se construit essentiellement au sein du cercle familial, ainsi qu'avec la crèche, l'école, les amis, etc...
2. La socialisation secondaire, quant à elle, se déroule à la fin de l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte. Elle se construit notamment au sein des études, de la vie professionnelle et des divers échanges avec autrui. Elle permet d'acquérir de nouvelles règles de conduite.

Ces processus de socialisation permettent donc à l'individu de trouver sa place dans la société : d'être inséré socialement et professionnellement (46). C'est pourquoi, il est primordial d'évoquer l'insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21, afin de comprendre davantage leur insertion dans le milieu professionnel.

1.3.5.3 L'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire

De nos jours, qu'il soit moteur, cognitif ou psychique, le handicap est encore caractérisé comme étant synonyme d'exclusion sociale et professionnelle (47).

Cependant, nous ne pouvons que constater que les personnes porteuses de trisomie 21 sont de plus en plus autonomes, indépendantes et visibles dans notre société. La nécessité de s'intégrer sur le plan social comme professionnel, s'impose alors comme une évidence. Nous ne sommes pas sans savoir que la symbolique du travail est forte, notamment pour les personnes en situation de handicap. De ce fait, « mettre en place les bases d'un travail, permet de connaître l'avenir et la dignité » de toutes ces personnes porteuses de trisomie 21 (48). Progressivement, des dispositifs se développent afin d'insérer ces personnes en milieu ordinaire.

Les médias tout d'abord, occupent une place importante dans notre société contemporaine. Ainsi, les supports médiatiques et la télévision permettent de présenter progressivement des personnes en situation de handicap, sur le grand écran. En effet, de nombreux films français mettent en scène des personnes porteuses de trisomie 21, tels que : « Mention particulière », « J'irai au bout de mes rêves » ou encore « Le huitième jour ». Ces représentations permettent ainsi de refléter une volonté sociale de normalisation et d'uniformisation (49).

Afin de poursuivre cette insertion en milieu ordinaire, il existe aussi des cafés-boutiques prénommés « *Café Joyeux* » (50). Les travailleurs sont pour la plupart porteurs de trisomie 21 ou atteints de troubles du spectre autistique. Le recrutement s'est réalisé après un entretien permettant d'évaluer leurs capacités en cuisine, en salle ou encore à la caisse, ainsi que leur état de fatigabilité. Sur le même principe, il existe aussi des restaurants nommés « Le reflet », qui ont pour ambition collective d'employer une majorité de personnes porteuses de trisomie 21 (51).

Tous ces projets sont de véritables atouts pour les personnes porteuses de trisomie 21, aussi bien socialement que professionnellement parlant. Comme l'a démontré l'étude « *Diagnosis and Management of down syndrome* », malgré les problèmes de santé que peuvent rencontrer ces personnes, les capacités sociales et fonctionnelles sont bien présentes (12). Le travail est pour l'adulte porteur de trisomie 21, important à sa reconnaissance. De plus, il permet la création de liens sociaux importants.

2. Question de recherche et hypothèses

2.1 La question de recherche

En développant les liens entre l'ergothérapie, l'insertion professionnelle en milieu ordinaire et la trisomie 21, j'ai pu établir la question de recherche suivante :

“ Quelle est l'influence de l'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 ? “

2.2 Les hypothèses

Ainsi, pour donner suite à mon cadre théorique et à la question de recherche énoncée, j'ai établi différentes hypothèses :

- **Hypothèse n°1** : La prise en soin ergothérapique accélère le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire auprès de personnes porteuses de trisomie 21.
- **Hypothèses n°2** : Les moyens mis en place par l'ergothérapeute dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, sont bénéfiques pour les personnes porteuses de trisomie 21.

3. Méthodologie de recherche

Grâce à des méthodes d'enquête et des outils analytiques, la méthodologie de recherche sera le fil conducteur de mon mémoire. Cela me permettra ensuite d'obtenir progressivement des éléments de réponses concernant mes hypothèses et ma question de recherche.

Ma recherche s'interroge donc sur : « **Quelle est l'influence de l'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 ?** ».

L'objectif principal est de démontrer que l'ergothérapeute a un rôle majeur dans l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21.

Ma recherche est basée sur un modèle hypothético-déductif. Elle vise à analyser des données dans le but de valider ou d'invalider les hypothèses que j'ai pu établir précédemment.

3.1 Outil de recueil de données

3.1.1 Choix de la méthode de recherche

La recherche qualitative vise à décrire et à comprendre le sens général d'un phénomène ou d'une pratique, se produisant dans les milieux naturels. Nous pouvons qualifier cette méthode comme ayant une subjectivité importante car il y a une prise en compte des croyances, ressentis, expériences et motivations, qui sont propres à différents individus ou institutions. Cette méthode de recherche peut être privilégiée lorsque la littérature sur le sujet est limitée. De plus, celle-ci peut se baser sur des entretiens ou des questionnaires, en fonction de notre sujet d'étude.

Pour les raisons précédentes, mon choix s'est porté sur la méthode qualitative.

3.1.2 Choix de l'outil

Il s'avère que la littérature sur l'ergothérapie et l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21, est relativement restreinte. De plus, peu d'ergothérapeutes interviennent dans l'insertion professionnelle auprès d'un public trisomie 21. C'est pourquoi l'étude sera réalisée grâce à des entretiens.

Ce recueil d'informations permet d'interroger plusieurs personnes ayant une pertinence en lien avec ma problématique. Nous pouvons avoir recours aux entretiens lorsque les autres techniques d'investigations ne peuvent fournir les informations nécessaires à notre recherche. De plus, les entretiens permettent de dynamiser l'enquête tout en permettant d'exploiter des champs nouveaux et d'avoir davantage d'apports. Il existe trois types d'entretien : non-directif, semi-directif et directif. J'ai fait le choix d'orienter cette recherche grâce à un entretien de type semi-directif. L'objectif est de poser des questions ouvertes aux personnes interrogées, tout en leur laissant une certaine liberté de réponses.

De plus, la réalisation d'un guide d'entretien me permettra de respecter l'ordre des questions que je souhaite poser. Celui-ci me permettra également de garder un certain cadre lors de l'entretien avec les ergothérapeutes.

Une méthodologie qualitative axée sur des entretiens semi-directifs, permettra de répondre de manière concrète et pertinente à ma question de recherche.

3.2 Biais et limites de l'outil

En optant pour l'outil de l'entretien, nous pouvons rencontrer divers biais :

- Facteurs émotionnels (stress important, se précipiter ou perdre ses moyens)
- Une mauvaise formulation des questions qui pourrait engendrer une mauvaise compréhension de la part de la personne interrogée
- Ne pas être neutre, prendre parti ou donner son propre avis
- Langage et ton de voix inadaptés (langage familier, ton agressif, etc)

Nous pouvons également rencontrer différentes limites qui sont les suivantes :

- Ne pas trouver d'ergothérapeutes intervenant dans l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, auprès de personnes porteuses de trisomie 21
- Réussir à maintenir un cadre, tout en laissant une liberté à l'interlocuteur
- Obtenir des réponses approximatives ou brève des ergothérapeutes

3.3 Critères d'éligibilité

De nombreux critères sont à prendre en compte lors de la méthodologie qualitative. En effet, il existe des critères dits d'inclusion et des critères dits d'exclusion. Il est essentiel que chacun de ces critères soient exposés de manière claire et précise.

Les critères d'inclusion correspondent aux caractéristiques que doivent présenter les participants, pour pouvoir participer à l'étude. En ce qui concerne mes entretiens, les personnes interrogées devront :

- Être des ergothérapeutes diplômé(e)s et travaillant en France
- Avoir déjà eu de l'expérience en insertion sociale et/ou professionnelle
- Posséder des connaissances sur le milieu professionnel ordinaire
- Avoir pris en charge au moins une fois une/des personnes porteuses de trisomie 21

Les ergothérapeutes intervenant dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, pour un public trisomie 21, se font rares. Ainsi, pour faciliter la recherche d'ergothérapeutes pour mes entretiens, j'ai décidé d'élargir le champ des possibilités, en optant pour l'inclusion des ergothérapeutes ayant de l'expérience auprès de l'insertion sociale. En effet, les ergothérapeutes intervenant en insertion sociale ont également de l'expertise en insertion professionnelle.

Les critères d'exclusion quant à eux, correspondent aux caractéristiques que les participants ne doivent pas présenter pour pouvoir participer à l'enquête. En ce qui concerne mes entretiens, les personnes présentant au moins un des critères suivants ne pourront pas participer à l'étude :

- Ergothérapeute travaillant à l'étranger
- Autre profession
- Ergothérapeute n'ayant aucune expérience en insertion sociale et/ou professionnelle en milieu ordinaire
- Ergothérapeute n'ayant jamais pris en charge des personnes porteuses de trisomie 21

3.4 Démarches et recrutement des participants

J'ai réalisé ma première prise de contact auprès d'ergothérapeutes, le 11 octobre 2022. J'ai commencé par effectuer mes recherches via internet, car je ne connaissais aucun ergothérapeute pouvant correspondre à mes différents critères d'inclusion. J'ai commencé par publier ma demande sur le groupe "Mémoire ergothérapie" sur Facebook. N'ayant eu aucun retour, j'ai privilégié les demandes par mail, qui ont été concluantes.

J'ai rencontré de réelles difficultés lors de mes recherches. Le nombre d'ergothérapeutes exerçant dans l'insertion professionnelle et/ou sociale, auprès de la trisomie 21, est fortement limité. Pour augmenter les possibilités, j'ai contacté environ 300 structures : ESAT, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Foyer occupationnel, Unité d'Evaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnelle (UEROS), Etablissements de Services et de Pré-Orientation (ESPO), etc ; ainsi qu'auprès d'associations : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT), Trisomie 21 France, Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), Fondation Jérôme Lejeune, etc.

Suite à cela, j'ai pu échanger par mail avec une cinquantaine d'ergothérapeutes intervenant auprès de personnes porteuses de trisomie 21 et/ou exerçant dans l'insertion professionnelle/sociale. L'objectif de ce premier mail était de me présenter, d'exposer mon thème de mémoire ainsi que les critères d'inclusion, afin de savoir si l'ergothérapeute pourrait correspondre ou non, aux critères établis. Pour mener à bien ce mémoire, j'envisageais de réaliser quatre entretiens.

Les démarches m'ont permis de trouver quatre ergothérapeutes pouvant répondre à mes critères d'inclusion. Ceux-ci ont répondu favorablement pour réaliser un entretien téléphonique. Ensuite, une date d'appel a été convenue avec chaque ergothérapeute.

3.5 Elaboration de l'outil

Afin de valider mon guide d'entretien, j'ai pris un temps d'échange avec ma directrice de mémoire pour évaluer ensemble la pertinence et la bonne compréhension de mes questions.

De plus, j'ai réalisé un entretien d'aide à la rédaction auprès d'une ergothérapeute D.E qui exerce dans un Institut Médico-Professionnel (IMPro), au contact de personnes porteuses de trisomie 21. Celui-ci n'a pas été enregistré. En effet, avant l'entretien, il a été convenu avec l'ergothérapeute que l'objectif n'était pas d'avoir des réponses formelles aux questions, mais d'apporter un réajustement de celles-ci, ainsi que de mes questions de relance. A la suite de cet entretien, j'ai donc pu les adapter et les approfondir. Celui-ci ne sera pas utilisé dans mes analyses. Lors de mes entretiens avec les ergothérapeutes, je veillerai à utiliser diverses relances afin d'orienter et d'approfondir les propos de l'interlocuteur. Pour chaque entretien, j'utiliserai un guide identique pour faciliter l'analyse des réponses obtenues. Mon guide d'entretien (*cf. Annexe n°4*) se compose de sept questions, qui sont les suivantes.

Question 1 : Pouvez-vous présenter vos expériences professionnelles en me donnant également votre année de diplôme ?

Cette question permet de faire plus ample connaissance avec la personne interrogée et découvrir davantage son parcours professionnel.

Question 2 : En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ?

L'intérêt de cette question est de comprendre l'intervention de l'interlocuteur auprès des personnes porteuses de trisomie 21 ainsi que de connaître ses connaissances auprès de cette population.

Question 3 : D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter aux projets d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ?

Cette troisième question a pour but de connaître la vision de l'interlocuteur sur la place de l'ergothérapie en insertion professionnelle auprès de ce public.

Question 4 : Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne trisomique, vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ?

L'objectif de cette question est de découvrir les moyens mis en place par la personne interrogée et de comprendre davantage son rôle.

Question 5 : D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ?

Cette question permettrait de comprendre quels sont les préalables, d'après l'interlocuteur, pour que les personnes trisomiques s'insèrent au mieux dans le monde du travail en milieu ordinaire.

Question 6 : A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ?

Le but de cette sixième question est de connaître le positionnement de l'interviewé sur le degré d'importance qu'à l'ergothérapie, dans le projet d'insertion professionnelle de la trisomie 21.

Question 7 : Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ?

Cette dernière question a pour objectif de permettre à la personne interrogée d'apporter des éléments supplémentaires. De plus, cela permet d'ouvrir à nouveau la discussion en laissant l'interlocuteur répondre librement.

3.6 Conditions de passation et déroulement des entretiens

Avant tout entretien téléphonique, un mail de relance a été envoyé à chaque ergothérapeute afin de m'assurer que le professionnel soit toujours disponible à la date fixée. En amont, un document de consentement éclairé pour l'enregistrement audio leur a été transmis. Cette autorisation m'a permis d'enregistrer et de retranscrire anonymement nos échanges.

L'entretien d'aide à la rédaction a eu lieu le 31 décembre 2022 et s'est déroulé en présentiel avec une ergothérapeute Diplômée d'État (DE). Les quatre entretiens se sont déroulés sur le mois de janvier par appel téléphonique, auprès de quatre ergothérapeutes DE. J'ai laissé libre choix aux personnes interrogées pour les jours et les horaires de l'entretien, afin de pouvoir m'adapter à leurs disponibilités. Lors des quatre entretiens, les enregistrements ont été effectués avec l'application "Enregistreur vocal" que j'ai lancé sur mon téléphone portable. Les appels téléphoniques ont été réalisés avec un deuxième téléphone portable. La durée des entretiens a varié entre 56 minutes et 07 secondes, et 19 minutes et 47 secondes. Afin de garder l'anonymat des ergothérapeutes interrogées, j'ai veillé à utiliser des lettres (A, B, C, ...) dans la retranscription, afin d'anonymiser leurs lieux d'exercice.

4. Résultats

Après une retranscription minutieuse sur Word des quatre entretiens, je procéderai dans un premier temps par une analyse longitudinale (*cf Annexes n°5*). Celle-ci permettra de relever les termes clés pour chacune des questions posées, dans chaque entretien. Dans un second temps, j'effectuerai une analyse transversale (*cf Annexes n°6*) en comparant les résultats obtenus lors de l'analyse longitudinale. Ainsi les convergences et les divergences pourront être mises en évidence. De plus, je pourrai mettre en relation les résultats obtenus ainsi que les connaissances expliquées auparavant dans le cadre théorique. La question n°1 étant une question de présentation des ergothérapeutes, elle ne sera donc pas prise en compte dans mes deux types d'analyses.

4.1 Analyse longitudinale

4.1.1 Ergothérapeute n°1 (E1)

L'ergothérapeute n°1 (E1), est une femme diplômée en 2011. Elle a eu de nombreuses expériences professionnelles dans le domaine de la déficience visuelle, avec des enfants principalement. Elle a aussi exercé en SAVS, en centre de rééducation, en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), etc. Elle explique avoir accompagné des personnes porteuses de trisomie 21, sur le plan personnel comme professionnel. Actuellement, elle est à mi-temps en libéral. L'autre mi-temps est effectué dans un Etablissement et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP).

Question 2 : E1 a un rôle dans l'installation au poste de travail. Elle peut également vérifier les adaptations (pédagogiques, cours et supports) ainsi que le mode de communication (pictogrammes, écriture). Elle propose des méthodes de fonctionnement rassurantes pour la personne, afin que celle-ci puisse les transposer sur le lieu de travail. Cela permettra également d'identifier si la personne a besoin d'un tuteur/référent. E1 peut se déplacer sur les lieux de stage ou d'emploi. Il est important pour elle d'apprendre à identifier le fonctionnement de la personne. Elle explique avoir un lien important avec le service d'insertion professionnelle. E1 peut également réaliser des sensibilisations sur le handicap auprès des diverses entreprises.

Question 3 : Pour E1, il est important de réussir à dédramatiser la situation de handicap au travail, malgré ce monde critique dans lequel nous vivons. Il est nécessaire d'aider la personne à se valoriser et à se rendre compte de ses capacités. De plus, E1 peut mettre en place des techniques de compensation. L'ergothérapeute a une vision holistique et globale de la personne. Il est un spécialiste de l'action et du travail. Les objectifs travaillés par E1 peuvent être : l'autonomisation sur l'utilisation du matériel et de l'installation, travailler la dactylographie, être autonome avec les outils informatiques et la vitesse de frappe. E1 travaille également la sensibilisation et l'acceptation du travailleur et de l'entreprise. Elle explique que les objectifs plus fins sont variables d'un individu à un autre.

Question 4 : Toute prise en soin débute par une visite médicale avec le médecin de la structure (possibilité de commencer par un rendez-vous avec l'ergothérapeute si le médecin en juge nécessaire). E1 propose un entretien afin de faire l'anamnèse de la personne (informations administratives, antécédents, parcours, etc). Elle fait également un point sur les préconisations en ergothérapie. Ensuite un deuxième entretien est organisé pour la remise du matériel. Les objectifs se travaillent un par un. E1 a divers rôles : préparation des dossiers AGEFIPH, création d'un répertoire de personnes ressources, visite des locaux, déterminer le matériel nécessaire et sensibilisation/formations auprès des formateurs sur le handicap. De plus, E1 est en étroite collaboration avec de nombreux professionnels de la structure (chargée d'insertion professionnelle, neuropsychologue, infirmière, etc). Selon E1, il est important de conduire les personnes vers un mouvement positif vers l'emploi, en déconstruisant toutes pensées négatives.

Question 5 : Selon E1, les « open space » ainsi que les bureaux isolés ne sont pas judicieux. Il est préférable de privilégier un bureau partagé, un environnement calme, une bonne isolation phonique et éventuellement une personne ressource. Le matériel, l'aménagement physique et l'installation au poste de travail doivent être adaptés à la personne. Il est aussi important que l'environnement humain soit sensibilisé, bienveillant et conscient des capacités de la personne. E1 précise qu'il faut atteindre une progression sans mettre en échec la personne. Elle réalise des tests et des mises en situation avant l'insertion. Il est nécessaire que les personnes soient capables d'utiliser les transports et de gérer leur budget. Il faut prendre le temps afin d'affiner le projet professionnel de la personne en fonction de ses choix, capacités et envies.

Question 6 : Selon E1, les ergothérapeutes sont les spécialistes de l'autonomie, du handicap, de l'indépendance, de la compensation et de l'insertion. La ressource job-coach est dans notre cœur de métier. A son sens, les compétences de l'ergothérapeute sont indispensables.

Question 7 : En complément, E1 ajoute qu'il y a peu de structures d'insertion professionnelle en France, pour les personnes porteuses de trisomie 21. De ce fait, peu de ces personnes sont présentes dans l'emploi. La société évolue lentement par rapport au handicap et à la trisomie 21. Il y a encore de nombreux préjugés.

E1 suggère qu'il serait intéressant d'approfondir sur les besoins à l'échelle de la France. Elle conclura sur le fait que l'on est tous différents et que l'on a tous des difficultés, que l'on soit porteur ou non de trisomie 21.

4.1.2 Ergothérapeute n°2 (E2)

L'ergothérapeute n°2 (E2) est une femme, diplômée depuis août 2008. Elle a eu de l'expérience dans un institut spécialisé dans l'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Depuis 2008, elle exerce dans un SESSAD à 70% où elle intervient auprès de jeunes porteurs de trisomie 21. Ainsi, elle a pu les accompagner vers l'insertion socio-professionnelle. E2 a également eu des remplacements ponctuels.

Question 2 : Selon E2, les objectifs sont différents selon l'âge des jeunes. Ceux-ci peuvent être ciblés sur la posture d'élève à l'école, le graphisme, la motricité fine, la coordination ou encore l'attention. Il y a également un objectif important sur l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne (courses, habillage, douche, manipulation du téléphone, etc). Il est également possible pour E2 de proposer des supports afin de relayer les parents. E2 ajoute avoir eu des formations organisées par Trisomie 21 France, au sein du SESSAD. Elle poursuit sur le fait que les écoles d'ergothérapie fournissent peu d'éléments à ce sujet.

Question 3 : Au sein de la structure, E2 travaille en alternance avec une deuxième ergothérapeute. Une de leurs missions peut être la proposition d'ateliers gestes et postures. Les postures sont étudiées en utilisant des photos. Ces ergothérapeutes sont également en collaboration avec la chargée d'insertion professionnelle pour des sorties en entreprises et des ateliers pratiques avec les jeunes. E2 peut donner des conseils sur l'hygiène de vie et l'aménagement au poste de travail. De plus, elle peut créer un portfolio de compétence ainsi qu'un fichier informatique (préférences du jeune, difficultés, etc). Elle explique que sur la structure, c'est le rôle de la chargée d'insertion professionnelle d'aller directement au contact des employeurs et des jeunes en entreprise. Les objectifs fixés par E2 concernent l'identification de la tenue (fonctions et rôles) et des outils de travail, des règles de sécurité au travail ainsi que sur les bonnes postures à avoir.

Question 4 : E2 explique que tous les jeunes sont en stage en milieu ordinaire car leur SESSAD n'est pas rattaché à un milieu protégé. Les stages des jeunes se déroulent dans des entreprises de droits communs. Elle intervient principalement sur les compétences du jeune à pouvoir transposer à l'extérieur. E2 est principalement en collaboration avec la chargée d'insertion et les éducateurs. Elle ajoute que chacun travaille son objectif et que l'ensemble fait un « tout ».

Question 5 : Il est essentiel d'avoir la motivation et l'investissement du jeune. De plus, c'est important et nécessaire d'apporter une écoute attentive autour des désirs du jeune. A ce sujet, E2 explique qu'il faut pouvoir travailler sur la réalité de projet. D'après elle, les compétences langagières ne sont pas un frein car il est possible d'adapter avec des pictogrammes ou des supports imagés. E2 ajoute que les compétences lecture et écriture ne sont pas indispensables. Il faut également avoir un « minimum » de compétences motrices. Pour citer un frein, l'ergothérapeute évoque le surpoids et par conséquent, des douleurs aux genoux et au dos. Il est important d'avoir une équipe ouverte, accueillante et dans une optique d'inclusion. E2 poursuit sur le fait qu'il faut mettre en place un cadre bienveillant avec une distance appropriée.

Question 6 : Selon E2, ce processus peut être accéléré en cernant rapidement par nos observations et notre recueil d'informations, auprès des équipes. De plus, cela peut être : cerner les difficultés (apporter des adaptations ou des aménagements), ou encore réaliser des analyses d'activités. Il est aussi important d'échanger afin de faciliter la discussion avec les intervenants. Concernant les moyens mis en place par l'ergothérapeute cela pourrait être : se baser sur des visites d'entreprises et des photos, améliorer l'accès à l'information, mettre les consignes sous forme de pictogrammes ou de supports visuels (si besoin), ainsi qu'identifier les routines et tâches à faire. De plus, E2 explique qu'il faut savoir être réactif et adaptatif pour réagir rapidement et ainsi aider l'équipe. Selon E2, l'ergothérapeute est un professionnel essentiel, par l'analyse d'activité, ainsi que la prise en compte de la personne et de son environnement. Le but étant que l'activité soit fonctionnelle.

Question 7 : *Pas d'éléments de réponses obtenus*

4.1.3 Ergothérapeute n°3 (E3)

L'ergothérapeute n°3 (E3) est une femme, diplômée depuis 2018. E3 a eu de nombreuses expériences professionnelles dans diverses structures, par exemple : dans un SESSAD, en accueil de jour pour adultes ou encore en SAVS avec l'Association des Paralysés de France (APF). Elle a également une activité libérale. De plus, E3 a exercé 1 an / 1 an et demi, dans l'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21, dans un ESAT Hors-les-murs Trisomie 21.

Question 2 : E3 travaille en collaboration avec les éducateurs. Elle explique que les personnes viennent à l'ESAT pour travailler les savoir-être et les savoir-faire, mais sont globalement en entreprises en milieu ordinaire. E3 intervient lorsqu'il y a une problématique, et trouve donc des outils de compensation. De plus, elle travaille les savoir-faire et le repérage visuel. Elle peut également intervenir sur le lieu de stage ou à l'ESAT, afin de mettre l'utilisateur en pratique. Un des freins peut être des difficultés liées au séquençage. Celui-ci est pourtant nécessaire pour faire leurs fiches de poste. Selon E3, les principaux troubles sont les troubles visuels, d'organisation, de planification et pratiques. Elle a eu une formation sur la trisomie 21 ainsi que sur les recherches réalisées. Une formation Facile à Lire et à Comprendre (FALC) a aussi été proposée afin de pouvoir réaliser des fiches simples et claires pour l'utilisateur. E3 ajoute que c'est une volonté et un engagement de l'association Trisomie 21 France que leurs salariés soient formés.

Question 3 : Tout d'abord, l'ergothérapeute apporte une approche systémique, des compétences d'adaptation et de réflexion pour adapter au mieux, aussi bien pour l'entreprise que pour le bénéficiaire. Ce professionnel a également un regard centré sur la personne en prenant en compte l'environnement. Selon E3, il y a la capacité à faire du lien sur la biomécanique et l'anatomie, ce qui diffère avec les éducateurs spécialisés. E3 intervenait généralement toutes les semaines, ou une semaine sur deux. Lors des divers suivis, E3 a pu accompagner les usagers en bibliothèque, en biocoop et en cuisine. Elle ajoute que les objectifs varient d'une personne à une autre, qu'ils sont personnalisés en fonction de ses capacités et de ses goûts. L'objectif global que donne E3 est d'être le plus autonome et indépendant sur le poste de travail, à moyen terme.

Question 4 : Un des rôles de l'ergothérapeute est de permettre l'acquisition et l'apprentissage des gestes sécurisés et adaptés, ainsi que des savoir-faire. Comme dit précédemment, il apporte une approche systémique. De plus E3 travaille les transports et s'adapte à l'utilisateur. Pour se faire, il est important de se mettre nous-même en situation afin de comprendre au mieux la personne. L'ergothérapeute a une réflexion de la pratique quotidienne et permet une adaptation permanente pour répondre au projet de l'utilisateur. Ce projet étant en fonction de son cahier des charges. Dans la structure, se sont principalement les éducateurs qui recherchent les entreprises et travaillent le savoir-être. L'intervention ergothérapique est alors axée sur la « technique » : positionnement et aides techniques. E3 est en collaboration avec les éducateurs (spécialisés et techniques), psychologue, secrétaire et coordinateur. De plus, E3 explique que la structure est en gouvernance partagée depuis peu.

Question 5 : E3 commencera sa réponse avec la notion d'inclusion. Selon ce principe, on doit alors pouvoir accepter tous les profils. E3 ajoute que la personne doit être en capacité d'évoluer sur un temps fixé. Le surpoids peut également être un frein. L'endurance physique n'est pas un critère car des adaptations peuvent être apportées. De plus, il est nécessaire que la déficience soit légère à modérée. Il faut également que l'employeur soit formé au handicap car c'est un réel engagement de prendre des stagiaires. E3 pense qu'il est important de prendre le temps avec la personne. Il faut faire preuve de patience, de disponibilité et de volonté. De plus, l'équipe doit être soudée. Selon E3, les obstacles peuvent être le manque de connaissances, associé à cette image de standardisation. Il est également nécessaire d'avoir des besoins humains, et matériaux. E3 rajoute que certains projets n'aboutissent pas, par manque de temps d'accompagnement et d'un manque de soutien auprès des entreprises.

Question 6 : Selon E3, les qualités de l'ergothérapeute ne sont pas les seules à pouvoir favoriser le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire. En effet, le partenariat et la collaboration entre professionnels sont indispensables. De plus, les ergothérapeutes ont des qualités de relationnel et d'analyse globale de la situation, qui aident pour les divers projets. E3 pensent que les moyens mis en place par l'ergothérapeute ne permettent pas de favoriser complètement l'insertion rapide. Cependant, elle exprime qu'il est essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public, et il permet d'apporter une dimension supplémentaire et spécifique.

Question 7 : E3 poursuit sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir de la patience. Les personnes porteuses de trisomie 21 ont généralement une lenteur d'exécution et de compréhension. De ce fait, il faut adapter le temps des objectifs, qui est variable d'un individu à un autre. Selon E3, le facteur motivationnel est important et évoque la spontanéité et l'authenticité des personnes porteuses de trisomie 21. Ainsi, il est important de proposer un accompagnement individualisé et adapté à la personne, afin de ne pas impacter leur envie de travailler.

4.1.4 Ergothérapeute n°4 (E4)

L'ergothérapeute n°4 (E4) est une femme, diplômée depuis 2007. Elle a exercé en EHPAD, dans le milieu hospitalier ainsi que dans un SESSAD. Actuellement, elle travaille dans un Service d'aide par le travail (SAT) Hors-les-murs, où elle intervient dans le domaine de l'insertion professionnelle. Elle a donc pu accompagner des personnes porteuses de trisomie 21.

Question 2 : E4 explique que la prise en soin peut s'effectuer au bureau avec un accompagnement cognitif et rééducatif (travail plus fin). Le suivi peut également consister en un travail axé sur l'autonomie en entreprises : évaluations, conseils d'adaptation, aménagements, aide à l'organisation et aux apprentissages, gestes et postures de prévention. Les bilans ergothérapeutiques peuvent être réalisés, si besoin, pour approfondir le suivi. Selon E4, les troubles les plus fréquents rencontrés chez les personnes porteuses de trisomie 21 sont : la manipulation, la précision, l'organisation, la compréhension lente et la communication avec l'équipe. E4 explique avoir eu une formation sur la trisomie 21, proposée par l'association Trisomie 21 France.

Question 3 : L'ergothérapeute permet d'apporter un regard paramédical. De plus, il propose des adaptations et des aménagements. L'équipe est composée d'accompagnateurs en insertion, éducateurs, secrétaire, psychologue. Selon E4, les objectifs globaux peuvent être : accompagner les apprentissages, aider à l'organisation, prendre soin de son corps, travailler dans de bonnes postures et préparer les mises à disposition. Les objectifs précis peuvent être : reconnaître les dates de péremption, faire le facing, avoir une méthode et savoir l'appliquer, découper des tomates, utiliser la poche à douille ou encore dupliquer une plante.

Question 4 : Pour débiter l'accompagnement, E4 commence par une rencontre avec la personne, puis poursuit avec une évaluation en situation de travail. E4 propose ensuite des adaptations et des conseils. Il y a également la possibilité de faire des évaluations et des bilans ergothérapeutiques, si besoin. L'ergothérapeute explique que des formations de prévention « gestes et postures », peuvent être organisées. Selon E4, il est important de faire du lien avec l'équipe et d'expliquer les difficultés afin de comprendre le fonctionnement de la personne.

Question 5 : Il est essentiel d'avoir un travail adaptable au niveau des horaires afin de limiter la fatigabilité, notamment pour les transports. E4 ajoute que la sensibilisation auprès des équipes est importante, afin d'avoir une meilleure compréhension sur le projet de la personne et sur son handicap. De plus, il est nécessaire d'adapter les tâches en fonction des capacités de la personne. E4 ajoute qu'il est important d'instaurer une routine, ainsi qu'une fiche de poste définie. Celles-ci permettent de favoriser l'autonomie et d'informer les collègues des diverses tâches attribuées à la personne. Les changements peuvent la désorienter. La structure où exerce E4 est un service sans limites dans la durée, ce qui permet de multiplier les expériences et d'apporter un suivi optimal et personnalisé. Selon E4, l'accompagnement doit être continu et requiert du temps. L'ergothérapeute intervient selon les besoins.

Question 6 : Selon E4, l'ergothérapeute a sa place, une place à part entière, dans l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, des personnes porteuses de trisomie 21. Elle estime que ce professionnel est alors essentiel. E4 évoque la complémentarité importante de l'ergothérapeute avec les autres professionnels. De plus, sa spécificité d'ergothérapeute est reconnue au sein de sa structure et est sollicitée à bon escient. Les adaptations et l'accompagnement à l'apprentissage permettent de favoriser le processus d'insertion de ce public.

Question 7 : En complément, E4 évoque l'association Trisomie 21 France. En effet, les valeurs des institutions sont fortes, au SAT dans lequel exerce E4. Celles-ci mettent en lumière le milieu ordinaire, l'auto-détermination et le développement du pouvoir d'agir. De ce fait, les personnes ont une place à part entière dans leur projet et dans l'association. E4 ajoute que la structure est en gouvernance partagée.

Ainsi il y a une réflexion commune sur l'intégration de cette gouvernance partagée dans les projets. Cette gouvernance est inclusive et permet d'intégrer des personnes en situation de handicap, au sein de l'association. Tout ceci a une importance car il y a des répercussions sur l'insertion professionnelle, et plus particulièrement au niveau de leurs droits.

4.2 Analyse transversale

Question 2 : En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ?

Les quatre ergothérapeutes interrogées, proposent des adaptations et des outils de compensation, auprès des personnes porteuses de trisomie 21. E4 apporte également des conseils et divers aménagements. E1 quant à elle, réalise des installations au poste de travail et E4 étudie les gestes et postures de prévention. Elle ajoute que les évaluations et bilans ergothérapeutiques permettent d'approfondir le suivi.

E1 et E3 se déplacent sur les lieux de stage ou d'emploi afin de mettre l'utilisateur en pratique. E1 réalise également des sensibilisations auprès des entreprises. Selon E4, il est aussi possible de proposer une prise en soin au bureau pour un accompagnement cognitif et rééducatif.

Selon les dires de E1 et E3, la collaboration entre professionnels est importante.

Pour E1, il faut identifier le fonctionnement de la personne et lui trouver des méthodes rassurantes, afin qu'elle puisse les transposer sur le lieu de travail.

D'après E2 et E3, l'ergothérapeute axe son travail sur l'autonomie dans les activités quotidiennes et en entreprises. E2 cible alors le graphisme, la motricité fine, la coordination et l'attention. E3 quant à elle, évoque les savoir-faire et le repérage visuel.

Selon E3, les troubles les plus souvent rencontrés chez les personnes porteuses de trisomie 21 sont : les troubles visuels, d'organisation, de planification, pratiques et le séquençage. E4 évoque aussi la manipulation, la précision et la compréhension lente.

E2, E3, E4 expliquent qu'elles ont eu des formations organisées par trisomie 21 France. E3 ajoute que c'est une volonté de l'association de former les équipes. Elle a également eu une formation FALC.

E2 terminera sur le fait que la formation d'ergothérapeute apporte peu d'informations sur la prise en soin ergothérapique auprès des personnes porteuses de trisomie 21.

Question 3 : D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter aux projets d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ?

Selon E1 et E3, l'ergothérapeute apporte une approche systémique de la personne, en ayant un regard centré sur celle-ci et sur son environnement.

L'un des objectifs globaux des quatre ergothérapeutes est l'autonomisation dans l'utilisation du matériel ainsi que dans l'installation au poste de travail. Pour se faire, E2 ajoute qu'elle propose des ateliers gestes et postures.

D'après E1, l'ergothérapeute aide la personne à se valoriser et à se rendre compte de ses capacités. Elle peut mettre en place des techniques de compensation.

Les objectifs de E1 peuvent être axés sur la dactylographie, l'autonomisation de l'outil informatique ou encore la sensibilisation et l'acceptation du travailleur et de l'entreprise. Par ailleurs, E4 cible plutôt ses objectifs sur l'accompagnement des apprentissages, l'aide à l'organisation ou encore l'application d'une méthode. Selon E2, l'ergothérapeute peut apporter des conseils sur l'hygiène de vie. De plus, E3 explique qu'elle constitue un portfolio de compétences avec la personne.

E1 et E3 ajoutent que les objectifs sont variables d'un individu à un autre.

E2, E3 et E4 évoquent les aménagements et les adaptations que l'ergothérapeute peut apporter.

E3 explique que l'ergothérapeute apporte des notions de biomécaniques et d'anatomie, au sein de l'équipe pluriprofessionnelle. E4 précise que l'ergothérapeute apporte en effet, un regard paramédical dans la prise en soin de l'utilisateur.

Question 4 : Comment procédez-vous / procéderiez-vous, pour accompagner une personne porteuse de trisomie 21, vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ?

E1 et E4 expliquent que leurs prises en soin commencent avec un entretien, afin d'avoir une première rencontre avec la personne. E1 évoque également les préconisations en ergothérapie. Elle réalise un deuxième entretien pour la remise du matériel.

Les quatre ergothérapeutes sont en accord sur le fait qu'elles sont en étroite collaboration avec les différents professionnels de la structure (psychologue, chargée d'insertion professionnelle, éducateur, coordinateur, neuropsychologue, etc). E4 ajoute qu'il est important de faire du lien avec l'équipe afin de percevoir au mieux le fonctionnement de la personne.

E1 et E3 déterminent également le matériel et les aides techniques nécessaires.

Selon E3 et E4, l'ergothérapeute a un rôle dans l'acquisition et l'apprentissage des gestes sécurisés et adaptés, et donc du positionnement.

Les quatre ergothérapeutes peuvent avoir des rôles divers et variés selon les structures d'intervention :

- E1 peut les axer sur la préparation des dossiers AGEFIPH ou encore la création d'un répertoire de personnes ressources. Elle travaille les objectifs un par un.
- E2 quant à elle, intervient sur les compétences du jeune à pouvoir transposer à l'extérieur.
- Par ailleurs, E3 a un rôle auprès des transports que peut utiliser la personne. Elle souhaite s'adapter au mieux à l'usager. Elle explique qu'il est important de se mettre nous-même en situation et qu'une réflexion permanente de sa pratique quotidienne est essentielle.
- D'après E4, l'ergothérapeute peut proposer des évaluations en situation de travail ainsi que des bilans ergothérapiques.

Question 5 : D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ?

Les quatre ergothérapeutes sont en accord sur le fait que l'environnement humain doit être sensibilisé, bienveillant et accueillant. Il est important que l'équipe soit soudée et consciente des capacités de la personne, afin d'avoir une meilleure compréhension sur son projet et son handicap.

Selon E1, il faut éviter les « open space » et les bureaux isolés. Un bureau partagé avec un environnement calme serait préférable. Elle ajoute que l'aménagement physique (matériel, poste de travail, etc) doit être adapté à la personne.

D'après E1, il est important de savoir gérer son budget et d'utiliser les transports. E4 ajoute que les horaires de travail doivent être adaptables, afin de limiter la fatigabilité.

Selon les dires des quatre ergothérapeutes, il est essentiel de faire preuve de patience de disponibilité et de volonté, lors du suivi. C'est un accompagnement qui requiert du temps. Une écoute attentive autour des désirs de la personne est recommandée, afin d'apporter un suivi optimal et personnalisé.

E2 ajoute que la motivation et l'investissement de l'utilisateur sont de véritables atouts.

Pour E2 et E3, il est important d'être dans une optique d'inclusion. A ce sujet, E3 ajoute que l'employeur doit être formé au handicap pour accueillir un stagiaire porteur de trisomie 21.

D'après E2 et E3, le surpoids peut être un frein. E2 ajoute qu'il faut un « minimum » de compétences motrices. D'après E3, la déficience doit être légère à modérée.

E2 estime que les compétences langagières ne sont pas un frein, et que les compétences de lecture et d'écriture ne sont pas indispensables. Quant à E3, les obstacles peuvent être le manque de connaissances et l'image de standardisation. Cela peut aussi être un manque de temps d'accompagnement ou un manque de soutien auprès des entreprises.

Question 6 : A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ?

E1 estime que les qualités de l'ergothérapeute sont indispensables dans le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. Elle ajoute que l'ergothérapeute est un spécialiste de l'autonomie, du handicap, de l'indépendance, de la compensation et de l'insertion. Elle fait également référence à la ressource job-coach. E2 explique que l'ergothérapeute doit être réactif et adaptatif. A l'inverse, E3 n'est pas du même avis. Elle pense que les qualités de l'ergothérapeute ne sont pas les seules à pouvoir favoriser le processus d'insertion car une collaboration avec les divers professionnels est pourtant indispensable.

E1, E2 et E4 affirment que les compétences de l'ergothérapeute sont essentielles, et permettent également d'accélérer ce processus auprès de ce public.

D'après E2, les moyens ergothérapiques pouvant favoriser ce processus sont : les visites d'entreprises, l'identification des routines et des tâches à faire, les observations ou encore le recueil d'informations. Quant à E4, cela serait les adaptations ainsi que l'accompagnement à l'apprentissage. E3 à l'inverse, estime que les moyens mis en place par l'ergothérapeute ne permettent pas de favoriser complètement l'insertion rapide de ces personnes.

Les quatre professionnels estiment que l'ergothérapeute est essentiel. Cela peut être grâce à l'analyse d'activité, la prise en compte de la personne et de son environnement, ou encore grâce à ses qualités relationnelles. E3 ajoute que l'ergothérapeute apporte une dimension supplémentaire et spécifique.

Question 7 : Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ?

E1 exprime qu'il y a peu de structures d'insertion professionnelle en France, pour les personnes porteuses de trisomie 21, et donc peu sont présentes dans l'emploi. Elle suggère qu'il faudrait approfondir sur les besoins à l'échelle de la France.

E1 ajoute que la société évolue lentement et qu'il y a encore beaucoup de préjugés sur le handicap. Pour faire le lien, E4 évoque les valeurs fortes de l'association Trisomie 21 France, telles que le milieu ordinaire, l'auto-détermination et le développement du pouvoir d'agir. Cette gouvernance partagée, permet aux personnes porteuses de trisomie 21, d'avoir une place à part entière dans leur projet et dans l'association, et de faire- valoir leurs droits.

E3 quant à elle, exprime la nécessité d'avoir de la patience, et d'adapter les objectifs lors de la prise en soin des personnes porteuses de trisomie 21. En effet, elle évoque un facteur émotionnel important chez ces personnes, ce qui requiert un accompagnement individualisé pour celles-ci.

5. Discussion

5.1 Interprétation des résultats

A la suite de l'analyse des entretiens, je comparerai les informations recueillies auprès des ergothérapeutes, à la littérature exposée en première partie.

➤ Les rôles de l'ergothérapeute

L'étude a mis en évidence que les personnes porteuses de trisomie 21, se retrouvent en situation de handicap pour la réalisation des activités de la vie quotidienne (11). Cela s'explique par des limitations physiques et cognitives, telles que le surpoids, des troubles de l'organisation, des difficultés de motricité fine ou encore une compréhension lente. Pour pallier à cela, l'ergothérapeute a de nombreux rôles dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire, des personnes porteuses de trisomie 21. Tout d'abord, l'un des objectifs majeurs est de favoriser l'autonomie et l'indépendance de ces personnes, au quotidien, sur les lieux de stage et de travail (25). De plus, il permet d'acquérir de l'autonomie sur l'utilisation du matériel, ainsi que sur l'installation et le positionnement au poste de travail. Il doit être adapté et adéquat, afin de travailler dans les meilleures conditions. Les résultats obtenus soulignent que

l'accueil d'une personne porteuse de trisomie 21 requiert de l'investissement. L'ergothérapeute peut alors sensibiliser les entreprises, sur les situations de handicap. L'étude a mis en évidence que la collaboration est également une mission indispensable de l'ergothérapeute afin d'apporter une prise en soin optimale (15). Ainsi, les divers rôles de ce professionnel sont bénéfiques pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes porteuses de trisomie 21.

➤ *Une collaboration pluriprofessionnelle essentielle*

La littérature et les ergothérapeutes interrogées évoquent l'importance et la nécessité d'une prise en soin pluriprofessionnelle (médecin, chargée d'insertion professionnelle, éducateur, psychologue, etc). Au sein d'une équipe, l'ergothérapeute est en étroite collaboration avec de nombreux corps de métier. En effet, ce lien est indispensable afin de percevoir au mieux le fonctionnement de la personne porteuse de trisomie 21. Les entretiens ont démontré qu'une collaboration pluridisciplinaire était un atout (13), afin d'apporter une meilleure compréhension sur le projet et sur la situation de handicap de la personne. De plus, il est indispensable que l'équipe soit soudée, bienveillante et accueillante. L'ergothérapeute est un professionnel qui se démarque par sa spécificité au sein d'une équipe, grâce à un regard paramédical et des notions de biomécanique (17). Cela permet d'enrichir toutes prises en soin, afin qu'elles soient les plus optimales et personnalisées possible.

➤ *Les moyens mis en place par l'ergothérapeute*

Cette étude expose les divers champs d'action de l'ergothérapeute auprès des personnes porteuses de trisomie 21, dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire. Tout d'abord, une des spécificités de l'ergothérapeute est l'analyse d'activités. Les capacités d'observation, d'analyse et de synthèse sont de réels atouts, afin de renforcer la connaissance sur la personne porteuse de trisomie 21, la situation de handicap et l'environnement. L'approche systémique qu'apporte ce professionnel, permet un accompagnement centré sur la personne et sur son environnement (17). L'ergothérapeute est formé et sensibilisé aux situations de handicap, et peut donc faire le lien avec les répercussions engendrées au quotidien et lors de l'activité professionnelle. De plus, les entretiens effectués, mettent l'accent sur l'expertise de l'ergothérapeute concernant l'adaptation et l'aménagement de l'environnement.

En effet, ce professionnel peut proposer des outils de compensations et des aides techniques aux personnes porteuses de trisomie 21, afin de favoriser leur insertion et le maintien dans l'emploi. L'adaptation n'est pas que matérielle, elle peut également être cognitive, sociale ou comportementale. Pour pallier aux limitations physiques et cognitives de ces personnes, l'ergothérapeute peut mettre en place des ateliers « gestes et postures » afin d'optimiser le positionnement corporel. Ce professionnel peut également apporter un aménagement du poste de travail, afin de créer un environnement sécurisant et adapté à l'utilisateur (6). Ainsi, les moyens mis en place par l'ergothérapeute permettent d'apporter une prise en soin personnalisée en fonction du projet, des capacités et des envies de la personne porteuse de trisomie 21 (20).

➤ *Les qualités d'un ergothérapeute*

La littérature et les entretiens évoquent les qualités professionnelles transmises par l'ergothérapeute. Il accorde une grande importance aux capacités de relation et de communication. Celles-ci semblent essentielles en tout point, aussi bien auprès de l'équipe pluriprofessionnelle, des partenaires, qu'auprès de l'utilisateur : elles permettent d'instaurer une relation de confiance (6). Elle est indispensable afin que la personne porteuse de trisomie 21 puisse s'exprimer pleinement et librement lors de son accompagnement. La bienveillance, la réactivité, la rassurance, et la patience, sont des qualités requises lors du suivi en ergothérapie. En effet, il est essentiel que l'ergothérapeute encourage les personnes porteuses de trisomie 21 lors de leur projet d'insertion professionnelle, afin de favoriser la confiance en soi et de prendre conscience de ses capacités. L'étude a souligné un facteur émotionnel important chez les personnes porteuses de trisomie 21 : ils sont en demande continue de valorisation et d'encouragements. Nous ajouterons que la motivation et l'investissement de l'utilisateur, sont l'essence même du projet (20).

➤ *L'évolution de la pratique professionnelle*

L'étude a mis en évidence que l'ergothérapie est une profession en perpétuelle évolution afin d'optimiser la qualité des accompagnements (16). Bien souvent, les ergothérapeutes ont une réflexion quotidienne de leur pratique professionnelle, permettant une adaptation permanente. Elle permet de se questionner, pour répondre au mieux aux besoins de l'utilisateur. Pour tout ergothérapeute, il est essentiel de progresser davantage sur son savoir-être et savoir-faire, durant sa vie professionnelle.

Ainsi, les entretiens ont mis en évidence que les ergothérapeutes intervenant auprès de personnes porteuses de trisomie 21 ont des formations sur cette anomalie génétique (prise en soin, symptomatologie, etc). Celles-ci sont une richesse pour les ergothérapeutes, afin de pouvoir apporter une prise en soin cohérente et adaptée. L'association Trisomie 21 France, ayant des valeurs fortes (milieu ordinaire, auto-détermination, pouvoir d'agir, etc), a une réelle volonté de former les équipes. D'autres formations telles que le FALC peuvent être proposées afin d'approfondir le suivi.

➤ *Éléments supplémentaires*

Cette étude a démontré le peu de personnes porteuses de trisomie 21 dans l'emploi. Tout ceci peut être majoré par de nombreuses hypothèses : des préjugés encore présents dans notre société, un manque de reconnaissance de l'ergothérapie, la pauvreté littéraire sur l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 ou des structures d'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap encore trop peu répandues en France. Pour les personnes porteuses de trisomie 21, comme pour toute autre situation de handicap, la symbolique du travail est forte. Dans notre société, le travail permet d'avoir un statut social, autre que celui d'être seulement une "personne en situation de handicap". Malgré le fait que ces personnes soient peu productives économiquement, elles apportent une réelle contribution à un vivre ensemble. Ce mémoire d'initiation à la recherche a également démontré que les ergothérapeutes exerçant dans l'insertion professionnelle étaient peu nombreux. L'apparition de nouvelles professions telles que job coach, chargée d'insertion professionnelle ou encore technicien d'insertion professionnelle, questionnent véritablement sur la place de l'ergothérapeute dans ces structures.

5.2 Validation des hypothèses et réponse à la question de recherche

La mise en relation des analyses longitudinales et transversales, avec les données du cadre théorique, permettent de mettre en évidence les éléments de réponses à la question de recherche ainsi que la validation ou non des hypothèses.

Nous rappellerons que la question de recherche de ce mémoire d'initiation est : **“Quelle est l'influence de l'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 ?”**

Première hypothèse : *La prise en soin ergothérapeutique accélère le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire auprès de personnes porteuses de trisomie 21.*

Les résultats obtenus, ont montré l'importance de l'intervention ergothérapeutique en lien avec l'accélération du processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire, des personnes porteuses de trisomie 21. Les qualités et les compétences de l'ergothérapeute ont été exposées. Les capacités d'adaptation, d'écoute, de bienveillance et d'empathie peuvent être des atouts auprès de l'équipe pluriprofessionnelle et des usagers. En effet, l'ergothérapeute est en partenariat et en complémentarité avec de nombreux professionnels, ce qui permet de faire du lien, afin d'apporter une prise en soin cohérente et bénéfique. Cette réflexion commune autour des leviers et des difficultés de la personne, permet de favoriser et d'accélérer la prise en soin. L'ergothérapeute est un professionnel adaptatif et réactif, qui parvient à cerner rapidement la personne, grâce aux observations et au recueil d'informations. Tout ceci est favorisé par la prise en compte de l'environnement. Enfin, l'ergothérapeute sollicite l'intérêt et la motivation de la personne afin que celle-ci soit actrice de sa prise en soin. L'investissement de l'utilisateur est primordial pour accélérer efficacement la prise en soin. Les résultats obtenus semblent donc être en faveur de cette hypothèse.

Deuxième hypothèse : *Les moyens mis en place par l'ergothérapeute dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, sont bénéfiques pour les personnes porteuses de trisomie 21.*

L'étude montre que l'ergothérapeute met en place de nombreux moyens, afin d'apporter un accompagnement optimal, auprès des personnes porteuses de trisomie 21. Tout d'abord, les capacités relationnelles et de communication permettent de créer un climat de confiance auprès de la personne et des divers partenaires. L'ergothérapeute a également la spécificité de réaliser des analyses d'activités et des mises en situation, afin de permettre à la personne de s'insérer sur le plan social, comme professionnel, dans les meilleures conditions possibles. L'approche systémique qu'apporte l'ergothérapeute, est également un atout considérable. Des aménagements, adaptations et outils de compensation, peuvent être apportés par l'ergothérapeute afin de faciliter le parcours de la personne porteuse de trisomie 21.

En ergothérapie, le travail sera également axé sur l'autonomie et l'indépendance au quotidien afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi. L'étude a mis en évidence que les moyens mis en place par l'ergothérapeute sont bénéfiques et essentiels dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. Les résultats obtenus semblent donc être en faveur de cette hypothèse.

5.3 Analyse de la méthode

5.3.1 Choix de la population

Les quatre ergothérapeutes interrogées exercent / ont exercé dans l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, et prennent / ont pris en charge des personnes porteuses de trisomie 21. Toutefois elles n'ont pas toutes le même mode d'exercice (SESSAD, ESAT/SAT et ESRP), ni les mêmes rôles au sein de leurs structures respectives. J'ai donc pu obtenir des réponses variées et enrichissantes. Elles m'ont toutes apporté des éléments essentiels pour cette étude.

Afin d'approfondir les données obtenues lors de mes entretiens, il aurait été intéressant d'interroger une personne porteuse de trisomie 21, ou une personne de son entourage. Cela m'aurait permis d'avoir le ressenti et le vécu d'une personne concernée par l'accompagnement en ergothérapie lors du projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

5.3.2 Critiques et limites méthodologiques

J'ai fait le choix d'utiliser une méthode qualitative afin de pouvoir répondre au mieux à ma question de recherche. De plus, le choix des entretiens me semblait évident, au vu du peu d'ergothérapeutes répondant à mes critères d'inclusion. Toutefois, je trouve que les résultats obtenus sont basés sur un faible nombre d'entretiens, ce qui ne nous permet pas de les généraliser.

Les entretiens ont au minimum, une durée de 20 minutes. J'ai donc accordé un temps considérable pour la retranscription et les analyses.

Les entretiens se sont déroulés par téléphone, pouvant engendrer de mauvaises compréhensions ou des coupures. De plus, il était difficile d'évaluer les réactions de l'interlocuteur. La communication non verbale est pourtant très importante.

Ces entretiens m'ont apporté de nombreuses informations concernant l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. Ainsi, j'ai pu découvrir des mots clés que je ne connaissais pas (facing, job coach, gouvernance partagée, etc) et qui m'ont incité à effectuer des recherches. J'ai pu approfondir et développer de nouvelles connaissances.

5.4 Perspectives

Cette étude a mis en évidence qu'il était important de promouvoir l'accompagnement ergothérapeutique auprès des personnes porteuses de trisomie 21, en France. En effet, au vu de la pauvreté littéraire sur l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, des personnes porteuses de trisomie 21, il semblerait que l'ergothérapie soit peu présente dans les pratiques. Nous pouvons nous questionner sur les besoins à l'échelle de la France. Le questionnement suivant apparaît :

« Pourquoi l'ergothérapeute semble si peu représenté dans les structures d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21, alors qu'il paraît être bénéfique pour la prise en soin des usagers ? »

L'étude a démontré que l'ergothérapeute était un professionnel essentiel dans le processus d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21. Ceci grâce à ses champs d'interventions et de compétences. Cependant, les ergothérapeutes interrogés ont souligné que l'insertion professionnelle et la trisomie 21, étaient deux notions, peu voire pas, abordés dans notre formation initiale d'ergothérapeute. Cela peut être une des raisons pour laquelle les ergothérapeutes s'orientent moins vers ce domaine d'intervention. Ceci a des répercussions car les structures d'insertion professionnelle ont probablement un manque de connaissance sur les compétences de l'ergothérapeute, et sur les objectifs en ergothérapie. L'étude a également montré que de nouvelles professions apparaissaient dans les structures d'insertion professionnelle auprès de personnes en situation de handicap. Nous pouvons citer les « chargés d'insertion professionnelle » ou encore les « job coach ».

Ceux-ci semblent être de plus en plus nombreux et semblent avoir des champs de compétences similaires à ceux de la profession d'ergothérapeute (qualités d'analyse, mise en place de moyens de compensation, sensibiliser les entreprises au handicap, évaluer les besoins des usagers, etc). Nous pouvons nous poser la question suivante :

« Finalement, quelle est la place accordée à l'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle, des personnes en situation de handicap ? »

Il faut savoir que les professions telles que chargées d'insertion professionnelle ou job coach, ne sont pas soumises au code de la santé publique (52). De plus, employer un ergothérapeute est coûteux pour les établissements. Est-ce la raison pour laquelle les ergothérapeutes sont moins nombreux au sein de ces derniers ? Comme démontré dans l'étude, tout ceci est majoré par un manque de reconnaissance de la profession d'ergothérapeute auprès des structures d'insertion professionnelle. Nous pouvons nous demander si celles-ci parviennent à faire la distinction entre les compétences de ces nouveaux postes et les compétences d'un ergothérapeute. Est-ce un manque de promotion de la profession ou est-ce un choix de la part de ces structures de privilégier d'autres professions ? Nous pouvons véritablement nous questionner sur la place de l'ergothérapeute au sein des structures d'insertion professionnelle et donc sur la prise en soin apportée aux usagers.

5.5 Apports personnels et pour la profession

5.5.1 Apports personnels

Ce mémoire d'initiation à la recherche a été d'un grand intérêt pour moi. En effet, le sujet me passionne et je me suis sentie très motivée et investie dans la réalisation de ce travail de fin d'étude. J'ai pu développer mon esprit critique et acquérir une méthodologie de travail rigoureuse et synthétique. Cela me semble essentiel pour ma future pratique professionnelle. Les nombreuses remises en question m'ont permis d'affiner et d'enrichir progressivement mon travail.

De plus, j'ai pu comprendre l'importance de l'ergothérapie dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. Je me suis alors rendue compte que les ergothérapeutes exerçant dans ce domaine

se font rares et sont peu représentés. En parallèle, j'ai pu réaliser un stage de sept semaines dans un IMPro afin de poursuivre ce lien avec mon sujet de mémoire. Aucun ergothérapeute n'était en poste au sein de cet IME. Cependant, ce stage a permis de promouvoir l'ergothérapie au sein de cette structure et de relever des besoins en ergothérapie.

Ce travail de fin d'étude m'a permis d'approfondir mes connaissances sur les champs de compétences et d'intervention de l'ergothérapeute. De nouvelles notions ont aussi été découvertes, ce qui m'a incité à faire des recherches intéressantes et bénéfiques.

J'ai pu également développer et enrichir mon identité professionnelle. Je me suis rendue compte, grâce à ce travail, que l'accompagnement ergothérapeutique dans l'insertion professionnelle suscite mon intérêt, d'autant plus auprès de personnes porteuses de trisomie 21.

5.5.2 Apport pour la profession

Bien qu'elle ne soit pas abordée pendant la formation initiale d'ergothérapeute, l'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 est tout de même au cœur de nos pratiques. Ce constat montre l'importance et la nécessité pour les ergothérapeutes, de pouvoir se référer à des écrits ou articles scientifiques, afin de faire évoluer leur pratique sur le sujet.

Ce mémoire d'initiation à la recherche permettra de :

- Promouvoir l'ergothérapie dans le projet d'insertion professionnelle afin de favoriser l'accompagnement pluridisciplinaire dans ces projets,
- Apporter des réponses et des données à d'autres ergothérapeutes et professionnels s'interrogeant sur la prise en charge ergothérapeutique auprès de la trisomie 21, dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire,
- Optimiser l'accompagnement et le projet professionnel de ce public.

Les recherches scientifiques effectuées par les ergothérapeutes sont bénéfiques pour l'évolution de notre future profession. Elles permettent un développement des pratiques au regard de l'avancée scientifique.

CONCLUSION

L'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 est d'actualité en France, notamment grâce à une évolution progressive des mentalités. Cependant, cette activité en milieu ordinaire reste souvent inaccessible pour cette population, alors qu'elle est particulièrement signifiante et significative dans notre société. La question de l'influence de l'ergothérapeute dans le projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21, s'est alors posée dans ce mémoire d'initiation à la recherche.

Même si la promotion de l'ergothérapie est à renforcer, elle est un atout dans le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21. L'ergothérapeute se démarque notamment grâce à ses compétences et ses moyens d'action qui sont des leviers dans l'accompagnement de ce public. L'étude a mis en évidence que les qualités de l'ergothérapeute étaient bénéfiques, afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi.

Afin d'approfondir cette étude, il serait pertinent de faire un lien avec la sous-partie « perspectives » de la partie « discussion ». Celle-ci a mis en évidence que de nouvelles professions apparaissent progressivement dans les structures d'insertion professionnelle. Il a été constaté que les ergothérapeutes étaient peu nombreux. Ainsi, la place et les missions de l'ergothérapeute se questionnent car de nouvelles professions émergent et font échos à des compétences présentes et acquises en ergothérapie. Deux cas de figures apparaissent :

- Pour pallier l'absence d'un ergothérapeute dans la structure, d'autres professionnels ont des rôles semblables à celui-ci,
- En présence d'ergothérapeute, tous les professionnels réalisent les mêmes missions pour favoriser l'insertion professionnelle de ces personnes.

Ces éléments font émerger la question suivante : « **Ces nouvelles professions peuvent-elles remplacer le métier d'ergothérapeute dans les structures d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ?** »

BIBLIOGRAPHIE

1. BOUDET C. La vie réserve des surprises. Lgf. Librairie générale française; 2017. 256 p. (Ldp documents; vol. texte intégral).
2. Universalis E. Encyclopédie Universalis. In: Encyclopædia Universalis.
3. Duport A. Trisomie 21 : Impact des changements de société et des découvertes médicales sur une population. Fondation Jérôme Lejeune. 21 janv 2022;
4. Hayes A, Batshaw ML. Down Syndrome. Pediatric Clinics of North America. juin 1993;40(3):523-35.
5. Adamsbaum C, Akrich M, Bailleux É, Blanchot-Isola C, Boutet G, Carbonne B. COMITÉ PERMANENT PÉRINATALITÉ. 2007;182.
6. de Lyon C, de Saint-Etienne C. Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) Trisomie 2. 2020;191.
7. C'est quoi la trisomie 21 ? [Internet]. Trisomie 21 France. [cité 11 déc 2022]. Disponible sur: <https://trisomie21-france.org/cest-quoi-la-trisomie-21/>
8. La trisomie 21 [Internet]. Institut Lejeune. [cité 11 déc 2022]. Disponible sur: <https://www.institutlejeune.org/comprendre/la-trisomie-21.html>
9. Trisomie 21 : la HAS actualise ses recommandations concernant le dépistage prénatal de la trisomie 21. Haute Autorité de Santé [Internet]. [cité 14 sept 2022]; Disponible sur: <file:///C:/Users/Illo/Zotero/storage/8KGLDTKM/trisomie-21-la-has-actualise-ses-recommandations-concernant-le-depistage-prenatal-de-la-trisomi.html>
10. YAOUANC C. Trisomie 21 : des chiffres têtus [Internet]. Genethique. 2020 [cité 14 sept 2022]. Disponible sur: <https://www.genethique.org/trisomie-21-des-chiffres-tetus/>
11. CUILLERET M. Trisomie 21 Aides et conseils. 4e édition. Elsevier Masson; 2000. 212 p. (Abreges De Medecine).
12. Agarwal Gupta N, Kabra M. Diagnosis and Management of Down Syndrome. Indian J Pediatr. juin 2014;81(6):560-7.
13. Amblard F, Devillard F, Dumortier L, Bricout VA. Une consultation spécialisée pour l'enfant et le jeune adulte atteint de trisomie 2. :8.
14. Fondation Perce-neige. Dossier trisomie 21 un accompagnement tout au long de la vie. avr 2020;12.
15. Lakhdar N, Bensalah FZ, Miri I, Lebib S, Dziri C, Chouaib R. La trisomie 21 : préparation à l'insertion. Journal de Réadaptation Médicale : Pratique et Formation en Médecine Physique et de Réadaptation. mars 2004;24(1-2):41-5.
16. Charret L, Thiébaud Samson S. Histoire, fondements et enjeux actuels de l'ergothérapie: Contraste. 19 avr 2017;N° 45(1):17-36.

17. Hernandez H. L'ergothérapie, une profession de réadaptation. *Journal de Réadaptation Médicale: Pratique et Formation en Médecine Physique et de Réadaptation*. déc 2010;30(4):194-7.
18. Ministère de la Santé et de la Prévention. Ergothérapeute. [cité 17 sept 2022]; Disponible sur: <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/les-fiches-metiers/article/ergotherapeute>
19. American Occupational Therapy Association. Standards of Practice for Occupational Therapy. *American Journal of Occupational Therapy*, 69(Suppl 3). févr 2021;Vol. 75(Supplement_3)(7513410030):7.
20. Bigex A. Le patient acteur de sa prise en charge en ergothérapie – de l'activité analytique à l'activité signifiante. *Hand Surgery and Rehabilitation*. déc 2017;36(6):502.
21. Guene V. Quelle place pour la question du travail dans une activité de rééducation avec des ergothérapeutes ? *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. juin 2016;77(3):370-1.
22. de Lyon C, de Saint-Etienne C. Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) Trisomie 2. 2020;232.
23. Larousse. In: Larousse. 2021. (Dictionnaires généralistes).
24. Plateforme pour l'emploi des travailleurs handicapés C du développement du pays sabolien. *Handicap et emploi : ce que dit la loi*. 2020;2.
25. Légifrance - Le service public de la diffusion du droit [Internet]. [cité 21 sept 2022]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/>
26. Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées [Internet]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000333976/>
27. Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. LA LOI D'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DU 10 JUILLET 1987. Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES). juill 2008;(N° 28.1):7.
28. Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (1).
29. Ministère de la santé et des solidarités, Ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. doc_guide_pratique_ La loi handicap. Edition SICOM. :16.
30. Travail M du, l'Insertion du P emploi et de, Travail M du, l'Insertion du P emploi et de. *Emploi et handicap : la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)* [Internet]. Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. 2022 [cité 11 déc 2022]. Disponible sur: <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/rqth>
31. Le statut de travailleur handicapé et l'apprentissage des jeunes handicapés [Internet]. [cité 7 nov 2022]. Disponible sur: http://www.fnvr-handicap-indemnisation.org/travail_handicap_statut_travailleur_apprentissage_jeunes.php

32. Travail M du, l'Insertion du P emploi et de, Travail M du, l'Insertion du P emploi et de. Emploi et handicap : travail en milieu ordinaire [Internet]. Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. 2022 [cité 31 déc 2022]. Disponible sur: <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/article/emploi-et-handicap-travail-en-milieu-ordinaire>
33. Handicap : travail en milieu ordinaire [Internet]. [cité 25 sept 2022]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15926>
34. Albanese JB. Chapitre 22. Insertion professionnelle et handicap : l'ergothérapeute au cœur d'un réseau. In: Agir sur l'environnement pour permettre les activités [Internet]. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur; 2016 [cité 28 sept 2022]. p. 347-58. (Ergothérapies). Disponible sur: <https://www.cairn.info/agir-sur-l-environnement-permettre-les-activites--9782353273553-p-347.htm>
35. Association suisse des ergothérapeutes. Le travail au premier plan L'ergothérapie dans l'intégration professionnelle. :4.
36. Finn C. An Occupation-Based Approach to Management of Concussion: Guidelines for Practice. The Open Journal of Occupational Therapy [Internet]. 1 avr 2019 [cité 19 sept 2022];7(2). Disponible sur: <https://scholarworks.wmich.edu/ojot/vol7/iss2/11>
37. Handicap : travail en établissement et service d'aide par le travail (Ésat) [Internet]. [cité 25 sept 2022]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1654>
38. Handicap : travail en entreprise adaptée [Internet]. [cité 25 sept 2022]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1653>
39. ESAT : établissements ou services d'aide par le travail [Internet]. [cité 26 sept 2022]. Disponible sur: <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/handicap-et-travail/article/esat-etablissements-ou-services-d-aide-par-le-travail>
40. Entreprises adaptées [Internet]. [cité 26 sept 2022]. Disponible sur: <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/article/emploi-et-handicap-les-entreprises-adaptees-ea>
41. PERNET C, SAVARD D. Travailleurs handicapés en milieu ordinaire. Eres; 2013. 156 p.
42. Lefebvre C. Trisomie 21 et emploi : entre avancées et inégalités persistantes [Internet]. OCM. 2022 [cité 30 déc 2022]. Disponible sur: <https://www.observatoire-ocm.com/formation/trisomie-21/>
43. Les trisomiques changent notre regard sur le travail [Internet]. Revue Projet. [cité 30 déc 2022]. Disponible sur: <https://www.revue-projet.com/articles/2014-04-pige-les-trisomiques-changent-notre-regard-sur-le-travail>
44. Insertion sociale, intégration sociale - Le site du CNLE [Internet]. [cité 11 nov 2022]. Disponible sur: <https://www.cnle.gouv.fr/insertion-sociale-integration.html>
45. Riutort P. La socialisation. Apprendre à vivre en société. In: Premières leçons de sociologie [Internet]. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2013 [cité 11 nov 2022]. p. 63-74. (Major). Disponible sur: <https://www.cairn.info/premieres-lecons-de-sociologie--9782130620396-p-63.htm>

46. Zolesio E. Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? Idées économiques et sociales. 2018;191(1):15-21.
47. Gargiulo M. Handicap, figure de stigmatisation. Cliniques méditerranéennes. 2016;94(2):125-38.
48. C.CUILLERET. Trisomie et handicaps génétiques associés Potentialités, compétences, devenir. 5e édition ABREGES. Elsevier Masson; 439 p. (MASSON).
49. REISO - Handicaps - Trisomie à la télé: quelle image, quel impact? [cité 4 oct 2022]; Disponible sur: <https://www.reiso.org/articles/themes/handicaps/6144-trisomie-a-la-tele-quelle-image-quel-impact>
50. Cafés restaurants solidaires, vente en ligne de café et thé-Café Joyeux [Internet]. [cité 5 oct 2022]. Disponible sur: <https://www.cafejoyeux.com/fr/>
51. Le Reflet Paris / restaurant / Paris [Internet]. Zenchef. [cité 5 oct 2022]. Disponible sur: <http://paris.restaurantlereflet.fr/>
52. Emploi accompagné_https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/flyer_emploi_accompagne.pdf

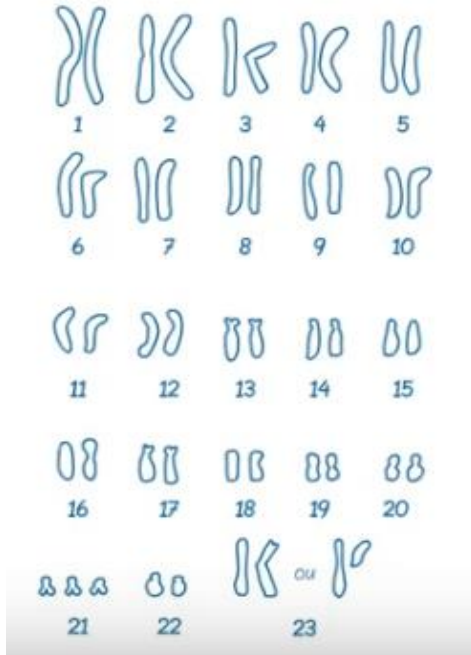
ANNEXES

TABLES DES MATIÈRES DES ANNEXES

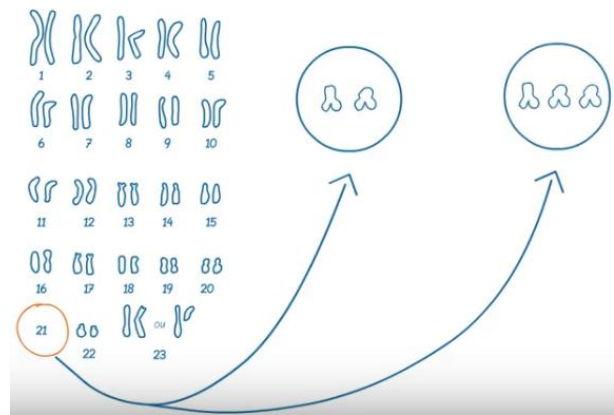
Annexe n°1 : Schématisation des différentes formes de trisomie 21.....	I
Annexe n°2 : Tableau des divers troubles associés à la trisomie 21.....	II
Annexe n°3 : Tableau du suivi médical de la trisomie 21.....	III
Annexe n°4 : Guide d'entretien.....	IV
Annexe n°5 : Analyse longitudinale.....	VI
Annexe n°6 : Analyse transversale.....	XL

Annexe n°1 : Schématisation des différentes formes de trisomie 21

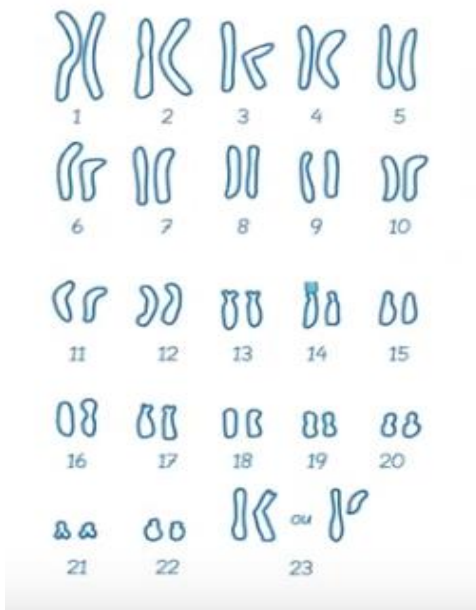
Trisomie 21 libre et homogène



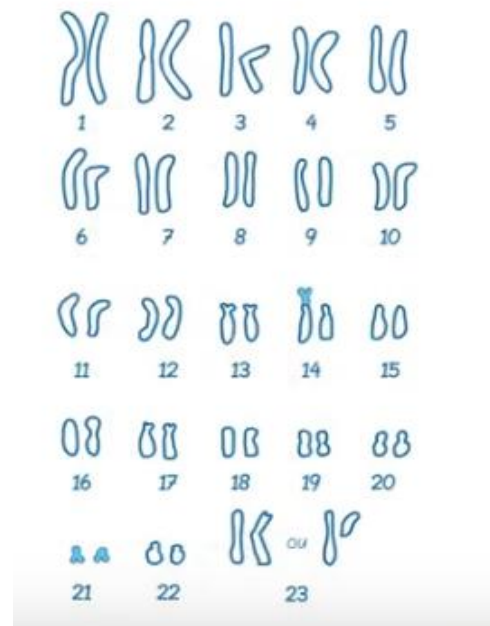
Trisomie 21 en mosaïque



Trisomie 21 partielle



Trisomie 21 par translocation



Annexe n°2 : Tableau des divers troubles associés à la trisomie 21

<u>Types de troubles associés</u>	<u>Troubles associés</u>
<u>Troubles neuromoteurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptifs • Visuels • Auditifs • Sensitif • Gustatif
<u>Troubles neurocentraux</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Hypotonie musculaire • Troubles de la croissance • Retard de la myélinisation • Evolution tardive des apprentissages
<u>Troubles immunologiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Otites • Risques otorhinolaryngologique (ORL) • Allergies • Eczéma • Rhinopharyngites
<u>Troubles métaboliques</u>	<ul style="list-style-type: none"> • De la régulation de la glycémie • De la régulation thermique • De l'absorption des lipides chez l'adulte
<u>Troubles hématologiques</u>	Pour les personnes porteuses de trisomie 21, le risque de leucémie est alors plus élevé que la "normale".
<u>Troubles psychomoteurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Retard de développement • Retard des rythmes biologiques perturbés • De l'équilibre
<u>Troubles moteurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Respiratoires • De la préhension • Du membre inférieur • Du maintien de la ceinture abdominale
On parle aussi de <u>Surhandicaps</u>	D'origine : <ul style="list-style-type: none"> • Organique (cardiopathies ou épilepsies) • Psychologique • Comportementale • Intellectuelle

Annexe n°3 : Tableau du suivi médical de la trisomie 21

(D'après l'Association Trisomie 21 France "Suivi médical de la personne porteuse de trisomie 21")

TRISOMIE 21 / SUIVI MÉDICAL					
	1 - 12 mois	1 -3 ans	3 - 10 ans	Adolescence	Adulte
Examen clinique et neurologique	tous les 2 mois	2/an	1/an	1/an	1/an
Poids/taille/ Diététique	tous les 2 mois	2/an	2/an	2/an	surveillance poids
Écho cardiaque	si non fait à la naissance	*	*	*	écho+ECG* ou 1/5ans
ORL- Audition	à 6 m et 1 an	1/an	1/an	* ou 1/3ans	* ou 1/3ans
Apnées du sommeil	*	*	*	*	*
Ophthalmologie	naiss et 9 m	1/an	1/an	1/an	1/an
Thyroïde	à 6 m et 1 an	1/an	1/an	1/an	* ou 1/3ans
Diabète	*	*	*	1/2ans	* ou 1/2ans
Hygiène dentaire et soins (dentiste)		1/an	2/an	3/an	3/an
Développement orofacial (dentiste et/ou orthodontiste)	entre 6 m 1 an #	1/an §	vers 4 ans puis selon avis §	vers 12 ans puis selon avis §	
Maladie cœliaque	à 6 mois	*	*	*	* ou 1/3ans
Orthopédie	*	*	*	*	* ou 1/5ans
RX atlas-axis			à 6 ans	à 12/13 ans	*
Gynécologie				1/2ans	* ou 1/2ans
Prise en charge paramédicale	oui vers 3 mois	oui	oui	oui	oui par périodes

* : Selon la symptomatologie ou devant baisse état général ou perte des acquis

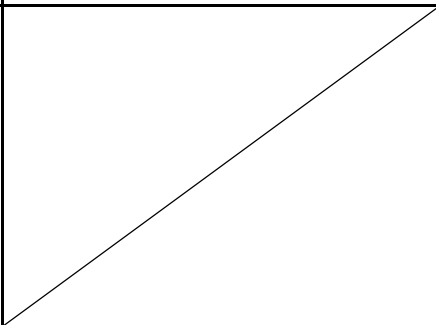
AO : calcul de l'âge osseux

: Consultation d'information

§ : En l'absence de besoins particuliers déjà identifiés

Annexe n°4 : Guide d'entretiens

<i>QUESTIONS</i>	<i>OBJECTIFS</i>	<i>QUESTIONS DE RELANCE</i>
1. Pouvez-vous présenter vos expériences professionnelles en me donnant également votre année de diplôme ?	<ul style="list-style-type: none"> - Faire plus ample connaissance avec la personne interrogée - Découvrir davantage son parcours professionnel - Valider ou invalider mes critères d'inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de temps avez-vous exercé dans l'insertion professionnelle ? - Depuis combien de temps intervenez-vous / êtes-vous intervenu auprès de personnes porteuses de trisomie 21 ?
2. En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'intervention de l'interlocuteur auprès des personnes porteuses de trisomie 21 - Connaître les connaissances de la personne interrogée auprès de cette population 	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous eu une formation spécifique sur la trisomie 21 ? Si oui, en quoi consistait-elle ? - Quels sont les troubles les plus souvent rencontrés chez les personnes porteuses de trisomie 21, que vous avez suivi ?
3. D'après vous qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter aux projets d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la vision de l'interlocuteur sur la place de l'ergothérapie en insertion professionnelle auprès des personnes porteuses de trisomie 21 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de fois intervenez-vous / êtes-vous intervenu auprès de la personne, lors de son suivi en ergothérapie ? - Pouvez-vous me donner des exemples d'objectifs que vous travaillez en insertion professionnelle ?
4. Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne porteuse de trisomie 21 vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les moyens mis en place par la personne interrogée - Comprendre davantage son rôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Quel est / était votre lien avec les employeurs ? - Avec quels professionnels de la structure pouvez-vous collaborer ?
5. D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre quels sont les préalables, d'après l'interlocuteur, pour que la personne porteuse de trisomie 21 s'insère au mieux dans le monde du travail en milieu ordinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les principaux obstacles à leur insertion professionnelle en milieu ordinaire ? - Quels sont les éléments facilitateurs à leur participation à la vie active et à leur insertion professionnelle ?

<p>6. A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le positionnement de la personne interrogée sur le degré d'importance qu'à l'ergothérapie, dans le projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ergothérapeute est-il, selon-vous, un professionnel essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public ? - En ce qui concerne les moyens mis en place par l'ergothérapeute, pensez-vous qu'ils permettent de favoriser et d'accélérer ce processus auprès des personnes porteuses de trisomie 21 ? - Comment pouvez-vous agir sur ces différents facteurs, en tant qu'ergothérapeute ?
<p>7. Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à la personne interrogée d'apporter des éléments supplémentaires - Ouvrir à nouveau la discussion en laissant l'interlocuteur répondre librement 	

Annexe n°5 : Analyse longitudinale

Ergothérapeute 1 (E1)

Premier entretien : mercredi 11 janvier 2023 à 17h30 (durée : 56 minutes et 07 secondes)

Question 2 : « En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ? »		
<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	<p>« Alors (rire), là directement dans la structure, on n'a pas eu de personnes porteuses de trisomie 21. Heu donc je vais faire des réponses de ce que je ferai si c'était le cas, et me baser des autres personnes porteuses de trisomie 21 que j'ai accompagné dans d'autres structures, et aussi sur ce que j'ai pu faire à titre personnel, en autre autres avec ma petite cousine. Donc là, si c'était dans la structure que l'on aurait une personne porteuse de trisomie 21 qui arriverait demain, je peux prendre en exemple le profil d'une dame que l'on accompagne actuellement où on est assez proche d'une situation de trisomie 21. Là déjà, ça serait de revoir tout ce qui est installation au niveau du poste de travail, parce que clairement, entre autres avec une personne porteuse de trisomie 21, il y a souvent une hyperlaxité ligamentaire et donc des instabilités au niveau des... des ceintures. Donc là c'est revoir une base d'installation, vérifier le fauteuil, la nécessité d'un repose pied. Euh ensuite, faire beaucoup le lien avec le service d'insertion pro', donc on a des chargées d'insertion professionnelle, qui vont plus spécifiquement travailler sur CV, lettre de motivation, entretiens. Sachant que je peux être là sur certains des rendez-vous pour faire le point. Ça va être aussi vérifier les adaptations pédagogiques et là ça va être le lien avec les formateurs et les collègues de l'insertion pro'. Donc voilà... Est-ce qu'il faut adapter certains cours ? Est-ce que y'a certains supports qui ont besoin d'être adaptés pour être mieux compris et mieux lu ? Voilà, pour saisir les infos importantes, et puis apprendre aussi à la personne à identifier comment elle fonctionne. Euh sur un cours par exemple, s'il faut noter certains mots clés, plus gros ou d'une autre manière, dans le monde du travail, il y aura peut-être besoin de fonctionner de la même manière. Donc identifier est-ce que cette personne a besoin que les mots-clés soient dans le texte mis en gras, ou sorti du texte et mis à un autre endroit. Donc elle identifie en fait ses fonctionnements, donc là aussi, je peux intervenir en lien avec la neuropsychologie. Et du coup, une fois que la personne sait comment elle fonctionne, elle va pouvoir potentiellement dans le monde du travail adapter ça, ou avoir le recueil en fait, des préconisations. Donc arriver dans le monde du travail et dire à son employeur, à sa collègue, à sa binôme ou à je ne sais qui : Bah voilà, moi pour que je sois capable de traiter la facture, il va falloir que j'ai un coup de fluo. Le fluo vert ça va être pour tous les montants à mettre en facture, le fluo jaune, ça sera pour les choses que moi je dois payer. Donc que la personne elle sache comment elle fonctionne, pour créer une sorte de code et qu'ensuite elle puisse aller sur son lieu de travail, de stage, ou autre, en donnant sa méthode de fonctionnement. Et ça permettra au collègue de travailler beaucoup plus facilement avec, et qu'il n'y ait pas de mauvaise compréhension. Et donc que cela soit pour cette jeune femme, ou la trisomie 21, on</p>

		<p>fonctionne de la même manière avec une sorte de mode d'emploi de comment la personne fonctionne. Et ça marche bien en fait, ça sécurise beaucoup sur les lieux de stage et pour les employeurs et avoir : Bon bah voilà, ouais tel logiciel ça peut marcher, mais il faut passer sur du contraste, il va falloir mettre ceci ou ceci en place. Voilà, une petite liste d'adaptation physique ou pédagogique, purement. Voilà, alors qu'est-ce que je vais mettre en place aussi ? Euh ça va tellement dépendre d'une personne à l'autre... Alors il y a aussi, potentiellement me déplacer sur le lieu de stage ou d'emploi, ça ça peut arriver. Après dans tous les cas, tout ce que je vais faire je vais systématiquement faire revérifier que la personne a bien compris ce que j'ai dit et expliqué, lui demander de me le redire et éventuellement demander de me refaire un petit écrit après. Et pareil, vérifier le mode de communication qui est le mieux. Est-ce que l'écrit fonctionne ? Est-ce qu'il faut passer sur des picto ? Est-ce qu'il faut faire les deux ? Et puis après, éventuellement, déterminer si la personne va avoir besoin, que ce soit en classe, que ce soit en entreprises ou en stage, une forme de tuteur, de quelqu'un qui va pouvoir être la personne référente et bien informer la personne de comment fonctionne l'usager, le travailleur, et puis ensuite déterminer qu'est-ce qu'on peut faire si ça ne va pas ? Si ça va, comment agir ? Comment réagir ? Et potentiellement faire une sensibilisation dans l'entreprise. »</p>
	<p><u>Codage</u></p>	<p>« trisomie 21 », « installation », « poste de travail », « hyperlaxité ligamentaire », « instabilité au niveau des ceintures », « base d'installation », « vérifier le fauteuil », « nécessité d'un repose-pied », « lien », « service d'insertion pro », « chargées d'insertion professionnelle », « travailler le CV », « rendez-vous », « faire le point », « adaptation pédagogiques », « lien avec les formateurs », « collègues de l'insertion pro », « adapter certains cours », « supports mieux compris et mieux lu », « comment la personne fonctionne », « mots clés », « plus gros », « en gras », « sorti du texte », « ses fonctionnements », « neuropsych », « monde du travail », « recueil », « préconisation », « employeur », « binôme », « fluo », « code », « méthode de fonctionnement », « sécurise », « lieux de stage », « logiciel », « contraste », « adaptation physique ou pédagogique », « dépendre d'une personne à l'autre », « me déplacer sur le lieu de stage / d'emploi », « vérifié bien compris », « écrit », « vérifier mode de communication », « picto », « besoin », « class », « entreprise », « comment réagir », « sensibilisation dans l'entreprise »</p>
	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation au poste de travail, base d'installation, fauteuil, repose pieds - Lien important avec le service d'insertion professionnelle - Vérification des adaptations pédagogiques, adaptations des cours et des supports - Apprendre à identifier à la personne comment elle fonctionne - Intervention importante avec les différents collègues - Création d'un code/méthode de fonctionnement pour le transposer sur le lieu de travail → sécuriser et rassurer - Se déplacer sur le lieu de stage ou d'emploi - Vérification du mode de communication (pictos, écrit) - Déterminer si la personne a besoin ou non d'un tuteur/référent - Sensibilisation auprès de l'entreprise

Question 3 : « D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter au projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ? »

<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>Euh mh, déjà la compréhension que la trisomie 21 c'est pas... c'est pas une tare, que oui, ils ont un chromosome en plus, oui. Mais c'est juste un fonctionnement différent, comme dans toutes pathologies, en fait. Comme toutes pathologies chroniques, même plus encore. Donc déjà, dédramatiser aussi la situation dans le monde du travail, auprès d'une équipe professionnelle éventuellement. L'ergo va aussi pouvoir aider la personne à se valoriser, à se rendre compte de tout ce qu'elle est capable de faire, parce qu'on est dans un monde qui est parfois très critique, qui met le doigt sur ce qui fait mal, sur la différence avec la norme. Alors que l'ergo va pouvoir montrer que : Tu arrives à faire ça, tu es capable de, ça ça va prendre plus de temps OK mais c'est quand même possible et tu peux le faire. Donc il va vraiment valoriser et il va donner des techniques de compensation et ça c'est vraiment notre cœur de métier : bah mettre en place des compensations pour réussir à faire, et ensuite pour pouvoir dire à quel moment on ne met pas de compensation car : ça c'est trop coûteux et ça ne vaut pas forcément la peine. C'est dire, sans culpabiliser : Non ça, mieux vaut éviter parce que c'est pas prudent, parce ça va être trop fatigant, parce que la qualité finalement ne sera pas forcément celle attendue par l'employeur et celle que voudrait mettre en place la personne porteuse de trisomie 21. Parce qu'ils sont extrêmement volontaires et extrêmement sensibles aussi et si c'est pas bien fait et qu'ils voient qu'en face c'est mal vécu, et bien, ils vont le vivre 2000 fois plus fort que les autres. Et donc il faut vraiment aussi protéger ça. Hum voilà ce que l'ergo va pouvoir faire ! Donc voilà, la plu valu du coup ça va être effectivement de permettre aussi cette... cette intervention sur le monde du travail et faire des actions de sensibilisation. En ayant la connaissance finalement de connaissances beaucoup plus générales, plus holistique, une vision vraiment globale de la personne, dans son environnement, donc de ses capacités, de ses incapacités, de ses niveaux d'autonomie, d'indépendance et de dépendance aussi. Et donc des prérequis qui sont nécessaires pour le travail, de cet environnement professionnel et des attentes du monde professionnel. On est vraiment aussi des spécialistes de l'action et du travail. Et donc à ce moment-là, bah faire ce lien entre les deux et vraiment jouer l'interface entre...entre euh le travail et le travailleur. Je peux même faire le parallèle avec les prothèses de hanche et la poudre d'hydroxyapatite. Je ne sais pas si ça vous parle ? En fait pour expliquer rapidement, aujourd'hui on n'utilise plus le ciment. On utilise cette poudre d'hydroxyapatite pour permettre d'aider l'os à intégrer une prothèse de hanche par exemple, dans l'os. Et en fait c'est ça, l'ergo c'est la poudre d'hydroxyapatite. On va juste permettre l'adéquation entre le monde du travail, pour chercher le travailleur porteur de trisomie 21, et l'intégrer. Là c'est vraiment le but que ça marche bien et que ça tienne pour que cela soit solide, et bien solide sur la durée. Voilà (rire) ! (Rire) C'est une manière d'imager un peu ! »</p>
---	---	--

		<p>« Pouvez-vous me donner des exemples d'objectifs que vous travaillez en insertion professionnelle avec les personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>« Hum, alors... Euh moi déjà ça va être : être autonome sur l'utilisation de son matériel et son installation. Ça peut être très bête mais la plupart des personnes porteuses de trisomie 21 ou d'un autre syndrome, par exemple s'assoit sur un siège, le lendemain quelqu'un d'autre utilise le siège et là le lendemain c'est la cata et on arrive dans mon bureau en criant car c'est la panique (rire). Donc là, première chose c'est savoir déjà s'installer. Et une personne porteuse de trisomie 21 qui a un siège adapté, pour des besoins pour la stabilisation du bassin, pour être bien installé, pour la stabilisation des ceintures. En fait si elle n'est pas autonome sur son siège, elle ne va pas passer toute sa vie à demander à son collègue qui est à côté de l'aider à remonter son siège, de descendre les accoudoirs, si elle l'a déréglé par erreur ou si quelqu'un d'autre l'a déréglé. Donc voilà, être autonome sur son matériel c'est super important. Et puis ensuite, un autre objectif ça peut être la dactylographie, quand dans certaines formations cela pourrait être : être autonome avec l'ordinateur, avec l'outil informatisé en général et avoir une vitesse de frappe qui va être suffisante. Donc ça je vais le travailler avec les formateurs. Bon voilà, par contre j'ai pas formulé les objectifs en mode SMART hein (rire). (Rire) mais clairement voilà, un objectif global ça va être l'autonomie de l'outil informatique. Quels seront les besoins de l'entreprise, du lieu de travail ? Et, quelles sont les capacités de la personne ? Et de là, on va aller sur des raccourcis clavier et sur des utilisations de logiciel spécifiques, voilà. Et là par contre, les objectifs secondaires, les objectifs plus fins, ça va vraiment dépendre d'une personne à l'autre. Après ça peut aussi être des objectifs ciblés sur la sensibilisation, sur l'acceptation du travailleur, sur l'acceptation de l'entreprise, mais dans la sensibilisation, et on va l'adapter selon la volonté du travailleur. Fin, toutes les sensibilisations que l'on peut faire, je prends un temps avec la personne, avant, parce qu'on ne peut pas faire du global. Donc voilà, ça peut être le genre d'objectif que je peux travailler, il y en a certainement d'autres (rire) que j'ai oublié, mais voilà (rire) ! »</p>
	<p>Codage</p>	<p>« trisomie 21 », « fonctionnement différent », « dédramatiser la situation », « équipe professionnelle », « aider la personne », « se valoriser », « capable de faire », « monde critique », « différence avec la norme », « techniques de compensation », « cœur de métier », « réussir à faire », « qualité », « fatigant », « volontaires », « sensibles », « plu valu », « intervention sur le monde du travail », « actions de sensibilisation », « holistique », « vision globale de la personne », « environnement », « capacités », « incapacités », « niveaux d'autonomie », « indépendance », « prérequis nécessaires », « environnement professionnel », « attentes du monde professionnel », « spécialistes de l'action et du travail », « lien », « autonome », « matériel », « installation », « savoir s'installer », « siège adapté », « besoins », « stabilisation du bassin », « bien installé », « stabilisation des ceintures », « dactylographie », « autonome avec l'ordinateur », « outil informatisé », « vitesse de frappe », « besoins de l'entreprise », « capacités de la personne », « raccourcis clavier », « utilisation de logiciels spécifiques », « dépendre d'une personne à l'autre », « sensibilisation », « acceptation du travailleur et de l'entreprise », « adapter selon la volonté du travailleur », « temps avec la personne »</p>

	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La trisomie 21 c'est juste un mode de fonctionnement différent - Important de dédramatiser la situation dans le monde du travail - Aider la personne à se rendre compte de ses capacités et à se valoriser - Notre cœur de métier de mettre en place des techniques de compensation - Les personnes porteuses de trisomie 21 sont volontaires et sensibles - L'ergothérapeute va faire des interventions sur les lieux de travail ainsi que permettre des actions de sensibilisation - Professionnel ayant une vision holistique et globale de la personne - Avoir les prérequis nécessaire pour le monde du travail et les attentes - Spécialistes de l'action et du travail - Comparaison entre l'ergothérapeute et la poudre d'hydroxyapatite - Être autonome sur l'utilisation de son matériel et son installation - Objectif sur la dactylographie → être autonome avec les outils informatique, vitesse de frappe - Les objectifs plus fins dépendent d'une personne à une autre - Travailler sur la sensibilisation et l'acceptation du travailleur et de l'entreprise, à adapter selon la volonté du travailleur
--	-------------------------------------	---

<p>Question 4 : « Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne trisomique vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »</p>		
<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>« Alors heu, ça commence toujours de la même manière avec un passage par le médecin de la structure, puisqu'on agit obligatoirement sous prescription médicale. Donc nous, les personnes vont passer par... fin, rentrent, elles ont une RQTH, elles arrivent dans la structure, ensuite elles passent par un rendez-vous médical, le médecin de la structure les reçoit. Si le médecin considère qu'il y a urgence à me voir, elle peut me faire la prescription avant d'avoir vu la personne. Donc elle me fait une prescription en disant : Je sollicite expertise ergo / rendez-vous ergo. Voilà, donc moi ensuite je lui fais un retour des conclusions qui ont été faites. Ensuite on a un premier entretien, toujours. Pendant lequel je prends les informations administratives, tout ce qui concerne le motif de la RQTH, donc voilà la trisomie 21 par exemple, ou d'autres choses qui arrivent de naissance et dans ce cas-là y'a pas de date de début. Mais par contre je dois avoir un petit peu le parcours : par quelles structures la personne est passée ? Est-ce qu'elle est passée par un SESSAD, par un IES, par un IEM, par un IME, fin voilà, tout son parcours éducatif, rééducatif, scolaire et éventuellement professionnel avant. Ensuite, connaître ses autres antécédents : est-ce qu'il y a des fractures ? Est-ce qu'il y a eu d'autres choses qui peuvent modifier l'installation au poste de travail. Voilà, s'il y a eu une grosse fracture du poignet, bah peut-être que la frappe au clavier va être compliquée surtout si il y a des séquelles. Et ensuite on fait le point sur les difficultés et les demandes de la personne : qu'est-ce qu'elle veut ? Qu'est-ce qu'elle n'arrive pas à faire, et qui la dérange ? Et ensuite on fait le point sur les préconisations ergo, ça peut être aussi bien de reprendre un suivi kiné, que... que un fauteuil particulier, que aller voir le conseiller</p>

		<p>en insertion pro' parce que là le CV, oui il y a un problème et faut revoir des choses, et c'est quelque chose qui perturbe et qui tourne un peu en boucle chez le travailleur. Voilà, donc on a un premier point. Ensuite on se revoit au moment où je fais la remise du matériel, fin c'est pas immédiatement la remise du matériel, c'est vraiment quand il y a du matériel à mettre en place. Donc je fais une remise de matériel avec fiche de préconisation de matériel, soussigné par l'usager, parce qu'il y a des procédures internes et ça nous permet de tracer le matériel (rire). Hum et ensuite... alors, soit les gens sont assez autonomes et c'est eux qui nous recontactent dans les 8 à 15 jours pour me faire un retour sur leur installation et sur le reste. Soit ce n'est pas le cas, dans le cas d'une personne porteuse de trisomie 21 c'est moi qui reviens 15 jours après, je renvoie un message ou je vais voir la personne dans sa section ou dans la salle où elle est par exemple, on refait le point : OK où est-ce que vous en êtes ? Comment ça se passe l'installation du poste ? On se revoit et là on refait le point, généralement en rendez-vous, pour voir les autres objectifs, puis on reprend un autre objectif. Pour certains cela peut être... hum un objectif que j'ai pas cité, par exemple reprendre rendez-vous avec le kiné... Reprendre rendez-vous avec le kiné ou le médecin, et à chaque fois, chacun des objectifs on va les travailler les uns après les autres. Si on doit travailler sur l'ordinateur par exemple, ça va être : travailler pour cette fois les raccourcis clavier ou à la fiche référence. Hop on transmet ensuite à un formateur et éventuellement à la famille parfois et donc au fur et à mesure on va se rapprocher de l'autonomie nécessaire pour aller en entreprise, que cela soit en stage ou en sorties, pour une insertion pro'. Et en fonction de ça bah on va déterminer les nouveaux objectifs, potentiellement revoir avec le conseiller en insertion professionnelle, pour se déplacer et aller directement dans l'entreprise, peut-être pour faire la visite des locaux avec l'usager. Déterminer le matériel qu'il faudra, renseigner l'entreprise par exemple sur les AGEFIPH, tout ce qui est financement de matériel et les aides de l'entreprise pour avoir ça. Et potentiellement voilà un autre objectif, ça peut-être : préparer le dossier AGEFIPH. Voilà aussi (rire). Donc cela va vraiment être étape par étape, il y a des gens, pas forcément pour la trisomie 21, mais qui vont avoir 1 ou 2 rendez-vous puis après je ne vais pas les revoir. Et puis il y a des gens qui vont avoir des rendez-vous très réguliers, tous les 15 jours, toutes les semaines parfois, ou tous les mois, et à chaque fois on travaillera un objectif et à chaque fois on refera le point. Qu'est-ce qui s'est passé depuis la dernière fois ? Comment est-ce que vous avez pu faire ? Qu'est-ce qui a posé problème ? OK bon, maintenant on va travailler ça aujourd'hui. Quels supports on peut avoir ? Quelles ressources on peut avoir ? On peut créer une sorte de répertoire de : vers qui je peux me tourner quand j'ai un problème ? Que cela soit sur un plan médical ou dans l'entreprise. Cela peut aussi faire partie des objectifs vraiment à visée d'insertion pro' en milieu ordinaire. Et me poser vraiment la question de : est-ce que je vais vraiment appeler mon patron si j'ai un problème avec mon siège (rire) ? Donc voilà, savoir qui est-ce que je vais aller voir et qui appeler, afin d'avoir un petit répertoire problèmes/solutions et contacts pour avoir les personnes ressources à chaque fois. »</p>
--	--	--

		<p>« Avec quels professionnels de la structure pouvez-vous collaborer ? »</p> <p>« Alors tout à l'heure je parlais du kiné mais nous dans la structure on a pas de kiné, mais par contre je peux tout à fait renvoyer sur des kinés libéraux, des kiné en libéral à l'extérieur. Mais dans la structure, je vais travailler beaucoup avec le médecin, vraiment beaucoup beaucoup. Heu je vais travailler aussi avec l'infirmière où là on va avoir le suivi régulier quand la personne est très fatiguée, lorsqu'il y a des douleurs. Pareil quand il y a un diplôme, pareil quand il y a un passage d'examens du coup on voit médecin, infirmière et moi pour travailler tout ce qui est aménagement d'examen. Je travaille aussi avec la neuropsychologie, aussi beaucoup beaucoup (rire), donc que cela soit pour les tests de QI, les aménagements pédagogiques, pour tout ce qui... qui est travail des stratégies, des compensations en termes d'organisation, mémorisation, voilà. Aussi avec les psychologues, on a des psychocliniciens. Donc là vraiment, dès qu'on voit qu'il y a quelque chose qui devient trop sensible car un stage a été trop compliqué par exemple, parce que ça ramène à la différence, et bien on renvoie vers les psychocliniciens. Alors moi j'envoie les infos (rire), mais évidemment je n'ai pas de retour, ce qui est normal (rire). Hum on a aussi des psychologues du travail, en fait au-delà du handicap en lui-même, de la situation de handicap, le travail peut générer des freins, des angoisses, parce que... je sais pas, par exemple le travailleur, l'usager aura vu son parent faire un burn-out par exemple et donc cela va générer beaucoup d'appréhension peut-être, ou un stage qui s'est mal passé et donc là il va falloir déconstruire cette pensée négative pour qu'il puisse se préparer à se remettre en mouvement, mais dans un mouvement positif, vers l'emploi, donc là c'est la psycho du travail qui travaille, qui intervient. Donc moi je vais envoyer vers la psycho du travail, et je vais aussi travailler avec les conseillères d'insertion professionnelle. Aussi avec les formateurs, donc dès qu'il y a une adaptation pédagogique, dès qu'il y a une difficulté de mémorisation ou autre. Parce que je fais aussi des sensibilisations et des formations auprès des formateurs par rapport aux différents types de handicap, donc potentiellement je peux intervenir vraiment avec eux donc là il peut y avoir du lien. Hum avec qui je peux travailler aussi au sein de la structure ? Bah l'assistante sociale, pour tout ce qui est dossier AGEFIPH, dossier MDPH, renouvellement de RQTH, demande de PCH. Voilà... Ah et aussi ! Je peux renvoyer vers des orthophonistes, ça va vraiment dépendre des besoins de la personne. »</p>
	<p>Codage</p>	<p>« passage médecin », « prescription médicale », « RQTH », « urgence », « expertise ergo », « retour des conclusions », « premier entretien », « informations administratives », « parcours éducatif, rééducatif, scolaire », « structures », « antécédents », « modifier l'installation au poste de travail », « frappe au clavier, séquelle », « préconisation ergo », « suivi kiné », « fauteuil », « conseiller en insertion pro », « CV », « remise du matériel », « procédures internes », « tracer », « autonome », « installation », « faire le point », « objectif », « ordinateur », « raccourcis clavier », « fiche référence », « formateur », « autonomie nécessaire », « aller en entreprise », « stages », « sorties », « insertion pro », « visite des locaux », « déterminer le matériel », « AGEFIPH », « financement de matériel », « aides », « régulier », « semaines, mois », « supports », « créer un répertoire », « qui appeler », « problèmes/solutions/contacts », « kiné libéraux », « médecin », « infirmière », « fatiguée, douleurs », « diplôme », « médecin », « neuropsychologie », « QI », « aménagement pédagogiques », « stratégies »,</p>

		« compensation », « mémorisation », « psychologues », « psychocliniciens », « psychologues du travail », « freins, angoisse », « déconstruire cette pensée négative », « mouvement positif vers l'emploi », « conseillères d'insertion professionnelle », « formateurs », « adaptation », « sensibilisation », « formations auprès des formateurs », « assistante sociale », « dossier AGEFIPH », « MDPH », « Renouvellement RQTH », « PCH », « orthophonistes », « besoins de la personne »
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un premier temps, visite médical et si urgence d'après le médecin, possibilité de commencer par une RDV avec l'ergothérapeute - Premier entretien avec l'ergothérapeute pour récolter les informations administratives, le parcours, les antécédents, les difficultés de la personne - Faire un point sur les préconisations ergo - Deuxième entretien lors de la remise du matériel et fiche de préconisation - Refaire le point 15 jours après en travaillant les objectif un par un - Déterminer le matériel nécessaire, renseigner sur les AGEFIPH, visite des locaux - Rôle sur la préparation des dossiers AGEFIPH, dans la création d'un répertoire de problèmes/solutions/contacts/personnes ressources - Collaboration dans la structure avec l'infirmière (aménagement d'examen), neuropsychologue (test QI, aménagement pédagogique, stratégies, etc), psychologue et psychocliniciens, psychologues du travail (complications du travail), les conseillères d'insertion professionnelle, les formateurs, et l'assistante social (dossier AGEFIPH, MDPH) - Déconstruire les pensées négatives afin de retrouver un mouvement positif vers l'emploi - Sensibilisations et formations auprès des formateurs sur le handicap

Question 5 : « D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ? »		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	« Alors déjà concrètement par rapport au plan environnemental, pas d'open space déjà (rire), mais par contre un bureau isolé peut être compliqué par exemple, je pense. Mais cela peut être un bureau partagé à deux ou à trois, puis avoir un environnement plutôt calme avec justement au moins une personne ressource qui est à côté. Voilà ce principe d'environnement calme avec une bonne isolation phonique. Heu un matériel et vraiment un aménagement physique qui soit adapté, en faisant référence avec l'instabilité et l'hyperlaxité qui sont assez récurrentes, et donc il faut vraiment un bon siège, une installation au poste de travail qui soit efficace et adaptée bien évidemment à la personne et à ses particularités propres. Et en même temps, vraiment au poste et aux contraintes du travail. Ça je crois que c'est souvent laissé de côté et c'est assez dommage. Après, il faut aussi un environnement humain qui soit sensibilisé, qui soit conscient à la fois des possibilités de la personne porteuse de trisomie 21, et en même temps qu'ils soient capables de stimuler, de donner des petits challenges qui ne soient pas trop hauts. Vraiment permettre au travailleur en fait, d'arriver à se surpasser légèrement, à voir qu'il progresse, qu'il arrive toujours à faire des choses, mais jamais

		<p>le mettre en difficulté. Il faut donc avoir quelqu'un, alors que cela soit un collègue ou un chef de service, mais quelqu'un qui soit très sensible et très observateur et heu peut-être aussi une équipe très à l'écoute et bienveillante. Cela demande vraiment de le préparer en amont (rire). Après je pense aussi qu'il faut réfléchir au temps de travail, parce qu'un temps plein n'est pas forcément possible et ça c'est important de le prévoir en amont. Vraiment faire des tests, des mises en situation au cours de la préparation à l'insertion. Vraiment vérifier : est-ce que 35h ça passe ? Est-ce que 30h suffisent et ça va ? Voilà, tester les différents temps, voir comment ça se passe. Et aussi réfléchir à : est-ce qu'il y a besoin de travailler plutôt le matin ? Plutôt l'après-midi ? Très tôt ? Plutôt tard ? Faire 2h le matin et 3h l'après-midi ? Fin voilà, vraiment calculer comment la personne fonctionne, encore une fois c'est sa connaissance d'elle-même et comment elle arrive à fonctionner ? Et après vraiment il y a tout ce qui est transport, qu'elle puisse se déplacer mais à la fois que cela soit par les transports en commun, peut-être véhicule personnel, donc ça, ça va être un gros travail je trouve de l'ergo, de travailler là-dessus. Il faut que la personne ait la capacité à se déplacer, parce que si elle doit dépendre en permanence d'une tierce personne, ça va être compliqué. Après, est-ce que cela peut-être un collègue de travail qui habite pas loin et qui peut l'amener en même temps ? Mais ça veut dire que le jour ou le ou la collègue est malade, ou part en formation par exemple, le travailleur ne peut pas venir. Donc c'est vraiment quelque chose qui est à vérifier avec l'entreprise. Comment on peut gérer ça ? En sachant aussi que certaines entreprises, alors il y en a très peu mais qui ont mis en place une sorte de ramassage scolaire, un car, un mini-bus, du covoiturage entre collègues, et voir comment cela peut être géré. Et ensuite, il faut aussi que sur le plan financier, soit que la personne soit en mesure de gérer son budget donc justement par rapport au transport, par rapport à tout ce qui est vie de l'entreprise par exemple des cagnottes il y en a dans toutes les entreprises. Et donc est-ce que la personne peut gérer, ou est-ce qu'il y a une mesure derrière : une curatelle, une tutelle. Voilà. Donc il faut vraiment les capacités de déplacements, l'environnement qu'il soit bienveillant, calme, et puis après ça va dépendre des choix de la personne, de ses capacités. Il y a des personnes trisomiques qui vont avoir des capacités sur un travail de bureau, et pour d'autres cela va être très compliqué... Et puis après il y en a qui ont les capacités mais qui n'en ont aucune envie. Donc je pense que la première étape c'est de prendre le temps de savoir ce que la personne aime, veut et ensuite de faire le point en fonction de ça. Sur ce qu'elle peut, ne peut pas, et après revenir affiner le projet pro : est-ce que le projet idéal, est vraiment en compatibilité ou en inadéquation avec ce qu'elle peut et ce qu'elle veut cette personne. Et si ce n'est pas en adéquation, amener cette personne à être confronté peut-être au...bah au mur, qu'est ce qui ne marche pas ? Pourquoi ? Quelles solutions on retrouve derrière ? Quels chemins parallèles on va prendre ? Voilà. Mais pour moi, on ne peut pas passer sans... fin on est plus il y a 50 ans où on décide pour les gens ce qu'ils vont faire quoi (rire). »</p>
	<p>Codage</p>	<p>« plan environnemental », « pas d'open space », « bureau isolé », « compliqué », « bureau partagé », « environnement plutôt calme », « personne ressource », « bonne</p>

		isolation phonique », « matériel », « aménagement physique qui soit adapté », « instabilité et hyperlaxité », « bon siège », « installation au poste de travail », « efficace et adaptée », « personne », « particularités propres », « contraintes du travail », « environnement humain », « sensibilisé », « conscient », « possibilités de la personne », « challenge », « surpasser », « voir qu'il progresse », « jamais le mettre en difficultés », « sensible », « observateur », « équipe à l'écoute et bienveillante », « préparer en amont », « réfléchir au temps de travail », « test », « mises en situation », « préparation à l'insertion », « comment la personne fonctionne », « transports », « transports en commun », « capacité à se déplacer », « plan financier », « gérer son budget », « curatelle, tutelle », « choix de la personne », « aucune envie », « prendre le temps », « affiner le projet pro », « solutions », « confronté au mur »,
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les « open space » et les bureaux isolés - Privilégier un bureau partagé avec un environnement calme, une bonne isolation phonique et une personne ressource - Un matériel et un aménagement physique adaptés et une installation au poste de travail optimale et adaptée à la personne - Adaptations en fonction du poste et des contraintes du travail - Environnement humain sensibilisé et conscient des capacités, à l'écoute et bienveillant - Atteindre une progression sans mettre la personne en échec - Réaliser des tests et des mises en situation avant l'insertion - Importance d'être en capacité d'utiliser les transports - Être capable de gérer son budget - Dépend des choix, des capacités et des envies de la personne trisomique - Prendre le temps afin d'affiner le projet professionnel

Question 6 : « A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ? »		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	« Hum alors... Oui, oui on est les spécialistes à la fois de l'autonomie, du handicap, de l'indépendance, de la compensation, du domaine de l'insertion, donc ça me paraît... (rire) indispensable. On a quand même dans notre cœur de métier, finalement la...la ressource job-coach, on est considéré de base, on a la fonctionnalité du job-coach, ça a été déterminé il y a pas très longtemps, donc finalement je pense que oui, le cœur de métier de l'ergo, ses compétences, sont indispensables pour l'insertion professionnelle d'une personne porteuse de trisomie 21, en milieu ordinaire, mais même de toute personne en situation de handicap. »
	Codage	« spécialistes », « autonomie », « handicap », « indépendance », « compensation », « domaine de l'insertion », « cœur de métier », « ressource job-coach », « compétences », « indispensables », « insertion professionnelle », « personne porteuse de trisomie 21 », « milieu ordinaire », « situation de handicap »

	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les ergothérapeutes sont les spécialistes de l'autonomie, du handicap, de l'indépendance, de la compensation et de l'insertion - La ressource job-coach est dans notre cœur de métier - Les compétences de l'ergothérapeute sont indispensables
--	-----------------------	---

Question 7 : « Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ? »		
<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	<p>« Hum... Non je pense pas, je suis en train de réfléchir. Je pense qu'on a fait un bon tour déjà. Hum après concrètement, bon c'est pas du tout par rapport au questionnaire, mais je pense qu'on a ce problème en France, c'est qu'il n'y a pas assez de structures sur l'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21, mais clairement on est sur une société qui évolue très lentement, et encore plus lentement par rapport au handicap, et encore plus lentement par rapport à la trisomie 21. Il y a encore beaucoup de personnes qui restent sur la conception que : bah c'est des handicapés mentaux, ils ne peuvent rien faire, et donc ils ne peuvent pas travailler, ils vont rester à la maison ou ils vont rester en foyer et puis c'est tout quoi. (Rire) Bah non quoi c'est totalement faux. Il y a des possibilités, pas forcément à temps plein, oui c'est vrai, des fois c'est en milieu ordinaire, des fois c'est en milieu protégé, mais il y a de nombreuses possibilités. Et le problème c'est que comme on évolue pas assez vite, à mon goût en tout cas (rire), on passe à côté de cette possibilité d'emploi, et donc après on reste dans ce cercle vicieux car certains ne voient pas qu'ils peuvent travailler, et donc ils ne pensent pas qu'il y en a un qui peut postuler et après ils se disent : oh non, c'est un Triso, il ne peut pas bosser. Ah bah s'il peut (rire) ! Ah si si il peut complètement travailler, y'a aucun soucis moi je vous le dis (rire). Donc du coup on voit peu de personnes porteuses de trisomie 21 dans l'emploi. Je ne sais pas quel est le pourcentage d'insertion pro mais cela ne doit pas être gros. Cela doit même être assez ridicule pour être franche. Je pense même que le taux d'insertion pro' des personnes déficientes visuelles, explosent de très très très loin, le taux d'insertion des personnes porteuses de trisomie 21. Et donc comme il y a peu d'insertion auprès des personnes porteuses de trisomie 21, la société voit donc moins l'intérêt de créer des services... Alors on créer des plans autisme et c'est très bien car c'est nécessaire. Mais à quand le plan trisomie ? A quand un travail sur les structures ? Sur l'insertion professionnelle ? Sur tous ces domaines-là par rapport aux personnes porteuses de trisomie 21. Je pense que cela serait vraiment à creuser sur les besoins sur le territoire français, quels besoins à l'échelle de la France, de structures permettant l'insertion pro' des personnes porteuses de trisomie 21, combien de personnes seraient concernées, et finalement quels emplois ? Car il y a beaucoup d'emploi qui seraient possibles, et nombreux ne sont pas proposés ni imaginés, parce que personne ne le conçoit. Moi j'ai le souvenir dans le même genre d'une personne aveugle qui tenait un restaurant, bah personne n'y croyait. Alors que bah si, on peut gérer, on peut cuisiner, il n'y a aucun souci. Le seul problème à cette dame là c'était qu'elle n'arrivait pas à couper des parts de gâteaux régulières, et ça ça la dérangeait</p>

		<p>beaucoup, mais il existe des adaptations pour trouver des solutions ! Et c'est ce que j'ai pu trouver notamment sur mon terrain de stage (rire). Et c'est pareil, on ferme plein de métiers aux personnes porteuses de trisomie 21, alors qu'il n'y a aucune raison, car il y en a plein qui pourront y aller. Tout comme moi, fin nous aussi il y a des choses qu'on arrive pas à faire non ? Pourquoi on ferait une différence parce qu'on est porteur de trisomie 21 ? Ou parce qu'on a une myopathie ou une hernie discale ? Voilà, il y a des choses que l'on veut et des choses que l'on peut (rire). Voilà une petit peu ma réflexion sur la société en général et les structures qui seraient nécessaires pour les usagers ! »</p>
	Codage	<p>« France », « pas assez de structures », « insertion professionnelle », « personne porteuse de trisomie 21 », « société qui évolue lentement », « handicap », « handicapés mentaux », « peuvent rien faire », « faux », « milieu ordinaire », « milieu protégé », « nombreuses possibilités », « évolue pas assez vite », « cercle vicieux », « taux d'insertion pro », « voit moins l'intérêt de créer des services », « plan trisomie », « besoins sur le territoire français », « à l'échelle de la France », « beaucoup d'emplois possibles », « personne aveugle », « restaurant », « adaptations », « solutions », « pourquoi faire une différence », « que l'on veut », « que l'on peut », « réflexion », « structures qui seraient nécessaires »</p>
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de structures d'insertion professionnelle, en France, pour les personnes porteuses de trisomie 21 - Société qui évolue très lentement par rapport au handicap et à la trisomie 21 - Toujours beaucoup de préjugés sur le handicap et sur le travail que les personnes en situation de handicap peuvent fournir - Peu de personnes porteuses de trisomie 21 dans l'emploi - Essayer d'approfondir sur les besoins à l'échelle de la France - Exemple d'une personne non-voyante qui est capable de cuisiner dans un restaurant malgré son handicap - On a tous des difficultés qu'on soit porteur ou non, de trisomie 21

Ergothérapeute 2 (E2)

Deuxième entretien : samedi 21 janvier 2023 à 15h (durée : 19 minutes et 47 secondes)

<u>Question 2</u> : « En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ? »		
<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	<p>« Alors moi, euh j'interviens sur des enfants... alors en fait, quand j'ai commencé j'intervenais que sur des ados lycée-collège, et puis ma collègue psychomot prenait les plus jeunes donc maternelle-primaire. Notre tranche d'âge elle a glissé, ce qui fait que maintenant j'en vois dès le primaire voire même à la maternelle. Du coup, bah ça fait des objectifs bien différents selon les âges. Donc il y a un objectif posture d'élèves, graphisme, motricité fine, coordination, euh capacité d'attention avec les</p>

		<p>plus jeunes par rapport à la demande scolaire. Et puis, il y a tout un volet sur l'autonomie de la vie quotidienne : habillage, douche, création de routine à la maison, à la fois que ce soit en gestuel avec les enfants, ou alors d'un point de vu moteur avec les enfants. Et à la fois d'un point de vue éducatif avec des supports pour relayer les parents, en relai de mes collègues éducateur. Il y a aussi pour les plus grands, un travail autour de l'autonomie aux courses, dans la manipulation du téléphone. Hum voilà ce qui peut se faire, les soins personnels, la cuisine, voilà. »</p> <p>« Avez-vous une formation spécifique sur la trisomie 21 ? Si oui, en quoi consistait-elle ? »</p> <p>Alors en fait, quand on a démarré au SESSAD, en interne, on a eu des formations qui se sont faites par Trisomie 21 France. Et après bah c'est l'expérience des collègues, et puis sur le terrain (rire). Mais c'est vrai que l'école d'ergo ne donne pas beaucoup de billes à ce sujet.</p>
	<u>Codage</u>	<p>« postures d'élèves », « graphisme », « motricité fine », « coordination », « capacité d'attention », « autonomie de la vie quotidienne : habillage, douche », « création de routine à la maison », « gestuel », « moteur », « éducatif », « supports pour relayer les parents », « pour les plus grands, un travail autour de l'autonomie », « autonomie aux courses », « manipulation du téléphone », « soins personnels », « cuisine », « formations », « Trisomie 21 France »</p>
	<u>Catégorisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la posture d'élève à l'école - Objectifs sur le graphisme, la motricité fine, la coordination et l'attention - Être autonome dans les activités de la vie quotidienne - Proposition de supports pour aider les parents - Formation sur la Trisomie 21 proposée aux professionnels de la structure par Trisomie 21 France

<p>Question 3 : « D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter au projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p>		
<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	<p>« Alors euh pour ma part, cette année, euh on travaille en fait en alternance avec une collègue. Sur le service il y a une chargée d'insertion professionnelle. Ce qui fait que tout ce qui est en lien avec le professionnel, c'est elle qui a cette responsabilité de trouver des entreprises pour accueillir les jeunes, faire de la sensibilisation auprès de... des employeurs, ou des tuteurs de stage du moins. Ensuite, mettre les enfants en stage, évaluer leurs compétences, adapter le poste de travail, faire des bilans de stage. C'est elle qui a cette casquette-là. Nous, on intervient avec ma collègue ergo, on est deux, hum on intervient sur un atelier geste et posture, avec cette collègue-là. En fait on alterne, un coup c'est elle qui prend les jeunes, un coup c'est nous. Et donc nous on va avec elle faire des sorties en entreprises, essayer de faire des ateliers pratiques avec les</p>

		<p>jeunes et repartir de toutes leurs photos qu'on peut avoir, pour étudier leur posture : est-ce qu'elle est bonne ? Est-ce qu'elle est pas bonne ? Qu'elle est la bonne posture à avoir au niveau corporel ? Après en termes de... de... de qu'est-ce que j'allais dire (rire) ? Ah oui ! En termes d'hygiène de vie, d'aménagement du poste de travail on va donner des conseils. Mais c'est vrai que dans la pratique, c'est elle qui va sur les entreprises, au contact des employeurs et au contact des jeunes en entreprise. Après nous ergo, on peut aussi être amené à créer un portfolio de compétences. C'est-à-dire qu'à partir des photos qu'on récupère, avec le jeune on peut bah voilà faire un petit fichier informatique sur euh : qu'est-ce que j'ai aimé faire ? Qu'est-ce que j'ai dû faire comme tâches ? Qu'est-ce que je n'ai pas aimé ? Qu'est-ce qui était facile / difficile ? Voilà, pour faire un petit recueil d'expériences. »</p> <p>« Pouvez-vous me donner des exemples d'objectifs que vous travaillez en insertion professionnelle avec les personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>Hum alors... Ça serait bien si j'avais eu mon petit papier sous les yeux, mais je ne l'ai pas pris (rire) ». Il y aurait eu tout tout tout de détaillé (rire), mais en gros il y a : pouvoir identifier la tenue de travail, en termes de sécurité et d'obligations, parce que des fois il y a besoin de chaussures renforcées ou de mettre une protection sur la tête. Donc c'est identifier la tenue de travail dans sa fonction et ses rôles. Identifier les outils de travail : A quoi ça sert ? Comment ça marche ? Comment je les utilise pour pas me blesser ? Hum, identifier les règles de sécurité au travail, les bonnes postures au travail voilà, on va être autour de ça. »</p>
	<p><u>Codage</u></p>	<p>« alternance avec une collègue », « une chargée d'insertion professionnelle », « ma collègue ergo », « atelier gestes et postures », « sorties en entreprises », « ateliers pratiques », « photos », « étudier leur posture », « hygiène de vie », « aménagement postes de travail », « conseils », « portfolio de compétences », « fichier informatique », « recueil d'expérience », « identifier la tenue de travail », « sécurité, « obligation », « chaussures renforcées », « protection », « fonction de travail et ses rôles», « identifier les outils de travail et les règles de sécurité au travail, « bonnes postures au travail »</p>
	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - En binôme avec une deuxième ergothérapeute - Proposition d'atelier gestes et postures - En collaboration avec la chargé d'insertion professionnelle pour des sorties en entreprises et des ateliers pratiques avec le jeune - Etudier les postures en utilisant des photos - Donner des conseils sur l'hygiène de vie et le poste de travail - Création d'un portfolio de compétences - Création d'un fichier informatique pour l'expression des ressentis, des difficultés et des préférences du jeune - Objectif sur l'identification de la tenue de travail, des outils de travail, des règles de sécurité au travail et sur les bonnes postures à avoir

Question 4 : « Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne trisomique vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »

Exploitation du matériel	Corpus et organisation	<p>« Alors, tous nos jeunes sont en stage, en fait, en milieu ordinaire. On est un SESSAD qui n'est pas attaché à un milieu protégé. Donc toutes les expériences de stage se font dans des entreprises de droits communs, que trouvent mes collègues. Donc après moi, je n'interviens pas spécifici... Heu spécifiquement pardon (rire), c'est ma collègue du coup qui est l'intermédiaire. Nous on va intervenir davantage sur les compétences du jeune à pouvoir transposer à l'extérieur.</p> <p>« Avec quels professionnels de la structure pouvez-vous collaborer ? »</p> <p>Alors du coup, il y a ma collègue chargée d'insertion qui s'occupe comme je disais, de tout ce qui est prise de contact, sensibilisation, réflexion autour des... des missions sur le lieu de stage, régulation au niveau du temps à y aller ou pas. J'ai aussi mes collègues éducateurs qui peuvent eux prendre le relais sur toute la partie déplacement, c'est-à-dire autonomie pour se rendre sur le lieu de stage ou de venir après à domicile ou au lycée. Et du coup bah voilà, chacun en fait a son petit volet. Après hum chacun fait son petit travail, fin chacun travaille son objectif et l'ensemble fait un tout, mais il n'y a pas plus d'échanges que ça après. »</p>
	Codage	<p>« stages », « milieu ordinaire », « un SESSAD qui n'est pas attaché à un milieu protégé », « entreprises de droits communs », « compétence du jeune », « transposer à l'extérieur », « collègue chargée d'insertion », « prise de contact », « sensibilisation », « réflexion », « régulation du temps », « collègues éducateurs », « « déplacement », « autonomie pour se rendre sur le lieu de stage », « chacun travaille son objectif », « l'ensemble fait un tout »</p>
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les jeunes en stages en milieu ordinaire - Entreprises de stage dans des entreprises de droits communs - Intervention sur les compétences du jeune à transposer à l'extérieur - Collaboration avec la chargée d'insertion et les éducateurs

Question 5 : « D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ? »

Exploitation du matériel	Corpus et organisation	<p>Alors, il y a pas mal de choses en fait, pour cette question... Heu d'un point de vue individuel par rapport au jeune déjà, bah il faut que le jeune il en ait envie. Il faut que le jeune si il a pas la motivation, ça nous arrive d'être confrontés à des situations où les familles veulent que leur enfant trouve un emploi en milieu ordinaire mais l'enfant,</p>
---------------------------------	-------------------------------	--

		<p>fin l'ado/jeune adulte n'en a pas forcément envie. Donc déjà ça, c'est la première chose. Ensuite, qu'il soit écouté par rapport à ce qu'il a envie de faire, comme secteur d'activité. Parce que des fois il peut verbaliser quelque chose mais qui n'est que porté par les parents. Donc il y a la motivation et le fait qu'il soit écouté sur ses désirs. Après les désirs ne sont pas toujours réalistes, donc il faut aussi pouvoir travailler sur la réalité de leur projet. Hum au niveau... donc ça c'est au niveau du jeune, hum donc maintenant en termes de compétences langagière, c'est pas un frein parce que on peut très bien avoir des adultes qui bossent sans avoir de communication orale efficiente. Dans ce cas-là, voilà tout passe par des picto, des supports imagés, des choses qui sont matérialisés. Heu, en termes de compétences motrices, bah il y en faut quand même un minimum hein (rire) pour que ça puisse être fonctionnel. Ensuite, en termes de compétences lecture et écriture, c'est pas non plus nécessaire, fin c'est pas indispensable disons. Toutes les compétences acquises permettront d'accéder à des missions supplémentaires sur le lieu de stage, mais c'est pas des conditions inévitables pour pouvoir y accéder. Hum donc ça aussi c'est par rapport au jeune, ensuite un frein par rapport au jeune ça peut être le surpoids, car on en a plusieurs qui sont en surpoids et j'avoue que... bah se baisser, prendre des choses en bas, être avec une bonne endurance, ça peut être vraiment compliqué. Y'en a plusieurs qui ont des douleurs aux genoux, au dos, donc ça c'est vraiment une vigilance à avoir, selon les missions qui leurs sont attribuées. Hum, et du coup après, niveau environnemental il faut une équipe qui soit ouverte et accueillante et qui soit sur la même longueur d'onde parce que, si toutes les personnes qui accueillent cet individu porteur de trisomie 21, ne sont pas dans cette optique d'inclusion ça peut être compliqué. Donc il faut une équipe déjà qui fonctionne bien. Il faut une équipe qui arrive à mettre un cadre à la fois bienveillant et à la fois pas trop cocooning non plus, parce que y'en a qui peuvent vite être familiers, qui peuvent être vite avec un contact qui n'est plus forcément ajusté : oh bah oui mais ça on peut le faire à sa place car c'est un peu compliqué, par exemple (rire), ou avoir des petits surnoms qui ne sont pas d'ordre professionnel. Donc voilà, la distance est un élément à être vigilant auprès de l'équipe. Voilà ! Heu je crois que j'en ai manqué un bout... Donc il y a l'individu, y'a l'environnement... Je pense que là j'ai déjà pas mal fait le tour. »</p>
	<p>Codage</p>	<p>« que le jeune ait envie », « motivation », « familles veulent », « trouve un emploi en milieu ordinaire », « jeune n'en a pas forcément envie », « qu'il soit écouté », « envie de faire », « secteur d'activités », « écouté sur ses désirs », « désirs pas toujours réalistes », « travail sur le réalité du projet », « compétence langagière », « pas un frein », « bosser avec une communication orale efficiente », « picto », « supports imagés », « choses qui sont matérialisées », « compétences motrices », « être fonctionnel », « lecture », « écriture », « pas indispensables », « compétences acquises », « missions supplémentaires », « lieu de stage », « frein », « surpoids », « se baisser », « endurance », « douleurs aux genoux et dos », « vigilance », « missions attribuées », « environnemental », « équipe ouverte et accueillante », « même longueur d'onde », « individu porteur de trisomie 21 », « optique d'inclusion », « mettre un cadre », « bienveillant », « pas trop cocooning », « ajusté », « la distance »</p>

	<p>Catégorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation et investissement du jeune - Nécessité d'une écoute attentive autour des désirs du jeune - Travailler sur la réalité de projet - Les compétences langagières ne sont pas un frein - Utilisation de picogrammes, de supports imagés - Nécessité d'avoir « un minimum » de compétences motrices - Les compétences lecture et écriture ne sont pas indispensables - Le surpoids peut être un frein et les douleurs aux genoux et au dos - Importance d'une équipe ouverte, accueillante et dans une optique d'inclusion <p>Mettre en place un cadre bienveillant avec une distance appropriée</p>
--	------------------------------	---

<p>Question 6 : « A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ? »</p>		
<p>Exploitation du matériel</p>	<p>Corpus et organisation</p>	<p>« Alors... j'y suis pas sur le terrain mais si je devais y être (rire), je dirai (rire) que... Voilà, si jamais j'avais le pieds dans l'entreprise, ça serait de pouvoir vite cerner par nos observations et notre recueil d'informations auprès des équipes. Cerner aussi ce qui peut être perçu comme des difficultés, heu qui sont dites ou pas dites. Pouvoir essayer d'apporter des... d'apporter des choses concrètes sur des adaptations possibles ou sur des changements de missions quand certaines ne sont pas opérantes. Et de pouvoir faire des analyses en fait, de chaque activité quand il y a des difficultés pour voir si c'est l'activité qui n'est vraiment pas adaptée au jeune, ou si il suffit d'aménager pour que ça devienne possible. Donc vraiment de l'observation, de l'échange et pouvoir faciliter la discussion avec les différents intervenants. »</p> <p>« Les moyens mis en place par l'ergothérapeute, permettent-ils de de favoriser et d'accélérer ce processus auprès des personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>« Bah au niveau moyen, cela pourrait être : se baser sur des visites d'entreprises, sur des photos, pour pouvoir améliorer l'accès à l'information pour le jeune, quand quelque chose peut ne pas être compris, donc, peut-être pouvoir mettre les consignes sous forme de picto ou de supports visuels. Pouvoir identifier toutes les routines à faire, quelles tâches je dois faire ? Dans quel ordre je dois les faire ? Quand j'ai fini, qu'est-ce que je fais ? Pouvoir identifier voilà ce qu'on attend de lui. Hum, je pensais à autre chose aussi mais je ne me souviens plus... Hum je dirai aussi, être réactif et puis adaptatif à chaque fois qu'une idée va apparaître comme difficile pour pouvoir réagir rapidement et pouvoir secondar l'équipe au plus vite pour pas que ça ralentisse l'équipe et que y'est des animosités ou une lourdeur qui puisse s'installer sur l'équipe. »</p> <p>« L'ergothérapeute est-il, selon-vous, un professionnel essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public ? »</p>

		« Oh bah tout à fait ! Et puis c'est vrai que si il n'y a pas de chargée d'insertion professionnel en poste, c'est vrai que c'est tout à fait dans nos compétences d'ergothérapeutes. De par l'analyse d'activités et de par la prise en compte de la personne et de son environnement. Quand on observe des situations et quand on essaie de faire en sorte qu'une activité soit fonctionnelle, c'est toujours par rapport à l'individu, par rapport à son environnement, donc là c'est lié tout à fait. »
	<u>Codage</u>	« cerner par nos observations », « recueil d'informations », « perçu comme difficultés », « apporter des choses concrètes », « adaptations », « changements de missions », « analyse de chaque activités », « aménagé », « observation », « échanges », « faciliter la discussion », « visites d'entreprises », « photos », « améliorer l'accès à l'information », « consignes », « picto », « supports visuels », « routines à faire », « être réactif », « adaptif », « réagir rapidement », « seconder l'équipe au plus vite », « éviter animosités ou lourdeur au sein de l'équipe », « compétences de l'ergothérapeute », « analyse d'activités », « prise en compte de la personne », « environnement »
	<u>Catégorisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation et recueil d'informations - Cerner les difficultés - Proposition d'adaptations ou d'aménagements - Faire des analyses d'activités - Echanger afin de faciliter la discussion avec les intervenants - Améliorer l'accès à l'information pour le jeune grâce à des photos, et des visites d'entreprises - Adaptation des consignes sous forme de pictogrammes ou de supports visuels - Identifier les routines et tâches à réaliser - Être réactif et adaptatif pour réagir rapidement et aider l'équipe - Ergothérapeute essentiel - Prise en compte de la personne et de l'environnement, et l'observation des situations afin que l'activité soit fonctionnelle

Question 7 : « Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ? »		
<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	« Hum là à chaud, non (rire) ! Peut-être dans une heure ou dans trois jours (rire) ! Hum non franchement je ne vois pas. »
	<u>Codage</u>	x
	<u>Catégorisation</u>	x

Ergothérapeute 3 (E3)

Troisième entretien : mercredi 24 janvier 2023 à 11h10 (durée : 37 minutes et 16 secondes)

Question 2 : « En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ? »	
Corpus et organisation	<p>« Alors du coup c'était une évaluation, je travaillais beaucoup en partenariat avec les éduc'. Donc ESAT hors-les-murs, ça signifie que les personnes elles sont en entreprises et qu'elles viennent à l'ESAT uniquement pour travailler euh, les savoirs-être, les savoir-faire, etc, mais sinon globalement elles sont en entreprises en milieu ordinaire. Donc du coup, bien souvent c'était les éduc' qui mettaient en stage les... les usagers et ensuite si il y avait une problématique, nous on intervenait...fin, j'intervenais puisque j'étais la seule ergo, j'intervenais soit pour trouver des outils de compensation, soit pour travailler des savoir-faire, etc, et savoir-être c'était plutôt travaillé avec les éduc'. Donc je pouvais intervenir soit sur le lieu de... de stage, quand il est débuté par un stage, soit au contraire on se donnait rendez-vous et il venait à l'ESAT et on essayait de reproduire, ou en tout cas mettre en pratique l'usager, pour voir ce qui n'allait pas et ensuite trouver des solutions. »</p> <p>« Quels sont les troubles les plus souvent rencontrés chez les personnes porteuses de trisomie 21, que vous avez suivi ? »</p> <p>« Heu alors la majorité il y avait besoin d'un séquençage + + + pour leur permettre de... d'arriver à faire leurs fiches de poste. Heu sinon qu'est-ce qu'il y avait d'autres ? Les troubles visuels, d'organisation également, planification mais organisation aussi donc on en revient au séquençage. Un petit peu aussi du praxique, un petit peu beaucoup même (rire), pour découper, pour couper selon les endroits où ils étaient c'était plutôt compliqué, donc on travaillait là-dessus. Du repérage visuel, également. Et voilà, fin il y a plein d'autres choses mais c'est essentiellement sur ça que je travaillais. »</p> <p>« Avez-vous eu une formation spécifique sur la trisomie 21 ? Si oui, en quoi consistait-elle ? »</p> <p>« Oui oui, alors j'ai eu quand je suis rentrée au sein de la structure, quelques mois après j'ai eu une formation justement sur la trisomie 21, le... les recherches qui ont été faites, le fait que bah logiquement il y en avait de moins en moins désormais grâce au diagnostic prénatal, etc. J'ai eu... fin ils ont également tenu à nous former sur le FALC donc le Facile à Lire et à Comprendre afin d'aider les personnes atteintes de trisomie 21 à leur faire des fiches qui sont claires et que cela soit plus simple pour eux à comprendre. Alors c'est tout à fait possible que la formation ait été proposée par trisomie 21 France, mais je t'avoue que cela fait 3 ans et demi à peu près donc depuis j'ai fait pas mal de formations et je ne te cache pas que je ne me souviens plus du</p>

		<p>tout. Mais oui, je pense que ce n'est pas impossible. Parce il me semble que c'est vraiment une volonté de la part de trisomie 21, pour que leurs salariés soient formés et sachent de quoi ils parlent et vraiment il y a un engagement là-dessus. »</p>
	Codage	<p>« évaluation », « partenariat avec les éduc », « ESAT hors-les-murs », « en entreprises en milieu ordinaire », « viennent à l'ESAT », « travailler les savoir-être et les savoir-faire », « éduc qui mettaient en stage », « la seule ergo », « trouver des outils de compensation », « travailler savoir-faire », « savoir-être plus avec les éduc », « lieu de stage », « RDV à l'ESAT », « mettre en pratique l'usager », « séquençage », « fiches de poste », « troubles visuels », « d'organisation », « planification », « pratique », « découper, couper », « repérage visuel », « formation sur la trisomie 21 », « recherches qui ont été faites », « FALC », « Facile à Lire et à Comprendre », « aider les personnes atteintes de trisomie 21 », « faire des fiches claires », « plus simple pour eux à comprendre », « Trisomie 21 France », « volonté de la part de Trisomie 21 France », « salariés soient formés », « sachent de quoi ils parlent », « engagement »</p>
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec les éducateurs - A l'ESAT pour travailler les savoirs-être et savoir-faire - Les personnes sont en entreprises en milieu ordinaire - L'ergothérapeute intervient lorsqu'il y a une problématique : trouver des outils de compensation et travailler les savoir-faire - Intervention sur le lieu de stage ou à l'ESAT afin de mettre l'usager en pratique - Nécessité d'un séquençage important pour la réalisation des fiches de poste - Troubles visuels, d'organisation, de planification et pratique - Un travail également sur le repérage visuel - Formation sur la trisomie 21 et sur les recherches qui sont réalisées - Formation sur le FALC pour réaliser des fiches simples et claires pour le jeune - Volonté et engagement par Trisomie 21 France que leurs salariés soient formés

<p>Question 3 : « D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter au projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p>		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	<p>« Hum, une approche systémique. Quoi d'autre ? Bah toutes les compétences d'adaptation, de réflexion pour adapter au mieux, et pour l'entreprise et pour le bénéficiaire. On a aussi un regard centré sur la personne, tout en prenant en compte leur environnement, donc là on est vraiment sur l'approche systémique. Et puis on a notre capacité à faire du lien sur le côté bioméca, en disant : Bah là oui il arrive pas à faire ça, parce que effectivement il a tel trouble, tel truc, que un éduc va pas forcément avoir. Un éduc technique va vraiment avoir le côté adaptation mais un éduc spé lambda, ne va pas avoir le côté anatomique que nous ergo, on peut apporter en plus. »</p>

		<p>« Combien de fois intervenez-vous auprès de la personne porteuse de trisomie 21, lors de son suivi en ergothérapie ? »</p> <p>« Heu ça dépendait, généralement quand y'avait un suivi, c'était toutes les semaines ou une semaine sur deux, parce que la semaine d'avant c'était partagé avec l'éduc'. Et en période de début de stage ou autre, ça pouvait même être deux fois par semaine, pour vraiment aider. Après moi j'étais à mi-temps, donc forcément c'était plus compliqué. Mais il y avait souvent un relai éduc', mais en moyenne oui on va dire que c'est un suivi hebdomadaire, hebdomadaire ou tous les 15 jours. »</p> <p>« Pouvez-vous me donner des exemples d'objectifs que vous travaillez en insertion professionnelle avec les personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>« Alors ta question est hyper floue (rire), parce que du coup les objectifs ils sont souvent différents d'une personne à une autre parce que chacune des personnes accompagnées n'était pas dans les mêmes structures. J'ai pu accompagner en bibliothèque. Donc en bibliothèque c'était que la personne soit capable de... de lire par exemple les codes des livres pour pouvoir ensuite les ranger dans le bon ordre sur le rayonnage. J'ai pu travailler en biocoop donc en biocoop c'était que la personne arrive à réapprovisionner les rayons dans la biocoop sans passer 3 heures dans la réserve. Donc c'est assez diversifié et chaque personne avait des objectifs différents parce que ils sont différents niveau capacités intellectuelles et physiques, leurs goûts étaient différents. Par exemple celle qui était en cuisine, je ne l'aurai pas mise en bibliothèque, etc. Donc objectif, si on doit en sortir un global, ça serait que la personne soit la plus autonome et indépendante dans leur poste de travail. A moyen terme. ».</p>
	<p>Codage</p>	<p>« approche systémique », « compétence d'adaptation », « de réflexion », « adapter au mieux », « entreprise », « bénéficiaire », « regard centré sur la personne », « environnement », « capacité à faire du lien », « bioméca' », « trouble », « éduc », « éduc technique », « adaptation », « anatomique », « ergo », « relai éduc », « suivi hebdomadaire », « objectifs différents », « accompagner en bibliothèque », « lire », « code des livres », « ranger dans le bon ordre », « rayonnage », « biocoop », « réapprovisionner les rayons », « diversifié », « capacités intellectuelles et physiques différentes », « goûts étaient différents », « cuisine », « la plus autonome et indépendante », « poste de travail », « moyen terme »</p>
	<p>Catégorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approche systémique - Compétences d'adaptations et de réflexion - Regard centré sur la personne et prise en compte de l'environnement - Capacité à faire du lien grâce à la biomécanique - Suivi toutes les semaine ou une semaine sur deux - Accompagnement en bibliothèque, en biocoop et en cuisine - Objectifs personnalisé et propre à la personne, à ses capacités et goûts - A moyen terme, être le plus autonome et indépendant dans leur poste de travail

Question 4 : « Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne trisomique vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »

<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>« L'acquisition des gestes adaptés, sécurisés, certains utilisaient quand même des tutos ou autre. Apprentissage des gestes sécurisés et des savoir-faire. Je pense qu'on apporte, une fois de plus, on apporte ce côté systémique, fin on est quand même bienveillants à savoir si : OK ce poste de travail lui plaît mais par contre, il y a une heure de transports bah c'est peut-être pas hyper judicieux du coup de prendre ce poste-là, ou qu'il va peut-être falloir trouver une solution niveau transport, travailler les transports. Donc l'approche systémique c'est certain. Le... le temps d'apprendre à faire les choses et de comprendre pourquoi l'utilisateur n'y arrive pas, en nous mettant nous-même en situation. C'est hyper important parce qu'il y a la théorie ou tu te dis : bah ça on l'utilise comme ça, tel outil on l'utilise comme ça, et puis en fait après tu te rends compte qu'une personne atteinte de trisomie 21 va peut-être pas vouloir l'utiliser comme ça, ou elle va peut-être mal comprendre pourquoi il faut l'utiliser comme ça et pas dans l'autre sens. Donc il y a vraiment cette réflexion de : oui dans le standard il faut l'utiliser comme ça, mais est-ce que je peux l'utiliser plutôt comme ça avec l'utilisateur que j'accompagne ? Il y a vraiment cette réflexion de la pratique, puisqu'en fait, tu essaies de répondre au projet de l'utilisateur pour que cela soit toujours en fonction de son cahier des charges un petit peu. Dire : bah voilà il veut travailler en restauration, bah très bien mais si il n'est pas capable de porter 2 assiettes, qu'est ce qu'on va lui faire faire en restauration ? Donc il y a cette adaptation permanente. Je trouve que nous ergo on est formé pour avoir une réflexion sur notre pratique quotidienne et c'est un véritable plus. »</p> <p>« Quel est votre lien avec les employeurs ? »</p> <p>« Alors nous on avait un éduc' qui prospectait pour faire les recherches justement, d'entreprises potentielles pour accueillir du monde. Et moi mon lien avec les employeurs c'était par moment, c'était pas forcément moi en tant qu'ergo qui faisait des sensibilisations, mais quand j'y allée c'était plus pour du technique du genre : là pour que cela soit réussi, il faut que vous vous positionnez comme ça, ou lui proposer d'avoir à disposition telle ou telle aide technique, c'était vraiment dans le technique, alors que tout ce qui était comportement et savoir-être, c'était vraiment mes collègues éduc' qui allaient l'évoquer. Voilà. »</p> <p>« Avec quels professionnels de la structure pouvez-vous collaborer ? »</p> <p>« Alors du coup il y a les éduc' spé ou les éduc' techniques donc ça dépendait de leur formation, il y avait la psychologue qui faisait également le perso mais plus accès sur le travail, hum assistante sociale non, il y avait la secrétaire du coup qui faisait du lien sur : attention until il n'a pas ramené sa convention de stage ou le tuteur a appelé parce que il n'a pas un comportement adapté, voilà. Donc aussi il y avait notre coordinateur qui était là pour faire essentiellement des sensibilisations auprès des</p>
---	---	--

		entreprises, également la gestion administrative, sachant que depuis maintenant ils sont en gouvernance partagée donc c'est complètement différent le type de fonctionnement entre le moment où moi j'y étais et actuellement. »
	Codage	« acquisition », « gestes adaptés et sécurisés », « tutos », « apprentissage », « savoir-faire », « systémique », « bienveillant », « poste de travail », « transport », « poste », « trouver une solution niveau transport », « temps », « apprendre à faire les choses », « comprendre pourquoi », « nous-même en situation », « théorie », « personne atteinte de trisomie 21 », « réflexion », « utilisation outil », « usager », « accompagne », « réflexion de la pratique », « répondre au projet », « cahier des charges », « restauration », « adaptation permanente », « réflexion sur notre pratique quotidienne », « lien avec les employeurs par moment », « du technique », « vous positionnez comme ça », « avoir à disposition telle ou telle aide technique », « collègues éduc pour le comportement et savoir-être », « éduc spé ou éduc technique », « psychologue », « accès sur le travail », « la secrétaire », « coordinateur », « sensibilisations », « gestion administrative », « gouvernance partagée »,
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'acquisition et l'apprentissage des gestes sécurisés, adaptés et des savoir-faire - L'ergothérapeute apporte une approche systémique - S'adapter et travailler les transports - Se mettre en situation afin de comprendre au mieux l'utilisateur - Réflexion de la pratique quotidienne et adaptation permanente pour répondre au projet de l'utilisateur - Travailler en fonction de son cahier des charges - Educ pour les recherches d'entreprises et comportement, savoir être - Intervention ergothérapique pour le technique (positionnement, aide technique) - Collaboration avec les éduc spé, éduc technique, psychologue, secrétaire et coordinateur - Structure ayant un mode de fonctionnement en gouvernance partagée

Question 5 : « D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ? »		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	« Alors on va commencer avec la personne. Moi je trouve ça difficile de dire qu'il faut de bonnes conditions mentales, physiques pour une personne parce que si on parle d'inclusion, ça voudrait dire que logiquement on devrait pouvoir accepter tous les profils. Après il faut que la personne soit quand même capable d'évoluer sur un temps fixé pour prendre plus de missions, pour pouvoir monter en grade on va dire. <i>Mhh</i> qu'est-ce qu'il y a d'autres ? Physiquement <i>bah</i> effectivement être physiquement en bonne voie chez les personnes atteintes de trisomie 21, c'est assez compliqué, parce qu'il y en a quand même beaucoup qui sont en surpoids etc. Donc l'endurance physique n'est pas forcément un critère puisque nous on a vu des temps

	<p>adaptés, des temps de pause durant le temps de travail, donc conditions physiques pas particulièrement. Même si il y a des troubles associés type dyspraxie etc, on arrive toujours à trouver des solutions, voilà donc conditions physiques je n'en vois pas particulièrement à mentionner. Déficience intellectuelle, je dirai légère à moyenne, afin que ça puisse être peut-être plus simple pour l'employeur. Et environnemental <i>heu</i> un employeur qui est formé un minima au handicap visible mais également invisible, car il n'y a pas que le faciès de la personne, il peut y avoir tous les troubles cognitifs, comportementaux, etc associés, donc il faut vraiment être formé au handicap au sens large. <i>Hum</i> prendre du temps, parce que déjà prendre un stagiaire lambda c'est long, et prendre un stagiaire avec trisomie 21 ou handicap cognitif, c'est vraiment de la patience, c'est très long. Et il faut une équipe soudée parce qu'ils ont le chic, sans le vouloir de sauver les problématiques qui étaient présentes, mais que personne ne voulait vraiment évoquer, et nous le nombre de fois où on a eu des bénéficiaires où par leur présence ça a relevé beaucoup beaucoup de problématiques inter-équipe, je pense donc que c'est un sacré engagement de prendre des stagiaires comme ça. »</p> <p>« Quels sont les principaux obstacles à leur insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »</p> <p>« Je dirai le manque de connaissance de la part des gens, des collègues, et puis aussi la stupidité quand même de l'humain, où si tu rentres pas dans un moule, tu as pas lieu d'être présent entre guillemets. Et je trouve que avec de la bonne volonté et surtout, surtout la disponibilité de service comme les ESSAT hors murs où il faut du temps, il faut des moyens humains, au-delà des moyens matériels, que cela soit voitures pour se rendre sur les lieux de stage ou autre, il faut des structures où tu as du temps pour ces accompagnements-là. Et malheureusement, c'est ce qui manque, fin moi quand j'étais là-bas, on courait après le temps et pour être dans un SESSAD professionnel actuellement, je suis persuadée qu'il y a des projets qui aboutissent pas, ou pas comme ils devraient aboutir, par manque de temps d'accompagnement de la part de nous les professionnels formés. Et un manque de soutien peut-être auprès des entreprises, parce que je le dis, c'est un sacré engagement de la part des entreprises. Mais bien souvent, si tu ne les accompagne pas pour qu'elles puissent poser leur problématique, devant ou non la personne selon la problématique, pour y réfléchir et les accompagner au mieux, forcément c'est voué, alors peut-être pas à l'échec, mais c'est voué à créer des situations plus complexes. Donc les obstacles c'est vraiment le manque de moyens. »</p>
--	---

	<p><u>Codage</u></p>	<p>« « difficile », « dire bonnes conditions », « inclusion », « pouvoir accepter tous les profils », « capable d'évoluer », « temps fixé », « monter en grade », « physiquement en bonne voie », « personne porteuse de trisomie 21 », « compliqué », « surpoids », « endurance physique », « temps adaptés et de pause », « déficience intellectuelle », « légère à moyenne », « plus simple pour l'employeur », « employeur formé », « minima au handicap visible », « invisible », faciès », « troubles cognitifs, comportementaux », « formé au handicap au sens large », « prendre du temps », « patience », « équipe soudée », « problématiques inter-équipe », « sacré engagement », « stagiaire », « manque de connaissances », « stupidité », « humain », « rentrer dans un moule », « bonne volonté », « disponibilité du service », « ESAT hors murs », « du temps », « moyens humains », « moyens matériaux », « projets qui aboutissent pas », « manque de temps d'accompagnement », « manque de soutien », « entreprises », « situations plus complexes », « obstacles », « manque de moyens »</p>
	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si on parle d'inclusion : on doit pouvoir accepter tous les profils - La personne doit être en capacité d'évoluer sur un temps fixé - Beaucoup sont en surpoids - L'endurance physique n'est pas un critère car possibilité de proposer des aménagements au niveau des horaires - Nécessaire d'avoir une déficience légère à modérée - Important d'avoir un employeur formé au handicap, car c'est un réel engagement de prendre des stagiaires - Prendre le temps et faire preuve de patience, de disponibilité et de volonté - Nécessité d'avoir une équipe soudée - Les obstacles peuvent être le manque de connaissances et la stupidité humaine (image de standardisation) - Besoins de moyens humains comme matériaux - Certains projets n'aboutissent pas par manque de temps d'accompagnement et d'un manque de soutien auprès des entreprises

<p>Question 6 : « A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ? »</p>		
<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>« Les qualités de l'ergo améliorent-elle... ? Mmh alors oui, mais pas que ! Fin, pour avoir fait mon mémoire là-dessus, un partenariat est indispensable. Alors oui, en tant qu'ergo on a ces qualités-là, de relationnel fin en tout cas ça fait partie bien souvent de nos fiches de poste, etc. On a une analyse globale de la situation, donc oui nos capacités d'ergo font que ça aide forcément pour le projet, mais c'est pas en étant seul petit ergo entre guillemets (rire) qu'on pourrait réussir. C'est bien la collaboration partenariat avec l'entreprise, avec les collègues de l'ESAT hors les murs, fin voilà. C'est vraiment important de souligner ce côté partenariat avec l'environnement de la personne également. »</p>

		<p>« Et par rapport aux moyens mis en place par l'ergothérapeute, est-ce que cela permet de favoriser et d'accélérer ce processus auprès des personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>« Hum alors j'aurai tendance à te dire que oui, mais est-ce qu'on a des moyens vraiment spécifiques à d'autres professions ? Pas sûr. Fin, que cela soit une communication par mail régulière, ou la mise en place d'une fiche, est-ce que nos collègues éduc' spé, sont pas en capacité de le faire ? Dire que c'est uniquement nos moyens, pas sûr. Nos qualités, oui mais nos moyens, en soit on a des éduc' spé qui savent aussi réfléchir là-dessus. Pas totalement je pense. Je pense que nos moyens sont pas forcément ceux qui favorisent complètement l'insertion rapide. »</p> <p>« L'ergothérapeute est-il, selon-vous, un professionnel essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public ? »</p> <p>« Alors pour le coup oui, c'est essentiel je trouve. Parce que j'ai eu à interroger des ESAT ou effectivement il n'y avait pas d'ergo et en fait on voit que niveau réflexion et niveau mise en place de certaines choses, de... fin le fait que tout s'enchaîne au mieux, on voit que la présence d'un ergo fait quand même du bien entre guillemets (rire). Et je pense qu'effectivement il manque un truc quand il n'y a pas d'ergo. En fait nous ergo on rapporte une dimension qui est spécifique à notre métier et qu'on ne trouve pas partout quoi. »</p>
	<p>Codage</p>	<p>« partenariat », « indispensable », « qualités-là », « relationnel », « fiches de poste », « analyse globale de la situation », « aide forcément pour le projet », « pas en étant seul », « réussir », « collaboration partenariat », « entreprises », « collègues de l'ESAT », « environnement de la personne », « moyens spécifiques », « communication », « mise en place d'une fiche », « collègues éduc spé », « moyens pas sûr », « qualités oui », « insertion rapide », « essentiel », « niveau réflexion », « niveau mise en place », « présence d'un ergo », « manque », « rapporte une dimension », « spécifique à notre métier »</p>
	<p>Catégorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les qualités de l'ergothérapeute ne sont pas les seules à pouvoir favoriser le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 - Un partenariat/collaboration entre professionnels est indispensable - Les ergothérapeutes ont des qualités de relationnel et d'analyse globale de la situation, qui aident pour les divers projets - Les moyens mis en place par l'ergothérapeute ne permettent pas de favoriser complètement l'insertion rapide - L'ergothérapeute est essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public et il apporte une dimension supplémentaire et spécifique

Question 7 : « Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ? »

<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	« Que pour faire ce genre d'accompagnement faut être patient parce qu'ils n'ont pas le même temps de réaction que nous. Généralement il y a une lenteur d'exécution et de compréhension et donc ça il faut vraiment l'avoir en tête que ton objectif qu'il arrive à faire 4 tâches au lieu d'en faire 2, toi tu te dis qu'en 15 jours ça va être OK et en réalité, le temps qu'il y ait l'automatisation chez ces personnes-là, souvent tu peux doubler voire tripler ton temps. Et que le facteur motivationnel est très très important chez ce public-là, alors il l'est pour tout le monde hein, mais je pense qu'il l'est encore plus avec ce public-là, fin ils ne savent pas être faux entre guillemets. Vraiment ça leur plaît, bah ça leur plaît, ça leur plaît pas bah tu le verras et si ils sont pas bien tu le verras aussi. Du coup le facteur motivationnel est hyper important, tu peux pas te dire : bah tiens on va le placer là, ça lui fera l'expérience, terminé et basta, parce que de faire ça, tu te rends vite compte que ça met à mal les professionnels qui vont l'accompagner, ça met à mal la personnes, et c'est un coup à dégoûter de l'envie du travail, ce qui n'est absolument pas le but quoi. Voilà. »
	<u>Codage</u>	« accompagnement », « patient », temps de réaction », « lenteur d'exécution et de compréhension », « objectif », « automatisation », « facteur motivationnel », « important », « plaît », « à mal les professionnels », « la personne », « dégoûter », « envie du travail », « pas le but »
	<u>Catégorisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'avoir de la patience - Lenteur d'exécution et de compréhension - Adapter le temps des objectifs qui peut varier d'un individu à l'autre - Importance du facteur motivationnel - Spontanéité et authenticité des personnes porteuses de trisomie 21 - Afin de ne pas faire diminuer l'envie de travailler : proposer un accompagnement individualisé et adaptée, à la personne.

Ergothérapeute 4 (E4)

Quatrième entretien : Jeudi 26 janvier 2023 à 14h (durée : 24 minutes et 34 secondes)

Question 2 : « En quoi consiste / consistait votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ? »

<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	« Hum oui, alors heu l'ergo qui... que j'ai remplacé bah je ne l'ai pas vu travailler mais je sais qu'elle elle travaillait beaucoup plus au bureau avec des accompagnements plus cognitifs, rééducatifs tout ça. Heu moi je travaillais beaucoup plus en autonomie en
--	--------------------------------------	--

		<p>entreprises pour des évaluations sur place, conseils d'adaptation, aménagements, aide à l'organisation et aux apprentissages, <i>hum</i> un peu aussi de <i>eu</i>h gestes et postures, de prévention, voilà, travailler dans de bonnes conditions. Et je vois les personnes de temps en temps au bureau pour travailler quelque chose de plus précis, voilà, un apprentissage où il y a besoin d'être un peu à l'écart, de prendre son temps, on fait quelques séances puis après du coup, transfert en entreprises ou pour faire un bilan. Je ne fais pas des bilans systématiquement, bilans purement ergo, mais <i>eu</i>h, si il y a besoin d'évaluer quelque chose ou que l'on a besoin d'aller un peu plus précisément si on ne comprend pas bien, du coup là on fait un bilan plus précis et poussé. »</p> <p>« Selon vous, quels sont les troubles les plus souvent rencontrés chez les personnes porteuses de trisomie 21 que vous avez pu avoir en suivi ergo ? »</p> <p>« Alors, <i>hum</i> bah c'est au niveau manipulation et précision, au niveau <i>eu</i>h... souvent c'est de la compréhension un peu lente donc il faut prendre le temps de bien décortiquer, répéter, montrer et c'est principalement ça. Et puis voilà aussi niveau organisation. Après des fois, il peut aussi y avoir la compréhension langagière avec le reste de l'équipe. Cela peut aussi faire partie de : comment la personne fonctionne ? Comment s'adresser à elle ? Comment lui donner un conseil ? Voilà. »</p> <p>« Avez-vous eu une formation spécifique sur la trisomie 21 ? »</p> <p>« Et bah avec l'association, <i>heu</i> du coup c'était trois jours je crois, deux ou trois jours, avec la fédération trisomie 21 France, du coup « connaître la trisomie » je crois, je ne me souviens plus comment elle s'appelle exactement cette formation, ce n'était pas que ergo, c'était avec tous professionnels. »</p>
	<p><u>Codage</u></p>	<p>« bureau », « accompagnements plus cognitifs, de rééducation », « en autonomie en entreprise », « évaluations sur place », « conseils d'adaptation », « aménagements », « aide à l'organisation et aux apprentissages », « gestes et postures », « prévention », « travailler dans de bonnes conditions », « au bureau », « plus précis », « prendre son temps », « transfert en entreprises », « bilans », « besoin d'évaluer », « plus précisément », « manipulation », « précision », « compréhension un peu lente », « prendre le temps », « répéter », « montrer », « organisation », « compréhension langagière », « comment la personne fonctionne », « s'adresser à elle », « conseil », « fédération trisomie 21 France », « connaître la trisomie », « tous professionnels »</p>
	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'un travail au bureau → accompagnement cognitif et rééducatif - Travail également axé sur l'autonomie en entreprises - Conseils d'adaptation, aménagement, aide à l'organisation et aux apprentissage - Gestes et postures, prévention - Bilans ergothérapeutiques si besoin pour approfondir, plus précis - Les troubles les plus fréquents sont la manipulation, la précision, l'organisation, la compréhension lente et la communication avec l'équipe - Formation sur la trisomie 21, proposée par Trisomie 21 France

Question 3 : « D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter au projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ? »

<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>« Et bah du coup d'une façon assez globale, le regard paramédical. Moi je sais que dans mon équipe, il y a 4-5 insertion <i>hum...</i> accompagnateur d'insertion, ceux qui sont de formation d'éduc, éduc spécialisé. Aussi une secrétaire, une psychologue et du coup, je suis un peu... fin il y a la psychologue qui peut avoir certaines notions mais je suis la seule en paramed' et j'sais qu'au niveau de l'équipe, c'est souvent attendu. Et après le côté bah... adaptation, aménagement. »</p> <p>« Pouvez-vous me donner des exemples d'objectifs que vous travaillez en insertion professionnelle avec les personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p>« <i>Hum</i> alors global bah du coup ça serait : Accompagner les apprentissages, aider à l'organisation, <i>heu</i> acc... accompagner les personnes pour qu'elles prennent soin de son corps et travailler dans de bonnes postures. Préparer aussi, alors ce que je fais de plus en plus, préparer du coup les mises à disposition. Alors je ne sais pas si vous connaissez ce terme ? En fait c'est-à-dire qu'avant de commencer un travail, on sait que voilà ça va être de la mise en rayon dans un magasin, donc en amont on va regarder : est-ce qu'on sait lire une date ? Est-ce qu'on sait comparer 2 dates pour savoir laquelle va périmier plus vite ? Est-ce que du coup ils sont assez organisés pour arranger les rayons, lignes par lignes, etc ? Donc du coup les mises à disposition, <i>hum</i> nous en fait ils sont embauchés par notre service, c'est un SAT un Service d'Accompagnement par le Travail. Et après on dit qu'on les met à disposition dans les entreprises, et c'est une convention en fait entre l'entreprise, nous et la personne. En fait c'est comme un stage mais on appelle pas ça stage (<i>rire</i>), et en fait la personne va essayer, l'entreprise aussi, et si c'est bon pour les 2, on continue sur une mise à disposition payante, où l'entreprise va payer le SAT en fonction des capacités de la personne. Voilà. Alors du coup, de façon plus précise, <i>heu</i> bah c'est hyper varié, mais par exemple : reconnaître les dates de péremption et savoir les classer pour faire la rotation des dates dans les magasins, pour le facing c'est-à-dire rapprocher tous les produits dans un magasin. Voilà, avoir une méthode et l'appliquer toujours de la même façon, ça peut être aussi découper des tomates en fines tranches, ça peut être savoir comment faire une... mince comment ça s'appelle ? <i>Hum</i> quand on duplique une plante, couper d'une certaine manière une plante pour la reproduire. Là par exemple en ce moment, on a un jeune qui est en pâtisserie, du coup c'est : comment décorer des gâteaux ? La poche à douille, savoir utiliser une poche à douille. Est-ce qu'il vous en faut d'autres ou ... ? (<i>Rire</i>) »</p>
	<p><u>Codage</u></p>	<p>« regard paramédical », « accompagnateur d'insertion », « éduc spécialisé », « secrétaire », « psychologue », « seule paramed », « adaptation », « aménagement », « accompagner les apprentissages », « aider à l'organisation », « soin de son corps », « bonnes postures », « mises à disposition », « mise en rayon », « magasin »,</p>

		« comparer 2 dates », « arranger les rayons », « embauchés », « payer SAT », « convention », « mise à disposition payante », « en fonction des capacités de la personne », « reconnaître dates de péremption », « classer », « rotation des dates », « facing », « avoir une méthode », « l'appliquer », « même façon », « découper tomates en fines tranches », « dupliquer une plante », « jeune en pâtisserie », « décorer des gâteaux », « utiliser poche à douille »
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un regard paramédical, adaptation et aménagement - Equipe composée d'accompagnateurs d'insertion, secrétaire, psychologue - Objectifs globaux : accompagner les apprentissages, aider à l'organisation, prendre soin de son corps, travailler dans de bonnes postures, préparer les mises à disposition <p>Objectifs précis : reconnaître les dates de péremption, les classer, faire le facing, avoir une méthode et l'appliquer de la même manière, découper des tomates, dupliquer une plante, utiliser la poche à douille</p>

Question 4 : « Comment procédez-vous / procéderiez-vous pour accompagner une personne trisomique vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	« Alors, bah c'est évaluation en situation de travail. Alors déjà, c'est rencontre, puis évaluation en situation de travail du coup et adaptation, conseils par la suite. Et après bah évaluation, bilans ergo si besoin. Et puis aussi il peut y avoir des formations de prévention de gestes et postures, de temps en temps. Et voilà après il y a beaucoup de lien avec l'équipe aussi, c'est pas que la personne, comment faire du lien ensemble ? Expliquer les difficultés à l'équipe pour qu'ils comprennent comment la personne fonctionne. Comment lui donner des conseils ? Voilà. »
	Codage	« évaluation », « situation de travail », « rencontre », « adaptation », « conseils », « bilans ergo », « formation de prévention gestes et postures », « lien avec l'équipe », « pas que la personne », « expliquer difficultés à l'équipe », « comment la personne fonctionne », « donner des conseils »
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Commencer par une rencontre, puis évaluation en situation de travail - Poursuite avec des adaptations et des conseils - Possibilité de faire des évaluations et des bilans ergo si besoin - Possibilité de faire des formations de prévention de gestes et postures - Important de faire du lien avec l'équipe et expliquer les difficultés afin de comprendre comment la personne fonctionne

Question 5 : « D'après-vous, quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ? »

<p><u>Exploitation du matériel</u></p>	<p><u>Corpus et organisation</u></p>	<p>« Alors moi déjà, ça me paraît essentiel d'un point numéro 1 que le travail soit adaptable, c'est-à-dire en termes de nombre d'heure, en termes d'horaire. Parce qu'il y a des personnes qui travaillent 2 heures par semaine, d'autres qui travaillent 10, 20, 25, c'est 32 max mais voilà, il faut vraiment que cela soit adaptable pour qu'il n'y ait pas trop de fatigabilité. Et adaptable au niveau des horaires parce que quasiment tous utilisent les transports en commun, des fois plus ou moins desservi donc c'est un compromis entre les besoins au niveau du travail parce que c'est ça la priorité et comment s'accorder avec les bus pour qu'ils n'aient pas 2h d'attente au niveau du travail. « <i>Heu</i> après, c'est explications, sensibilisation aux équipes pour qu'ils comprennent le projet, pour qu'ils connaissent un peu le handicap de la personne, etc. Ensuite bah tout ce qui est adaptation qu'on fait sur place et voilà des tâches en adéquation avec les capacités de la personne, c'est primordial. Voilà avec une certaine routine au départ quand même. En général c'est ce qui marche le mieux, que la personne ait une fiche de poste bien défini. Ça permet plus d'autonomie, parce que du coup elle va pouvoir enchaîner ses tâches au bout d'un moment et ça permet aux collègues de savoir que c'est les tâches de la personne et qu'on ne va pas lui faire à sa place, parce que ça c'est... c'est très piège (rire). La personne elle peut se sentir après perdue si elle n'a plus ses tâches, cela peut créer du vide et là du coup c'est une spirale très mauvaise. Donc voilà, qu'elle ait vraiment sa place pour du vrai travail et pas juste de l'observation ou du faux travail qui ne sert à pas grand-chose. On recherche vraiment les vraies tâches qui servent. »</p> <p>« Quels sont les principaux obstacles à leur insertion professionnelle en milieu ordinaire ? »</p> <p>« <i>Hum...</i> Eh bah d'avoir ce temps là pour... fin par exemple avec un service comme le nôtre, on n'a pas de limites dans la durée, après bon, ce n'est pas le but non plus qu'elle reste 10 ou 15 ans, mais en tout cas on peut le faire si il y a besoin. Et on peut multiplier les expériences jusqu'à trouver le bon endroit, la bonne entreprise où ça va matcher au niveau des tâches, au niveau des personnes, fin voilà, tout le monde va se sentir bien en fait. Et du coup bah il faut en général, plusieurs années pour que la personne sache vraiment où elle a envie de travailler, que... qu'elle soit sûre de son projet et qu'on trouve la bonne entreprise où ça fonctionne. Donc, faut du temps, et un accompagnement de... de continuité. Les accompagnateurs vont 1 fois par semaine en entreprises, donc c'est le minimum pour que ça se mette en place. Et moi, j'interviens selon les besoins, donc c'est pas fixe et c'est pas des accompagnements 1 fois par semaine sur toute l'année. Desfois j'y vais vraiment 1 fois, des fois j'y vais 10 semaines de suite puis j'arrête. Et ça c'est important aussi je trouve parce que ça permet vraiment de répondre à des besoins précis. »</p>
--	--------------------------------------	--

	<u>Codage</u>	« travail soit adaptable », « nombre d'heures », « horaires », « pas trop de fatigabilité », « transports en commun », « besoins du travail », « s'accorder avec les bus », « attente », « explications », « sensibilisations aux équipes », « comprennent le projet », « connaissent handicap de la personne », « adaptation », « tâches », « capacité de la personne », « routine au départ », « fiche de poste bien défini », « plus d'autonomie », « enchaîner tâches », « tâches de la personne », « créer du vide », « pas juste de l'observation », « pas de limites dans la durée », « multiplier les expériences », « trouver la bonne entreprise », « plusieurs années », « où elle a envie de travailler », « sûre de son projet », « du temps », « accompagnement de continuité », « accompagnateurs », « selon les besoins », « besoins précis »
	<u>Catégorisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Essentiel d'avoir un travail adaptable afin de limiter la fatigabilité (transports) - Sensibiliser les équipes afin d'avoir une meilleure compréhension sur le projet du jeune et sur son handicap - Adaptation des tâches en fonction des capacités de la personne - Instaurer une routine et une fiche de poste défini - Désorientation de la personne si il y a des changements - C'est un service sans limite dans la durée ce qui permet de multiplier les expériences et d'apporter un suivi optimal et personnalisé - Besoin de temps et d'un accompagnement continu - Intervention de l'ergothérapeute selon les besoins

Question 6 : « A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elles / permettraient-elles de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ? »

<u>Exploitation du matériel</u>	<u>Corpus et organisation</u>	<p>« Oui (rire), alors clairement oui on a notre place (rire) ! Et c'est bien pour cela que je suis restée là et que j'ai augmenté du coup. Je suis partie d'un 30% ici, je suis passée à 50% et là je suis à 70%. Et bah clairement parce que l'ergo a une place à part entière et que... et que vraiment, fin ici en tout cas, on se complète avec les accompagnateurs d'insertion et c'est très chouette. Parce que chacun a sa manière de faire et c'est des très bons collègues (rire) donc il n'y a pas de guéguerre comme on peut retrouver des fois entre certains professionnels. Mais aussi parce que j'ai ma spécificité en tant qu'ergo et qu'elle est reconnue et que qu'ils me sollicitent à bon escient. »</p> <p>« Et par rapport aux moyens mis en place par l'ergothérapeute, est-ce que cela permet de favoriser et d'accélérer ce processus auprès des personnes porteuses de trisomie 21 ? »</p> <p><i>Eh bah</i> ce côté adaptation, vraiment. Parce que c'est vraiment un truc d'ergo pour le coup car personne d'autre le fait. Et il y en a vraiment besoin, accompagnement à l'apprentissage et adaptation hein, je mets tout dans le même... le même sac mais c'est vraiment ça qui fait la différence. »</p>
---------------------------------	-------------------------------	---

		<p>« L'ergothérapeute est-il, selon-vous, un professionnel essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public ? »</p> <p>« (Rire) Alors oui, clairement »</p>
	Codage	<p>« on a notre place », « une place à part entière », « se complète avec les accompagnateurs d'insertion », « manière de faire », « bons collègues », « pas de guéguerre », « spécificité en tant qu'ergo », « est reconnue », « sollicité à bon escient », « côté adaptation », « vraiment besoin », « accompagnement à l'apprentissage », « adaptation »</p>
	Catégorisation	<ul style="list-style-type: none"> - L'ergothérapeute a sa place, une place à part entière - Se complète avec les autres professionnels, complémentarité - Spécificité d'ergothérapeute reconnue et sollicité à bon escient - Moyens mis en place : adaptations et accompagnement à l'apprentissage

<p>Question 7 : « Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ? »</p>		
Exploitation du matériel	Corpus et organisation	<p>« Hum... Je pense qu'on a fait le tour mais après il y a quelque chose d'autre d'important, je ne sais pas si vous connaissez beaucoup l'association trisomie 21 France, ou pas, parce que nous au SAT de C, nos valeurs sont très fortes, du coup des institutions, donc c'est tourné vers le milieu ordinaire et l'auto-détermination, le développement du pouvoir d'agir etc. Du coup les personnes ont vraiment une place à part entière dans leur projet bien sûr, dans l'association. On est passé en gouvernance partagée, alors les personnes concernées ont toujours eu une place dans l'association, ils étaient co-président, co-secrétaire, fin voilà tout ça et là, la gouvernance partagée c'est un groupement de 16 personnes qui gouvernent l'association, y'a plus de président, plus de secrétaire tout ça. Donc maintenant c'est un groupe de 16 avec 4 familles, 4 personnes de l'entourage, 4 personnes des personnes concernées, des pro et des personnes extérieures au service. Et dans les services, on est aussi passés en gouvernance partagée et là on est en train de réfléchir à comment les personnes peuvent intégrer, sur certaines parties, cette gouvernance partagée pour les inclure dans certains projets, vraiment pas que en tant que participants, mais en tant que on met en place ensemble et on réfléchit ensemble. Et ça du coup, c'est important après aussi c'est des répercussions au niveau de l'insertion professionnelle parce que c'est Quels droits j'ai ? Les droits de travailler en milieu ordinaire, le droit à vivre où j'ai envie de vivre, etc. Ça, c'est lié et c'est vachement important. »</p>
	Codage	<p>« association Trisomie 21 France », « valeurs très fortes », « institutions », « milieu ordinaire », « l'auto-détermination », « développement du pouvoir d'agir », « une place à part entière dans leur projet », « toujours une place dans l'association »,</p>

		<p>« gouvernance partagée », « groupement de 16 personnes », « gouvernement l'association », « familles », « entourage », « personnes concernées », « des pro », « personnes extérieures au service », « inclure dans certains projets », « pas que en tant que participant », « met en place ensemble », « réfléchit ensemble », « répercussions au niveau de l'insertion professionnelle », « droits », « droit de travailler en milieu ordinaire », « droit à vivre où j'ai envie de vivre »</p>
	<p><u>Catégorisation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs fortes des institutions avec l'association Trisomie 21 France - Milieu ordinaire, auto-détermination, développement du pouvoir d'agir - Place à part entière des personnes dans leur projet et l'association - Structure en gouvernance partagée - Réflexion commune sur l'intégration de cette gouvernance partagée dans les projets - Répercussions sur l'insertion professionnelle (les droits)

Annexe n°6 : Analyse transversale

Questions	E1	E2	E3	E4
<p>2. En quoi consiste votre prise en soin auprès de la trisomie 21 ?</p>	<p>Codage</p> <p>« trisomie 21 », « installation », « poste de travail », « hyperlaxité ligamentaire », « instabilité au niveau des ceintures », « base d'installation », « vérifier le fauteuil », « nécessité d'un repose-pied », « lien », « service d'insertion pro », « chargées d'insertion professionnelle », « travailler le CV », « rendez-vous », « faire le point », « adaptation pédagogiques », « lien avec les formateurs », « collègues de l'insertion pro », « adapter certains cours », « supports mieux compris et mieux lu », « comment la personne fonctionne », « mots clés », « plus gros », « en gras », « sorti du texte », « ses fonctionnements », « neuropsychy », « monde du travail », « recueil », « préconisation », « employeur », « binôme », « fluo », « code », « méthode de fonctionnement », « sécurise », « lieux de stage », « logiciel », « contraste », « adaptation physique ou pédagogique », « dépendre d'une personne à l'autre », « me déplacer sur le lieu de stage, d'emploi », « vérifié bien compris »,</p>	<p>Codage</p> <p>« postures d'élèves », « graphisme », « motricité fine », « coordination », « capacité d'attention », « autonomie de la vie quotidienne : habillage, douche », « création de routine à la maison », « gestuel », « moteur », « éducatif », « supports pour relayer les parents », « pour les plus grands, un travail autour de l'autonomie », « autonomie aux courses », « manipulation du téléphone », « soins personnels », « cuisine », « formations », « Trisomie 21 France »</p>	<p>Codage</p> <p>« évaluation », « partenariat avec les éduc », « ESAT hors-les-murs », « en entreprises en milieu ordinaire », « viennent à l'ESAT », « travailler les savoir-être et les savoir-faire », « éduc qui mettaient en stage », « la seule ergo », « trouver des outils de compensation », « travailler savoir-faire », « savoir-être plus avec les éduc », « lieu de stage », « RDV à l'ESAT », « mettre en pratique l'utilisateur », « séquençage », « fiches de poste », « troubles visuels », « d'organisation », « planification », « pratique », « découper, couper », « repérage visuel », « formation sur la trisomie 21 », « recherches qui ont été faites », « FALC », « Facile à Lire et à Comprendre », « aider les personnes atteintes de trisomie 21 », « faire des fiches claires », « plus simple pour eux à comprendre », « Trisomie 21 France », « volonté de la part de Trisomie 21 France », « salariés</p>	<p>Codage</p> <p>« bureau », « accompagnement plus cognitifs, de rééducation », « en autonomie en entreprise », « évaluations sur place », « conseils d'adaptation », « aménagements », « aide à l'organisation et aux apprentissages », « gestes et postures », « prévention », « travailler dans de bonnes conditions », « au bureau », « plus précis », « prendre son temps », « quelques séances », « transfert en entreprises », « bilans », « besoin d'évaluer », « plus précisément », « manipulation », « précision », « compréhension un peu lente », « prendre le temps », « répéter », « montrer », « organisation », « compréhension langagière », « reste de l'équipe », « comment la personne fonctionne », « s'adresser à elle »,</p>

	« écrit », « vérifier mode de communication », « picto », « besoin », « class », « entreprise », « comment réagir », « sensibilisation dans l'entreprise »		soient formés », « sachent de quoi ils parlent », « engagement »	« conseil », « fédération trisomie 21 France », « connaître la trisomie », « tous professionnels »
	<p>Catégorisation</p> <p>Installation au poste de travail, base d'installation, fauteuil, repose pieds</p> <p>Lien important avec le service d'insertion professionnelle</p> <p>Vérification des adaptations pédagogiques, adaptations des cours et des supports</p> <p>Apprendre à identifier à la personne comment elle fonctionne</p> <p>Intervention importante avec les différents collègues</p> <p>Création d'un code/ méthode de fonctionnement pour le transposer sur le lieu de travail : sécuriser et rassurer</p> <p>Se déplacer sur le lieu de stage ou d'emploi</p> <p>Vérification du mode de communication (picto, écrit)</p> <p>Déterminer si la personne a besoin ou non d'un tuteur/référent</p> <p>Sensibilisation auprès de l'entreprise</p>	<p>Catégorisation</p> <p>Travailler sur la posture d'élève à l'école</p> <p>Objectifs sur le graphisme, la motricité fine, la coordination et l'attention</p> <p>Être autonome dans les activités de la vie quotidienne</p> <p>Proposition de supports pour aider les parents</p> <p>Formation sur la Trisomie 21 proposée aux professionnels de la structure par Trisomie 21 France</p>	<p>Catégorisation</p> <p>Travail en collaboration avec les éducateurs</p> <p>A l'ESAT pour travailler les savoir-être et savoir-faire</p> <p>Les personnes sont en entreprises en milieu ordinaire</p> <p>L'ergothérapeute intervient lorsqu'il y a une problématique : trouver des outils de compensation et travailler les savoir-faire</p> <p>Intervention sur le lieu de stage ou à l'ESAT afin de mettre l'usager en pratique</p> <p>Nécessité d'un séquençage important pour la réalisation des fiches de poste</p> <p>Troubles visuels, d'organisation, de planification et pratique</p> <p>Un travail également sur le repérage visuel</p> <p>Formation sur la trisomie 21 et sur les recherches qui sont réalisées</p> <p>Formation sur le FALC pour réaliser des fiches simples et claires pour le jeune</p>	<p>Catégorisation</p> <p>Possibilité d'un travail au bureau : accompagnement cognitif et rééducatif, travail plus fin, prendre le temps</p> <p>Travail également axé sur l'autonomie en entreprises</p> <p>Evaluations sur place, conseils d'adaptation, aménagement, aide à l'organisation et aux apprentissages</p> <p>Gestes et postures, prévention</p> <p>Bilans ergothérapeutiques si besoin pour approfondir, plus précis</p> <p>Les troubles les plus fréquents sont la manipulation, la précision, l'organisation, la compréhension lente et la communication avec l'équipe</p> <p>Formation sur la trisomie 21, proposée par Trisomie 21 France</p>

			Volonté et engagement par Trisomie 21 France que leurs salariés soient formés	
<p>3. D'après-vous, qu'est-ce qu'un ergothérapeute peut apporter au projet d'insertion professionnelle des personnes porteuses de trisomie 21 ?</p>	<p>Codage « trisomie 21 », « pas une tare », « chromosome en plus », « fonctionnement différent », « dédramatiser la situation », « équipe professionnelle », « l'ergo », « aider la personne », « se valoriser », « se rendre compte », « capable de faire », « monde critique », « différence avec la norme », « techniques de compensation », « cœur de métier », « réussir à faire », « sans culpabiliser », « qualité », « fatigant », « volontaires », « sensibles », « plu valu », « intervention sur le monde du travail », « actions de sensibilisation », « holistique », « vision globale de la personne », « environnement », « capacités », « incapacités », « niveaux d' autonomie », « indépendance », « prérequis nécessaires », « travail », « environnement professionnel », « attentes du monde professionnel », « spécialistes de l'action et du travail », « lien », « autonome »,</p>	<p>Codage « travail en alternance avec une collègue », « une chargée d'insertion professionnelle », « ma collègue ergo », « atelier gestes et postures », « faire des sorties en entreprises », « ateliers pratiques », « photos », « étudier leur posture », « hygiène de vie », « aménagement postes de travail », « donner des conseils », « créer un portfolio de compétences », « fichier informatique », « recueil d'expérience », « identifier la tenue de travail », « jeunes en entreprises », « sécurité », « obligation », « chaussures renforcées », « protection sur la tête », « fonction de travail et ses rôles », « identifier les outils de travail », « identifier les règles de sécurité au travail », « bonnes postures au travail »</p>	<p>Codage « approche systémique », « compétence d'adaptation », « de réflexion », « adapter au mieux », « entreprise », « bénéficiaire », « regard centré sur la personne », « environnement », « capacité à faire du lien », « bioméca' », « trouble », « éduc », « éduc technique », « adaptation », « anatomique », « ergo », « relai éduc », « suivi hebdomadaire », « objectifs différents », « accompagner en bibliothèque », « lire », « code des livres », « ranger dans le bon ordre », « rayonnage », « biocoop », « réapprovisionner les rayons », « diversifié », « capacités intellectuelles et physiques différentes », « goûts étaient différents », « cuisine », « la plus autonome et indépendante », « poste de travail », « moyen terme »</p>	<p>Codage « regard paramédical », « accompagnateur d'insertion », « éduc spécialisé », « secrétaire », « psychologue », « seule paramed », « adaptation », « aménagement », « accompagner les apprentissages », « aider à l'organisation », « soin de son corps », « bonnes postures », « mises à disposition », « mise en rayon », « magasin », « comparer 2 dates », « arranger les rayons », « embauchés », « payer SAT », « convention », « mise à disposition payante », « en focntion des capacités de la personne », « reconnaître dates de péremption », « classer », « rotation des dates », « facing », « avoir une méthode », « l'appliquer », « même façon », « découper tomates en fines tranches », « dupliquer une</p>

	<p>« utilisation de son matériel », « son installation », « savoir s'installer », « siège adapté », « besoins », « stabilisation du bassin », « bien installé », « stabilisation des ceintures », « dactylographie », « autonome avec l'ordinateur », « outil informatisé », « vitesse de frappe », « besoins de l'entreprise », « capacités de la personne », « raccourcis clavier », « utilisation de logiciels spécifiques », « dépendre d'une personne à l'autre », « sensibilisation », « acceptation du travailleur », « acceptation de l'entreprise », « adapter selon la volonté du travailleur », « temps avec la personne »</p>			<p>plante », « jeune en pâtisserie », « « décorer des gâteaux », « utiliser poche à douille »</p>
	<p>Catégorisation La trisomie 21 c'est juste un mode de fonctionnement différent Important de dédramatiser la situation dans le monde du travail Aider la personne à se rendre compte de ses capacités et à se valoriser Notre cœur de métier de mettre en place des techniques de compensation Les personnes porteuses de trisomie 21 sont volontaires et sensibles L'ergothérapeute va faire des interventions sur les lieux de travail ainsi que</p>	<p>Catégorisation En binôme avec une deuxième ergothérapeute Proposition d'atelier gestes et postures En collaboration avec la chargé d'insertion professionnelle pour des sorties en entreprises et des ateliers pratiques avec le jeune Etudier les postures en utilisant des photos Donner des conseils sur l'hygiène de vie et le poste de travail Création d'un portefeuille de compétences</p>	<p>Catégorisation Approche systémique Compétences d'adaptations et de réflexion Regard centré sur la personne et prise en compte de l'environnement Capacité à faire du lien grâce à la biomécanique Suivi toutes les semaines ou une semaine sur deux Accompagnement en bibliothèque, en biocoop et en cuisine</p>	<p>Catégorisation Apporter un regard paramédical, adaptation et aménagement Equipe composée d'accompagnateurs d'insertion, secrétaire, psychologue Objectifs globaux : accompagner les apprentissages, aider à l'organisation, prendre soin de son corps, travailler dans de bonnes postures, préparer</p>

	<p>permettre des actions de sensibilisation</p> <p>Professionnel ayant une vision holistique et globale de la personne</p> <p>Avoir les prérequis nécessaires pour le monde du travail et les attentes</p> <p>Spécialistes de l'action et du travail</p> <p>Comparaison entre l'ergothérapeute et la poudre d'hydroxyapatite</p> <p>Être autonome sur l'utilisation de son matériel et son installation</p> <p>Objectif sur la dactylographie : être autonome avec les outils informatique, vitesse de frappe</p> <p>Les objectifs plus fins dépendent d'une personne à une autre</p> <p>Travailler sur la sensibilisation et l'acceptation du travailleur et de l'entreprise, à adapter selon la volonté du travailleur</p>	<p>Création d'un fichier informatique pour l'expression des ressentis, des difficultés et des préférences du jeune</p> <p>Objectif sur l'identification de la tenue de travail, des outils de travail, des règles de sécurité au travail et sur les bonnes postures à avoir</p>	<p>Objectifs personnalisés et propres à la personne, à ses capacités et goûts</p> <p>A moyen terme, être le plus autonome et indépendant dans leur poste de travail</p>	<p>les mises à disposition</p> <p>Objectifs précis : reconnaître les dates de péremption, les classer, faire le facing, avoir une méthode et l'appliquer de la même manière, découper des tomates, dupliquer une plante, utiliser la poche à douille</p>
<p>4. Comment procédez-vous / quel est votre rôle dans l'accompagnement d'une personne trisomique vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ?</p>	<p>Codage</p> <p>« passage médecin », « prescription médicale », « RQTH », « urgence », « expertise ergo », « retour des conclusions », « premier entretien », « informations administratives », « parcours éducatif, rééducatif, scolaire », « structures », « antécédents », « modifier l'installation au poste de travail »,</p>	<p>Codage</p> <p>« stages », « milieu ordinaire », « un SESSAD qui n'est pas attaché à un milieu protégé », « entreprises de droits communs », « compétence du jeune », « transposer à l'extérieur », « collègue chargée d'insertion », « prise de contact », « sensibilisation », « réflexion », « régulation du temps », « collègues</p>	<p>Codage</p> <p>« acquisition », « gestes adaptés et sécurisés », « tutos », « apprentissage », « savoir-faire », « systémique », « bienveillant », « poste de travail », « transport », « poste », « trouver une solution niveau transport », « temps », « apprendre à faire les choses »,</p>	<p>Codage</p> <p>« évaluation », « situation de travail », « rencontre », « adaptation », « conseils », « « bilans ergo », « formation de prévention gestes et postures », « lien avec l'équipe », « pas que la personne », « expliquer difficultés à</p>

	<p>« frappe au clavier, séquelle », « préconisation ergo », « suivi kiné », « fauteuil », « conseiller en insertion pro », « CV », « remise du matériel », « procédures internes », « tracer », « autonome », « installation », « faire le point », « objectif », « ordinateur », « raccourcis clavier », « fiche référence », « formateur », « autonomie nécessaire », « aller en entreprise », « stages », « sorties », « insertion pro », « visite des locaux », « déterminer le matériel », « AGEFIPH », « financement de matériel », « aides », « régulier », « semaines, mois », « supports », « créer un répertoire », « qui appeler », « problèmes/ Solutions/contacts », « kiné libéraux », « médecin », « infirmière », « fatiguée, douleurs », « diplôme », « médecin », « neuropsych », « QI », « aménagement pédagogiques », « stratégies », « compensation », « mémorisation », « psychologues », « psychocliniciens », « psychologues du travail », « freins, Angoisse », « déconstruire cette pensée négative », « mouvement positif vers</p>	<p>éducateurs », « « déplacement », « autonomie pour se rendre sur le lieu de stage », « chacun travaille son objectif », « l'ensemble fait un tout »</p>	<p>« comprendre pourquoi », « nous-même en situation », « théorie », « personne atteinte de trisomie 21 », « réflexion », « utilisation outil », « usager », « accompagne », « réflexion de la pratique », « répondre au projet », « cahier des charges », « restauration », « adaptation permanente », « réflexion sur notre pratique quotidienne », « lien avec les employeurs par moment », « du technique », « vous positionnez comme ça », « avoir à disposition telle ou telle aide technique », « collègues éduc pour le comportement et savoir-être », « éduc spé ou éduc technique », « psychologue », « accès sur le travail », « la secrétaire », « coordinateur », « sensibilisations », « gestion administrative », « gouvernance partagée »,</p>	<p>l'équipe », « comment la personne fonctionne », « donner des conseils »</p>
--	--	--	--	--

	<p>l'emploi », « conseillères d'insertion professionnelle », « formateurs », « adaptation », « sensibilisation », « formations auprès des formateurs », « assistante sociale », « dossier AGEFIPH », « MDPH », « Renouvellement RQTH », « PCH », « orthophonistes », « besoins de la personne »</p>			
	<p>Catégorisation Dans un premier temps, visite médical et si urgence d'après le médecin, possibilité de commencer par une RDV avec l'ergothérapeute Premier entretien avec l'ergothérapeute pour récolter les informations administratives, le parcours, les antécédents, les difficultés de la personne Faire un point sur les préconisations ergo Deuxième entretien lors de la remise du matériel et fiche de préconisation Refaire le point 15 jours après en travaillant les objectifs un par un Déterminer le matériel nécessaire, renseigner l'entreprise sur les AGEFIPH, visite des locaux Rôle sur la préparation des dossiers AGEFIPH, dans la création d'un répertoire de problèmes, solutions, contacts, personnes ressources</p>	<p>Catégorisation Tous les jeunes en stages en milieu ordinaire Entreprises de stage dans des entreprises de droits communs Intervention sur les compétences du jeune à transposer à l'extérieur Collaboration avec la chargée d'insertion et les éducateurs</p>	<p>Catégorisation Permettre l'acquisition et l'apprentissage des gestes sécurisés, adaptés et des savoir-faire L'ergothérapeute apporte une approche systémique S'adapter et travailler les transports Se mettre en situation afin de comprendre au mieux l'utilisateur Réflexion de la pratique quotidienne et adaptation permanente pour répondre au projet de l'utilisateur Travailler en fonction de son cahier des charges Educ pour les recherches d'entreprises et comportement, savoir être Intervention ergothérapeutique pour le technique (positionnement, aide technique)</p>	<p>Catégorisation Commencer par une rencontre avec la personne, puis évaluation en situation de travail Poursuite avec des adaptations et des conseils Possibilité de faire des évaluations et des bilans ergo si besoin Possibilité de faire des formations de prévention de gestes et postures Important de faire du lien avec l'équipe et expliquer les difficultés afin de comprendre comment la personne fonctionne</p>

	<p>Collaboration dans la structure avec l'infirmière (aménagement d'examen), neuropsychologue (test QI, aménagement pédagogique, stratégies, etc), psychologue et psychocliniciens, psychologues du travail (complications du travail), les conseillères d'insertion professionnelle, les formateurs, et l'assistante sociale (dossier AGEFIPH, MDPH, etc)</p> <p>Déconstruire les pensées négatives afin de retrouver un mouvement positif vers l'emploi</p> <p>Sensibilisations et formations auprès des formateurs sur le handicap</p>		<p>Collaboration avec les éducateurs spécialisés, éducateurs techniques, psychologue, secrétaire et coordinateur</p> <p>Structure ayant un mode de fonctionnement en gouvernance partagée</p>	
<p>5. D'après-vous quelles seraient les meilleures conditions physiques, mentales et environnementales pour qu'une personne porteuse de trisomie 21 travaille en milieu ordinaire ?</p>	<p>Codage</p> <p>« plan environnemental », « pas d'open space », « bureau isolé », « compliqué », « bureau partagé », « environnement plutôt calme », « personne ressource », « bonne isolation phonique », « matériel », « aménagement physique qui soit adapté », « instabilité et hyperlaxité », « bon siège », « installation au poste de travail », « efficace et adaptée », « personne », « particularités propres », « contraintes du travail », « environnement humain », « sensibilisé », « conscient », « possibilités de la</p>	<p>Codage</p> <p>« que le jeune ait envie », « motivation », « familles veulent », « trouve un emploi en milieu ordinaire », « jeune n'en a pas forcément envie », « qu'il soit écouté », « envie de faire », « secteur d'activités », « écouté sur ses désirs », « désirs pas toujours réalistes », « travail sur la réalité du projet », « compétence langagière », « pas un frein », « bosser avec une communication orale efficace », « picto », « supports imagés », « choses qui sont matérialisées », « compétences</p>	<p>Codage</p> <p>« difficile », « dire bonnes conditions », « inclusion », « pouvoir accepter tous les profils », « capable d'évoluer », « temps fixé », « monter en grade », « physiquement en bonne voie », « personne porteuse de trisomie 21 », « compliqué », « surpoids », « endurance physique », « temps adaptés et de pause », « déficience intellectuelle », « légère à moyenne », « plus simple pour l'employeur », « employeur formé »,</p>	<p>Codage</p> <p>« travail soit adaptable », « nombre d'heures », « horaires », « pas trop de fatigabilité », « transports en commun », « compromis », « besoins du travail », « s'accorder avec les bus », « attente », « explications », « sensibilisations aux équipes », « comprennent le projet », « connaissent handicap de la personne », « adaptation »,</p>

	<p>personne », « capable de stimuler », « challenge », « surpasser », « voir qu'il progresse », « jamais le mettre en difficultés », « sensible », « observateur », « équipe à l'écoute et bienveillante », « préparer en amont », « réfléchir au temps de travail », « test », « mises en situation », « préparation à l'insertion », « comment la personne fonctionne », « transports », « transports en commun », « véhicule personnel », « capacité à se déplacer », « mini-bus », « covoiturage », « plan financier », « gérer son budget », « curatelle, tutelle », « dépendre des choix de la personne », « ses capacités », « aucune envie », « prendre le temps », « affiner le projet pro », « solutions », « confronté au mur »,</p>	<p>motrices », « être fonctionnel », « lecture », « écriture », « pas indispensables », « compétences acquises », « missions supplémentaires », « lieu de stage », « frein », « surpoids », « se baisser », « endurance », « douleurs aux genoux et dos », « vigilance », « missions attribuées », « environnemental », « équipe ouverte et accueillante », « même longueur d'onde », « individu porteur de trisomie 21 », « optique d'inclusion », « mettre un cadre », « bienveillant », « pas trop cocooning », « ajusté », « la distance »</p>	<p>« minima au handicap visible », « invisible », « faciès », « troubles cognitifs, comportementaux », « formé au handicap au sens large », « prendre du temps », « patience », « équipe soudée », « problématiques inter-équipe », « sacré engagement », « stagiaire », « manque de connaissances », « stupidité », « humain », « rentrer dans un moule », « bonne volonté », « disponibilité du service », « ESAT hors murs », « du temps », « moyens humains », « moyens matériaux », « projets qui aboutissent pas », « manque de soutien », « entreprises », « situations plus complexes », « obstacles », « manque de moyens »</p>	<p>« tâches », capacité de la personne », « routine au départ », « fiche de poste bien défini », « plus d'autonomie », « enchaîner tâches », « tâches de la personne », « créer du vide », « pas juste de l'observation », « pas de limites dans la durée », « multiplier les expériences », « trouver la bonne entreprise », « plusieurs années », « où elle a envie de travailler », « sûre de son projet », « du temps », « accompagnement de continuité », « accompagnateurs », « 1 fois par semaine en entreprises », « selon les besoins », « besoins précis »</p>
	<p>Catégorisation Eviter les « open space » et les bureaux isolés Privilégier un bureau partagé avec un environnement calme, une bonne isolation phonique et une personne ressource Un matériel et un aménagement physique adaptés et une installation au poste de</p>	<p>Catégorisation Motivation et investissement du jeune Nécessité d'une écoute attentive autour des désirs du jeune Travailler sur la réalité de projet Les compétences langagières ne sont pas un frein</p>	<p>Catégorisation Si on parle d'inclusion : on doit pouvoir accepter tous les profils La personne doit être en capacité d'évoluer sur un temps fixé Beaucoup sont en surpoids L'endurance physique n'est pas un critère car possibilité de</p>	<p>Catégorisation Essentiel d'avoir un travail adaptable au niveau des horaires afin de limiter la fatigabilité (par rapport aux transports) Sensibiliser les équipes afin d'avoir une meilleure compréhension sur</p>

	<p>travail optimale et adaptée à la personne</p> <p>Adaptations en fonction du poste et des contraintes du travail</p> <p>Environnement humain sensibilisé et conscient des capacités, à l'écoute et bienveillant</p> <p>Atteindre une progression sans mettre la personne en échec</p> <p>Réaliser des tests et des mises en situation avant l'insertion</p> <p>Importance d'être en capacité d'utiliser les transports (car, mini-bus, transport personnel, covoiturage)</p> <p>Être capable de gérer son budget</p> <p>Dépend des choix, des capacités et des envies de la personne porteuse de trisomie 21</p> <p>Prendre le temps afin d'affiner le projet professionnel</p>	<p>Utilisation de pictogrammes, de supports imagés</p> <p>Nécessité d'avoir « un minimum » de compétences motrices</p> <p>Les compétences lecture et écriture ne sont pas indispensables</p> <p>Le surpoids peut être un frein et les douleurs aux genoux et au dos</p> <p>Importance d'une équipe ouverte, accueillante et dans une optique d'inclusion</p> <p>Mettre en place un cadre bienveillant avec une distance appropriée</p>	<p>proposer des aménagements au niveau des horaires</p> <p>Nécessaire d'avoir une déficience légère à modérée</p> <p>Important d'avoir un employeur formé au handicap, car c'est un réel engagement de prendre des stagiaires</p> <p>Prendre le temps et faire preuve de patience, de disponibilité et de volonté</p> <p>Nécessité d'avoir une équipe soudée</p> <p>Les obstacles peuvent être le manque de connaissances et la stupidité humaine (image de standardisation)</p> <p>Besoins de moyens humains comme matériaux</p> <p>Certains projets n'aboutissent pas par manque de temps d'accompagnement et d'un manque de soutien auprès des entreprises</p>	<p>le projet du jeune et sur son handicap</p> <p>Adaptation des tâches en fonction des capacités de la personne</p> <p>Instaurer une routine et une fiche de poste défini : favoriser l'autonomie et informer les collègues des tâches de la personne</p> <p>Désorientation de la personne si il y a des changements</p> <p>C'est un service sans limite dans la durée ce qui permet de multiplier les expériences et d'apporter un suivi optimal et personnalisé</p> <p>Besoin de temps et d'un accompagnement continu</p> <p>Intervention de l'ergothérapeute selon les besoins</p>
<p>6. A votre avis, les qualités de l'ergothérapeute permettent-elle de favoriser et d'accélérer le processus d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de ce public ?</p>	<p>Codage</p> <p>« spécialistes », « autonomie », « handicap », « indépendance », « compensation », « domaine de l'insertion », « cœur de métier », « ressource job-coach », « compétences », « indispensables », « insertion professionnelle », « personne porteuse de</p>	<p>Codage</p> <p>« cerner par nos observations », « recueil d'informations », « perçu comme difficultés », « apporter des choses concrètes », « adaptations », « changements de missions », « analyse de chaque activités », « aménagé », « observation », « échanges », « faciliter la discussion », « visites</p>	<p>Codage</p> <p>« partenariat », « indispensable », « qualités-là », « relationnel », « fiches de poste », « analyse globale de la situation », « aide forcément pour le projet », « pas en étant seul », « réussir », « collaboration partenariat », « entreprises »,</p>	<p>Codage</p> <p>« on a notre place », « une place à part entière », « se complète avec les accompagnateurs d'insertion », « manière de faire », « bons collègues », « pas de guéguerre », « spécificité en tant qu'ergo », « est reconnue »,</p>

	<p>trisomie 21 », « milieu ordinaire », « situation de handicap »</p>	<p>d'entreprises », « photos », « améliorer l'accès à l'information », « consignes », « picto », « supports visuels », « routines à faire », « être réactif », « adaptif », « réagir rapidement », « seconder l'équipe au plus vite », « éviter animosités ou lourdeur au sein de l'équipe », « compétences de l'ergothérapeute », « analyse d'activités », « prise en compte de la personne », « environnement »</p>	<p>« collègues de l'ESAT », « environnement de la personne », « moyens spécifiques », « communication », « mise en place d'une fiche », « collègues éduc spé », « moyens pas sûr », « qualités oui », « insertion rapide », « essentiel », « niveau réflexion », « niveau mise en place », « présence d'un ergo », « manque », « rapporte une dimension », « spécifique à notre métier »</p>	<p>« sollicite à bon escient », « côté adaptation », « vraiment besoin », « accompagnement à l'apprentissage », « adaptation »</p>
	<p>Catégorisation Les ergothérapeutes sont les spécialistes de l'autonomie, du handicap, de l'indépendance, de la compensation et de l'insertion La ressource job-coach est dans notre cœur de métier Les compétences de l'ergothérapeute sont indispensables</p>	<p>Catégorisation Observation et recueil d'informations Cerner les difficultés Proposition d'adaptations ou d'aménagements Faire des analyses d'activités Echanger afin de faciliter la discussion avec les intervenants Améliorer l'accès à l'information pour le jeune grâce à des photos, et des visites d'entreprises Adaptation des consignes sous forme de pictogrammes ou de supports visuels Identifier les routines et tâches à réaliser Être réactif et adaptatif pour réagir rapidement et aider l'équipe</p>	<p>Catégorisation Les qualités de l'ergothérapeute ne sont pas les seules à pouvoir favoriser le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21 Un partenariat/ collaboration entre professionnels est indispensable Les ergothérapeutes ont des qualités de relationnel et d'analyse globale de la situation, qui aident pour les divers projets Les moyens mis en place pas l'ergothérapeute ne permettent pas de favoriser</p>	<p>Catégorisation L'ergothérapeute a sa place, une place à part entière Se complète avec les autres professionnels, complémentarité Spécificité D'ergothérapeute reconnue et sollicité à bon escient Moyens mis en place : adaptations et accompagnement à l'apprentissage</p>

		<p>Ergothérapeute essentiel</p> <p>Prise en compte de la personne et de l'environnement, et l'observation des situations afin que l'activité soit fonctionnelle</p>	<p>complètement l'insertion rapide</p> <p>L'ergothérapeute est essentiel dans le projet d'insertion professionnelle de ce public et il apporte une dimension supplémentaire et spécifique</p>	
<p>7. Avez-vous d'autres informations auxquelles je n'ai pas pensé et que vous estimez importantes ?</p>	<p>Codage</p> <p>« France », « pas assez de structures », « insertion professionnelle », « personne porteuse de trisomie 21 », « société qui évolue lentement », « handicap », « handicapés mentaux », « peuvent rien faire », « faux », « milieu ordinaire », « milieu protégé », « nombreuses possibilités », « évolue pas assez vite », « cercle vicieux », « taux d'insertion pro », « voit moins l'intérêt de créer des services », « plan trisomie », « besoins sur le territoire français », « à l'échelle de la France », « beaucoup d'emplois possibles », « personne aveugle », « restaurant », « adaptations », « solutions », « pourquoi faire une différence », « que l'on veut », « que l'on peut », « réflexion », « structures qui seraient nécessaires »</p>	<p>Codage</p> <p>x</p>	<p>Codage</p> <p>« accompagnement », « patient », temps de réaction », « lenteur d'exécution et de compréhension », « objectif », « automatisation », « facteur motivationnel », « important », « plaît », « à mal les professionnels », « la personne », « déguster », « envie du travail », « pas le but »</p>	<p>Codage</p> <p>« association Trisomie 21 France », « valeurs très fortes », « institutions », « milieu ordinaire », « l'auto-détermination », « développement du pouvoir d'agir », « une place à part entière dans leur projet », « toujours une place dans l'association », « gouvernance partagée », « groupement de 16 personnes », « gouvernement l'association », « familles », « entourage », « personnes concernées », « des pro », « personnes extérieures au service », « inclure dans certains projets », « pas que en tant que participant », « met en place ensemble », « réfléchit ensemble », « répercussions au niveau de l'insertion</p>

				professionnelle », « droits », « droit de travailler en milieu ordinaire », « droit à vivre où j'ai envie de vivre »
	<p>Catégorisation</p> <p>Peu de structures d'insertion professionnelle, en France, pour les personnes porteuses de trisomie 21</p> <p>Société qui évolue très lentement par rapport au handicap et à la trisomie 21</p> <p>Toujours beaucoup de préjugés sur le handicap et sur le travail que les personnes en situation de handicap peuvent fournir</p> <p>Peu de personnes porteuses de trisomie 21 dans l'emploi</p> <p>Essayer d'approfondir sur les besoins à l'échelle de la France</p> <p>Exemple d'une personne non-voyante qui est capable de cuisiner dans un restaurant malgré son handicap</p> <p>On a tous des difficultés qu'on soit porteur ou non, de trisomie 21</p>	<p>Catégorisation</p> <p>x</p>	<p>Catégorisation</p> <p>Nécessité d'avoir de la patience</p> <p>Lenteur d'exécution et de compréhension</p> <p>Adapter le temps des objectifs qui peut varier d'un individu à l'autre</p> <p>Importance du facteur motivationnel</p> <p>Spontanéité et authenticité des personnes porteuses de trisomie 21</p> <p>Afin de ne pas faire diminuer l'envie de travailler : proposer un accompagnement individualisé et adaptée, à la personne.</p>	<p>Catégorisation</p> <p>Valeurs fortes des institutions avec l'association</p> <p>Trisomie 21 France</p> <p>Milieu ordinaire, auto-détermination, développement du pouvoir d'agir</p> <p>Place à part entière des personnes dans leur projet et l'association</p> <p>Structure en gouvernance partagée</p> <p>Réflexion commune sur l'intégration de cette gouvernance partagée dans les projets</p> <p>Répercussions sur l'insertion professionnelle (les droits)</p>

RÉSUMÉ

Introduction : La trisomie 21, aussi appelée syndrome de Down, est une anomalie génétique fréquente. De la petite enfance à l'âge adulte, un suivi pluriprofessionnel est nécessaire afin d'apporter une prise en soin adaptée et une qualité de vie optimale. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'accompagnement en ergothérapie. Les personnes porteuses de trisomie 21 peuvent être limitées par des atteintes physiques et cognitives, impactant alors leurs activités au quotidien. Auprès de l'adulte porteur de trisomie 21, l'ergothérapeute intervient dans le cadre de l'insertion et du maintien dans l'emploi. Cette étude portera sur l'ergothérapie et le projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes porteuses de trisomie 21.

Méthodologie : Une méthode qualitative avec des entretiens semi-directifs, a été utilisée pour cette étude. Quatre ergothérapeutes ont été interrogés par appel téléphonique.

Résultats : L'ergothérapeute identifie les compétences et les difficultés de la personne porteuse de trisomie 21, afin de pouvoir la soutenir et l'accompagner au mieux dans ses choix professionnels. Le rôle de l'ergothérapeute portera particulièrement sur un accompagnement continu, une écoute attentive et un cadre bienveillant, essentiels pour solliciter la motivation de ces personnes. Afin de pallier aux limitations physiques et cognitives de cette population, l'ergothérapeute met à profit ses capacités d'adaptation et d'aménagement du poste de travail, afin d'apporter une prise en soin personnalisée et adaptée.

Discussion : Cette étude a démontré que les moyens mis en place par l'ergothérapeute, dans le cadre de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire, sont bénéfiques pour les personnes porteuses de trisomie 21. De plus, la prise en soin ergothérapique permet d'accélérer ce processus d'insertion professionnelle.

Conclusion : Bien que l'ergothérapeute semble être un atout dans ce type d'accompagnement, il paraît encore trop peu représenté. L'apparition de nouvelles professions au sein des structures d'insertion professionnelle, nous questionne sur la place accordée à l'ergothérapeute dans ces établissements.

Mots clés : ergothérapeute, insertion professionnelle, milieu ordinaire, trisomie 21

ABSTRACT

Introduction : Trisomy 21, also known Down syndrome, is a frequent genetic anomaly. From infancy to adulthood, a multi-professional follow-up is necessary to provide an adapted care and optimal quality of life. We will be particularly interested in the occupational therapy support. People with Down's syndrome can be limited by physical and cognitive disorders, impacting their activities of daily living. The occupational therapist works with adults carrier of Down's syndrome, in the context of insertion and maintaining in employment. This study will focus on occupational therapy and the professional project of insertion in an ordinary environment, for people with Down's syndrome.

Method : A qualitative method with semi-structured interviews was used for this study. Four occupational therapists were interviewed by telephone call.

Results : The occupational therapist identifies the skills and difficulties of the person with Down's syndrome, to support and accompany them, in their professional choices. The role of the occupational therapist will be particularly focused on a continuous follow-up, an attentive listening and a benevolent framework, are essential to solicit the motivation of these people. To overcome the physical and cognitive limitations of this population, the occupational therapist uses his adaptation abilities and adjust the workstation, to provide personalized and adapted care.

Discussion : This study demonstrated that the methods used by the occupational therapist, as part of the professional insertion in a regular environment, are beneficial for people with Down's syndrome. Occupational therapy care, allows to accelerate this professional insertion process.

Conclusion : Although occupational therapist appear to be an asset in this type of support, it still seems to be under-represented. The appearance of new professions within the professional insertion structures, raises many questions about the place given to occupational therapists in these institutions.

Keywords : occupational therapist, professional insertion, ordinary environment, trisomy 21